

# Les dialectes de Wallonie



Tome 7 - 1979

#### ABRÉVIATIONS COURANTES

AHL	Annuaire d'Histoire liégeoise.
ALF	J. GILLIÉRON et E. EDMONT, <i>Atlas linguistique de la France</i> .
ALW	<i>Atlas linguistique de la Wallonie</i> .
ASW	Annuaire de la Société de Littérature wallonne.
BDW	Bulletin du Dictionnaire wallon.
BSW	Bulletin de la Société de Langue et de Littér. wall.
BTD	Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie.
DBR	Les Dialectes belgo-romans.
DFL	J. HAUST, <i>Dict. français-liégeois</i> , publié sous la direction d'É. LEGROS, 1948.
DL	J. HAUST, <i>Dict. Liégeois</i> , 1932.
DW	Les Dialectes de Wallonie.
EMW	Enquêtes du Musée de la Vie wallonne.
FEW	W. von WARTBURG, <i>Französisches Etymologisches Wörterbuch</i> .
PSR	Le Pays de Saint-Remacle.
RbPhH	Revue belge de Philologie et d'Histoire.
VW	La Vie Wallonne.
ZfRPh	Zeitschrift für romanische Philologie.

# Les Dialectes de Wallonie



Tom 2 - 1979

DON ALBERT MAQUET  
SLLW

BOH ALBERT MAGNET

W132

# Les dialectes de Wallonie



Tome 7 - 1979

Secrétariat : Jean LECHANTEUR, rue M. Beckers, 11, 4634 Soumagne

## DOCUMENTS ORAUX

Sous cette nouvelle rubrique, que nous tâcherons de rendre régulière et dans laquelle nous nous efforcerons de couvrir toute la Wallonie, nous nous proposons de publier ce qu'il devient aujourd'hui d'usage d'appeler des « ethnотextes », c'est-à-dire des transcriptions, aussi fidèles que possible, de descriptions ou de récits oraux, sans préten-tions littéraires. Des documents à l'état brut.

Il y a plus de cinquante ans, déjà, le *Bulletin du Dictionnaire* présentait à ses lecteurs des documents en patois, relatifs à des activités de la vie populaire, dont l'intérêt était principalement ethnographique et linguistique. Malgré d'évidentes ressemblances avec ceux que nous publierons, ces textes en diffèrent sur un point essentiel : ils sont « écrits » et leur construction a été prémeditée avec un soin évident. Notre objectif est d'arriver à donner des exemples, des échantillons du langage tel que, réellement, localement et individuellement, il se manifeste sans contrainte, tel que le saisit le magnétophone.

L'idéal, sans aucun doute, serait de donner ces témoignages sous forme de cassettes ou de disques; à la rigueur, dans une écriture strictement phonétique, enrichie de signes diacritiques dont la fonction serait de marquer les pauses, les hésitations, les intonations... D'autres pays ont adopté ces solutions, avec beaucoup de bonheur, et continuent à affiner la précision du rendu. Il faudra s'en inspirer, et peut-être les imiter, un jour.

Mais, dans un premier temps, on a jugé nécessaire, pour

diverses raisons pratiques, qui ne sont pas toutes négatives (des impératifs typographiques, mais aussi le souci de rester proches de lecteurs non spécialistes), de reproduire ces textes en orthographe Feller. Relativement bien entrée dans l'usage des wallonisants, cette orthographe, pour qui en connaît les principes généraux (v. not<sup>t</sup> BSW 41 et Haust, DL, pp. XXVI-XXVIII) et est informé de quelques aménagements destinés à rendre des nuances locales, est d'une fidélité phonétique qui nous paraît suffisante.

Les textes sont simplement traduits, sans aucune note philologique. Le lecteur se reportera aux dictionnaires, aux lexiques, à la *Syntaxe du parler de La Gleize* de Louis Remacle, aux volumes de l'*Atlas linguistique de la Wallonie...*, s'il veut approfondir tel fait de lexique, de syntaxe ou de phonétique.

On inaugure la rubrique par une série de sept textes d'Ardenne liégeoise, centrés sur la dernière guerre mondiale. Ils sont extraits d'un mémoire de licence manuscrit, présenté en 1977 à l'Université de Liège, sous la direction du Professeur Louis Remacle : Christiane Wuidar, *Textes dialectaux d'Ardenne liégeoise. Enregistrement et transcription*. Sud de la province de Liège et nord de la province de Luxembourg; 295 pp.

Il est vraisemblable que leur intérêt humain, étant donné le sujet, sera le premier à frapper l'attention. Et il est sûr qu'ils sont, sous cet aspect, particulièrement attachants. Mais, d'un point de vue linguistique, — que l'on soit séduit par la pureté de la langue, intrigué par les (rares) gallicismes qui s'y sont glissés —, nul doute qu'on n'y trouve également sa part. Peut-être est-ce, en définitive, la stylistique qui tirera de cette lecture le plus d'enseignements. Si « le style, c'est l'homme », nous n'avons qu'à nous en réjouir.

J.L.

## Textes dialectaux d'Ardenne liégeoise

### 1. [B4] Ville du Bois (C.R., enseignant, 70 ans)

1 Lù vint'-deûs' dù décimbe dù l'an carante-cwate, lès-Amèrikins, tote djoûr, cwitint l' viyèdje po l' Halin.ne vôye. I n' dûmona pûs k' onk k'avût l' dût so on fi électrique po p' leûr fé sôt'lî lù pont do Tneûrû. Et dù l' sîse, lès-Al'mands 5 arrivint p'one pîtîte vôye, èt l' Amèrikin n'out nin min.me lù tins dù tchôkî so l' boton. I n'out kù l' tins du montî so s' djip èt dù foute lù camp. Et c'è-st-insi kù l' pont do Tneûrû n'a jamâs sôt'lî.

Alôrs, cwand k' lès-Al'mands ont rûv'nî, come lù tèrin 10 èstût deûr à câse du l' djali, il ont p'lou passî po lès pris do côrê, rupassî so l' pont ki n'avût nin sôt'lî, èt r'montî l' viyèdje po nn'alî so l' Vîsâm.

---

Le vingt-deux décembre en l'an quarante-quatre, pendant toute la journée, les Américains quittèrent le village par la *Halin.ne vôye*. Il n'en resta plus qu'un, qui avait le doigt sur un fil électrique pour pouvoir faire sauter le pont du *Tneûrû*. Et pendant la soirée, les Allemands arrivèrent par un petit chemin, et l'Américain n'eut même pas le temps de pousser sur le bouton. Il n'eut que le temps de monter dans sa jeep et de fouter le camp. C'est ainsi que le pont du *Tneûrû* n'a jamais sauté.

Alors, quand les Allemands sont revenus, comme le terrain était dur à cause du gel, ils ont pu passer par les prés du *Côrê*, repasser par le pont qui n'avait pas sauté, et remonter le village pour partir vers *Vielsalm*.

Et l' deûs' èt trûs' dù janvier dù l'an carante-cinq', l' administracion comunâle dù Visâm a pris acwèrd avou 15 l's-Al'mands, èt voyint on, dès mandatêres comunôs o totes lès manhons dù l' Vèye do Bwè, po dîre k'i falût absolumint évacuwer l' viyèdje dùvant lù land'min à l' nüt'. Et c'è-st-insi kù tot l' monde, lù deûs' dù janvier, n'a d'vou nn'ali, sâf doze djins k'ont d'manì, kì nn'ont nin v'lou nn'ali; 20 dès vîchès djins èt dès-èfants. Lès-Amèrikins s'estint dèdjà instalî o bwès do Tchènû. Et il ont, so ç' tins-là, il ont bombardî l' viyèdje; èt il ont fêt bêcôp dès dègats azès manhons.

Dj'ènn'ala so Sâm avou mès vwèzins. Bêcôp dès-ôtes s'ont stou catchî ozès trôs d' chèyîres, ozès galerèyes dù 25 chèyîres; èt l' ont d'manì là cwinze djoûrs. Mins ç' n'estût nin fwèrt djoyeûs avâ là pace kù, i falût s' noûrì; c'estût dù l'ewe, c'estût dù l'ijiène. Il èstût grand tins k'on rûm'nache cwinze djoûrs après, pace kù gn-avût dès-épidémîyes kì k'mincint à s' déclarî.

---

Et les 2 et 3 janvier de l'an 45, l'administration communale de Vielsalm a pris accord avec les Allemands, et [ils] envoyèrent un, des mandataires communaux dans toutes les maisons de Ville-du-Bois, pour dire qu'il fallait absolument évacuer le village avant le lendemain soir. Et c'est ainsi que le 2 janvier, tout le monde a dû partir sauf douze personnes qui sont restées, qui n'ont pas voulu partir, des vieilles personnes et des enfants. Les Américains s'étaient déjà installés dans le bois de Cheux, et ils ont, pendant ce temps, ils ont bombardé le village et ils ont fait beaucoup de dégâts aux maisons.

Je partis vers Salmchâteau avec mes voisins. Beaucoup d'autres ont été se cacher dans les trous d'ardoisière, dans les galeries d'ardoisières, et ils sont restés là quinze jours. Mais ce n'était pas très joyeux là parce qu'il fallait se nourrir; c'était de l'eau, c'était de l'hygiène [qui manquait]. Il était grand temps qu'on revienne quelques jours plus tard, parce que des épidémies commençaient à se déclarer.

30 Lu saze dù janvier, lès-Amèrikins arivint, èt c'è-st-insì k'on-z-a p'lou rintrî o sès manèdjes duvè l' vint'. Il èstût grand tins pace kù gn-avût dès piyârds kì k'mincint à courì ozès manhons po s' fournì dù totes sôrs dù dinrîs.

---

Le 16 janvier, les Américains arrivèrent, et c'est ainsi qu'on a pu rentrer dans ses maisons aux environs du 20. Il était grand temps parce qu'il y avait des pillards qui commençaient à courir dans les maisons pour se pourvoir de toute sortes de denrées.

## 2. [B11] Limerlé (*M.C., ménagère, 78 ans*)

1 Èt l'istware dès-Amèrikins, hây-ay-ay, dji n'ons nin sûr à nos-è louwandjer! Il occupint totes lès pièces volà, c'è-st-à dire, dj'avins one tchambe di d'zeûr. Mès seûlemint, on bê djoûr, dji d'hins avou m' soûr; « Tins, âdjoûrdu, dji vons passer l' nut' o burô â costé, là. » Dj'estins là, 'l èsteût doze-5 eûres, pwis, v'là onk ki vint là, on p'tit blanc bëtch : « Vos n' ploz nin d'morer avou dès sôdârs! I fât ènn'aler! » Dj'alins di d'zeûr, insi; èt di l' nut', dj'estins è trin d' dwarmi, là : k'oyans-dj'? on côp d' fizik; èt c'esteût one bale k'aveût v'ni do gurnî, k' gn-aveût dès-Amèrikins so l' gurnî, insi, èt k'a

---

Et l'histoire des Américains! Hay ay ay! Nous n'avons sûrement pas à nous en louanger. Ils occupaient toutes les pièces, ici, c'est-à-dire, nous avions une pièce à l'étage. Mais, un beau jour, nous dimes, ma sœur et moi : « Tiens, aujourd'hui, nous allons passer la nuit dans le bureau à côté, là. » Nous étions là; il était douze heures. Et puis, voilà que quelqu'un vient, là, un petit blanc bec : « Vous ne pouvez pas rester avec des soldats! Il faut partir! » Nous allâmes à l'étage, ainsi. Et la nuit, nous étions en train de dormir là, qu'entendons-nous? Un coup de fusil : et c'était une balle qui était venue du grenier — car il y avait des Américains dans le grenier, ainsi — et qui a troué le plancher, et qui

- 10 trawé l' plantchî, èt ki nos-a frôlé, fât-i dire, don. Dj'ènn'ons co stou kite po l' pou'r, ci côp-là avou.
- Et il èstint niches! I riv'nint à l' nut' : il alint travayer so lès routes, dji n' sé nin d'oû, tot frêch. Et i clawint dês broches dins lès chambranles dês-uch; i pindint dês ficèles; 15 èt i mètint leûs moussemints po lès r'sower. Il alint kî do bwè dins on hangâr, èt i v'nint lès finde o l' tchambe, o li stoûve, k'il ont spiyi totes lès plantches, insi; i lès v'nint finde, là. Et cwand dji l'zi-a avou fêt r'marker, k'i l's-ârint bin findou à l'uch, il ont rèspondou k'i n' compurdint nin.
- 20 Et totes lès cènes èstint toumés à l' tère, ki broûlînt lès plantches.

---

nous a frôlées, pour ainsi dire, n'est-ce pas. Nous en avons encore été quittes avec la peur, cette fois-là, ainsi.

Et ils étaient sales : ils revenaient la nuit — ils allaient travailler sur les routes, je ne sais pas où — tout mouillés; et ils clouaient des crochets dans les chambranles des portes, ils pendaient des ficelles; et ils mettaient leurs habits pour les sécher. Ils allaient chercher du bois dans un hangar, et ils venaient le fendre dans la « chambre », dans la chambre chaufferée, et ils ont cassé toutes les planches, ainsi. Ils venaient les fendre, là; et quand je leur ai eu fait remarquer, qu'ils auraient pu les fendre dehors, ils ont répondu qu'ils ne comprenaient pas. Et toutes les cendres étaient tombées par terre, qui brûlaient le plancher.

### 3. [My4] Hédomont (*F.X., fermier, 67 ans*)

- 1 Cwâd dj'ou m' papî, c'esteût po nn'aler l'ût' d'avri, l'à carâte deûs', doj, po 'nn'aler vè l' guère po lès-Al'majds. Mès mi, èt m' bê-frêre, nos d'monèjs è Hèdomont. Nos nos catchêts tos lès deûs'. Ça fêt ku dju m' catcha treûs djoûrs

---

Quand j'eus mon papier, c'était pour partir le 8 avril en l'an 42, n'est-ce pas, pour partir à la guerre dans le camp des Allemands. Mais moi, et mon beau-frère, nous restâmes à Hédomont; nous nous cachâmes tous les deux. Alors, je me cachai trois jours, à cause de Marie-Thérèse

5 po Mari-Tèrèse, k'èsteût l' pus vîche, dō, lèy. Elle aveût treûs-aŋs; èt faléve k'èlle alahe so Hînoûmôt, lèy, pace ku èlle èsteût trop maline po d'moni avou òk ki s' catchéve. Mès Jozèf, k'èsteût pus p'tit lu, a-bè, dju l'a fessé po k'i n' mu loumahe nê papa lu, pace k'i n' mu wazéve nê loumer papa, s'areût m'ni òk [...].

10 Ay, tot çoula, i valéve mî k'ò nu l' sôpiche nê d'vajt. Do l' nut', dj'èsteû fwart; mès do djoûr, dj'èsteû p'tit. Do djoûr, i m' faléve catcher: èt do l' nut', a-bè, dj' mousséve fôû; èt dju r'toûrnahe on-ome come one poye. Dj'èsteû, dju n'èsteû pus, Dès djoûrs, ku dj'èsteû sâvadje; èt dès djoûrs  
15 ku dj' raveû paciêce.

Hây, ò-z-a bê lûtcé po lès trôs dès clés là, èt tot çoula po hoûter, pace ku cwâd k'ò-z-ôt ò mot, k'ò-z-a one djèjt o l' mâhô alfi, èt k'i djâze, èt k'ò hoûte là èn-one tchâbe pus loj, èt k'ò-z-ôt ò mot, èt deûs' k'ò n'ôt pus, adoñ ò rôt  
20 òk, adoñ, say du r'mète cès frâses-là èssôle, po say du kôprêde çoula, gn-a rê d' si crèvât k' çoula, cwè. Ay, c'est

---

qui était l'ainée, n'est-ce pas, elle; elle avait trois ans et il fallait qu'elle parte à Hénumont, elle, parce qu'elle était trop intelligente pour rester avec quelqu'un qui se cachait. Mais Joseph qui était plus petit, lui, eh bien, je l'ai fessé pour qu'il ne m'appelle pas papa, lui, parce qu'il ne pouvait pas m'appeler papa, s'il était venu quelqu'un [...].

Oui, tout cela, il valait mieux qu'on ne le sache pas auparavant. La nuit, j'étais fort; mais pendant la journée, j'étais petit. Pendant la journée, je devais me cacher; et la nuit, eh bien, je sortais; et j'aurais retourné un homme comme une poule. J'étais, je n'étais plus. Certains jours, j'étais sauvage et d'autres, j'avais de nouveau la patience.

Eh oui, on a bien guetté par le trou de la serrure, là, et tout cela, pour écouter; parce que, quand on entend un mot, qu'on reçoit une personne à la maison parfois, et qu'il parle, et qu'on écoute là, dans une petite pièce plus loin, et qu'on perçoit un mot, et deux qu'on n'entend plus; alors, on en entend de nouveau un; alors, on essaie de recomposer ces phrases-là, pour essayer de comprendre cela, il n'y a rien d'aussi tuant que cela, n'est-ce pas. Oui, c'est toujours un drôle de moment à

todi ò drole du tèjs à passer. I fât l' passer po l' saveûr.

Cwâd ku c'esteût ozès sâhôs d' fénâye, ou êssi, âfê dj' sé bêj ò côp, lu djèrine âné, dj' m'a abiyé treûs côps è fème 25 po-z-aler fèner. Èt n'avês ci ki v'néve ovrer o l' mâhô, l' Louwis Gofinèt, ki n'ouhe dja m'ni ci djour-là. Ça fêt, dj' m'abiya è fème, mi, po-z-aler... N'avês vêt-one gades à fêre; et gn-avéve one walé d'zeû Stâv'leû. Ça fêt, mu fème volà dit : « Abiye-tu è fème po m' vuni êder! » Èt vo-m'-là 30 è-vôye fèner; ò pôk après, kî est-ç' ku dj' veû m'ni, ki v'néve po d'zos, la, po d'zos lès grês — N'avês do r'gô là, et d' l'avône — Èt dju loukéve todi do costé do route po vèy s'i n' vunéve nèj one djènt, dju m'âreû sâvé o bwa, mi, alôrs. Èt vo-l'-là m'ni djödât d' mi. Bè, i m' loukéve po 'ne fèye Nicolèt d' Bawgné. Cwâd n'ourêjs ò pô fènè èssôle nos 35 r'môtajs, èt n' djâs beûre lu cafè. Adô, dj' m'ala rud'biyer. Mès, adoj, après, cwâd k'i m'néve ovrer dô lu, bè, dj' aveû bêcôp pus-êhé, mi, pace ku Marte aléve ovrer avou lu, adô vè òze eûres êssi, bè Marte rum'néve, èle su m'néve rassîr.

passer. Il faut le passer pour le savoir.

Quand c'était pendant la saison de la fenaison ou comme cela. Enfin, je sais bien, une fois, la dernière année, je me suis déguisé trois fois en femme pour aller faner. Et nous avions celui qui venait travailler à la maison, Louis Goffinet, qui n'aurait pas pu venir ce jour-là. Alors, je me déguisai en femme, moi, pour aller. Nous avions vingt-et-un chevalets à faire; et il y avait un orage au-dessus de Stavelot. Alors, mon épouse ici, dit : « Déguaise-toi en femme pour venir m'aider! » Et me voilà parti faner. Un peu plus tard, qui vois-je venir? qui venait par en-dessous, là, par plus bas que le champ de grain? — Nous avions du seigle, là, et de l'avoine — Et je regardais toujours du côté de la route, pour voir s'il ne venait personne; je me serais sauvé dans le bois, moi, alors. Et le voilà arrivé près de moi. Eh bien, il me prenait pour une fille Nicolet de Baugné. Quand nous eûmes fané un peu ensemble, nous remontâmes; et nous allâmes goûter. Alors, j'allai me déshabiller. Mais, alors, plus tard, quand il venait travailler, n'est-ce pas, lui, eh bien, c'était beaucoup plus facile pour moi, parce que Marthe allait travailler avec lui; alors vers onze heures, ainsi, eh bien Marthe revenait; elle venait se rasseoir.

40 Êt dju p'léve fé do feû, mi, pace ku dju n' wazéve nê fé do feû cwâd Marte n'esteût nê o l' mâhô doj, pace ku lu souwîre âreût foumé. Ça fêt, Marte rum'néve, èt su m'néve rassîr, tês mi, dju f'zéve do feû; èt dju f'zéve à dîner. Adô, Louwis m'néve rudîner, èt ô-z-aveût bon à djâzer èssôle, adô; pace ku dj'ouh pay, mi, po djâzer avou one djènt; dju n' djâzéve jamês avou nouk.

45 Et çou k' dj'aveû l' mèyeûr, c'est cwâd c'esteût do l' nut', ku dj'oyéve vuni lès-Âglès avou leûs-aviyojs o l'ér; èt k'èl'zî alêt taper so leû gueûye o l'Al'magne. Dj'oyéve toumer lès bombes so Eks. Mès, ça m'aléve mi. Dj' sé bëj, ô côp dj'esteû à l'ouh do l' nut'; èt dju vèyéve asplani, lâvâ.  
50 Êt dju m' di : « Loke! C'est l's-Âglès ki m'nêt ». Et nô di Djou, ô pôk-après, ç' n'esteût nê l's-Âglès, c'esteût one walé d' tonîre, èt dj' fou co tot frêch. Ha hây, dj'aveû l'idé, cwâd ku dj'oyéve roumeter vè Stâv'leû, ku c'esteût l's-Âglès ki m'nêt, mi, doj. Dju n' ruwârdéve ku çoula, mi, gn-aveût k' çoula po m' libèrer.

---

Et je pouvais faire du feu, moi, parce que je n'osais pas faire du feu quand Marthe n'était pas à la maison, n'est-ce pas, parce que la cheminée aurait fumé. Alors, Marthe revenait, et venait se rasseoir, pendant que moi, je faisais du feu; et je préparais le dîner. Alors, Louis revenait dîner, et c'était un plaisir pour nous de parler ensemble alors, parce que j'aurais payé, moi, pour parler à une personne : je ne parlais jamais à personne.

Et ce qui me donnait le plus de plaisir, c'était quand, la nuit, j'entendais venir les Anglais avec leurs avions, dans l'air; et qu'ils allaient leur en jeter sur la gueule en Allemagne. J'entendais tomber les bombes sur Aix; mais ça me plaisait à moi. Je sais bien, une fois, j'étais dehors la nuit; et je voyais éclairer, là-bas. Et je me dis : « Tiens, ce sont les Anglais qui viennent ». Et, nom de Dieu, un peu plus tard, ce n'étaient pas les Anglais, c'était un orage! Et en plus, je fus tout mouillé! Hal Ha oui, j'avais l'impression, quand j'entendais tonner du côté de Stavelot, que c'étaient les Anglais qui venaient, moi, n'est-ce pas. Je n'attendais que cela, moi : il n'y avait que cela qui aurait pu me libérer.

#### 4. [Ve39] La Gleize (M.L., cultivateur et assureur, 75 ans)

1 Lu bataye du l' Gléhe a k'minci lu dîh-ût' du décimbe  
dîh-noûf cint carante-cwète. Lès-Al'mands, avou come chèf  
Pèyfér, aveût one novèle arme, dès tank k'on d'héve k'i  
r'viêrsint lès manèdjes. I-gn-a onk k'est volà èkspôzé è  
5 viyèdje. I parèt k'i pèzint sèp'tante mèye kilos.

Pokwè ont-il passé po l' Gléhe? pace ku, i volint nn'aler  
so l' Treûs-Ponts. Mins, à l'intré dès Trefis-Ponts, lu pont  
èsteût sôté. Il ont fêt on détouûr po l' viyèdje du l' Gléhe;  
i nn'ont nn'alé so Rahîr, èt arrivés so lu Liène, là èco, lès  
10 ponts èstint sôtés. Èt lès-Amèrikins arrivint an contr-ofansive.  
Il ont stou r'foulés èt c'est l' viyèdje, c'est duvins l' viyèdje  
du l' Gléhe ku tote l'ârméye al'mande a stou ancèrclé. On  
tiréve so l' Gléhe du Francorchamps, du Bronrome, èt  
d' Rahîr.

15 Lès dégâts ont stou tèriblumint fwêrts è viyèdje : i-gn-a  
avou lu prèsbîtèr k'a stou dustrût, lu mâhon comune, lu  
sâle « l'Ekô dès Campagnes » èt one vintin.ne du cinses

---

La bataille de La Gleize a commencé le 18 décembre 1944. Les Allemands, avec comme chef Peiffer, avai[en]t une nouvelle arme, des tanks dont on disait qu'ils renversaient les maisons. Il y en a un qui est exposé ici, dans le village. Il paraît qu'ils pesaient septante mille kilos.

Pourquoi sont-ils passés par La Gleize? parce qu'ils voulaient partir vers Trois-Ponts; mais à l'entrée de Trois-Ponts, le pont avait sauté. Ils ont fait un détour par le village de La Gleize; ils sont partis vers Rahier; et arrivés sur La Lienne, là, de nouveau les ponts avaient sauté. Et les Américains arrivaient en contre-offensive. Ils ont été refoulés; et c'est le village, c'est dans le village de La Gleize que toute l'armée allemande a été encerclée. On tirait sur La Gleize de Francorchamps, de Bronrome, et de Rahier.

Les dégâts ont été terriblement importants dans le village : il y a eu le presbytère qui a été détruit, la maison communale, la salle « l'Echo des Campagnes », et une vingtaine de fermes qui ont été toutes brûlées.

k'ont stou totes broûlés. Cwand k' lès-Al'mands ont intré è viyèdje, an face du l' māhon comune, i-gn-aveût Mad'mwazèle Alice Colār èt lu facteur Jozèf Matchas' k'estint so 20 l' sou; il ont stou mitrailliés; lu bombardumint èsteût télemint fwèrt ku lès djins su sâvint du leû manèdje. Lès-Al'mands lès ramassint èt lès tchôkint è l'église tot-z-î mètant min.me du leûs blèssis, parèt-i. Mins, cwand l' toûr du l'église a croulé, come c'esteût dès murs d'ancyin tins fêts à l' tere, 25 i-gn-a avou one afére à n' nin raconter: les djins ont couri n'impôrté wice, tot-avâ l' campagne.

Lès-Al'mands, ètant ancèrcrés, i n'oûhint djà nn'alé k'à pî. Èt c'est po lu p'tit viyèdje du l' Vène k'i s'ont sâvé to-z-avant pris deûs treûs djônès djins dè viyèdje po l'zi-ac'sègni lu passèdje po l' bwès du l' Vâ-R'nâ po-z-ariver à Brume.

30 Tot l' matériel al'mand a d'mani so plêce. Dju pinse k'on-z-a rèçansé environ cint-èt-swassante cint-èt-sèp'tante véhicules, blindés èt du totes lès sôrs anfin, ku, i-gn-a min.me avou dès cas mâlureûs: après l' libération, lu vint'-cwête du décimbe, on djône-ome du l' Vène du dî-sèt-ans,

---

Quand les Allemands sont entrés dans le village, en face de la maison communale, il y avait Mademoiselle Alice Collard et le facteur Joseph Mathias qui étaient sur le seuil, ils ont été mitraillés. Le bombardement était tellement fort que les gens se sauvaient de leurs maisons. Les Allemands les prirent et les poussèrent dans l'église en y mettant même de leurs blessés, paraît-il. Mais quand la tour de l'église a croulé, comme c'étaient des murs de l'ancien temps, faits de terre, il y a eu une affaire à ne pas raconter: les gens ont couru n'importe où à travers la campagne.

Les Allemands, étant encerclés, ils n'auraient pu partir qu'à pied; et c'est par le petit village de La Venne qu'ils sont partis, ayant pris deux trois jeunes gens du village pour leur indiquer le passage, par les bois de la Vaux-Renard pour aller à Brume.

Tout le matériel allemand est resté sur place. Je pense qu'on a recensé environ cent soixante, cent septante véhicules, blindés et de toute sorte, enfin; il y a même eu des cas malheureux. Après la libération, le 24 décembre, un jeune homme de La Venne, de dix-sept ans, Ernest Ga-

35 Ernès' Gazon, dju l' cite, k'esteût m'ni tripoter duvins lès tank, a toumé so one mine, èt il a stou pulvérizé. An gèneral, i-gn-a avou, è viyèdje du l' Gléhe, du l'ofansive, one dîhin.ne du victimes.

zon, je le cite, qui était venu chipoter dans les tanks, est tombé sur une mine et il a été pulvérisé. En général, il y a eu dans le village de La Gleize, de l'offensive, une dizaine de victimes.

### 5. [Ve42] Rahier (J.B., fermier, 60 ans)

1 Nos nn'alins so l' Holande. Nos lodjins èl Holande là, so lès ray dè ch'min d' fér, là : on dwèrméve so s' valise, duzos s' tchësse. Pwis, on nos-abarca è batê; c'esteût çoula l' pus pléhant. Dj'estins nom di Dju! tot sérés è batê volà. Èt n' p'léve nin rôler du l' nut', lu batê, à câse dès minèdjes, 5 hin. Èt nos d'morins treûs djoûs èt treûs nut' è batê, sans p'leûr boudji. D'estins vrêmint tot, vos v' lèvîz èt v' mète à cropète. Gn-aveût dès Hollandès k' nos-atapint on pô dès tâtes, là, cwand n' passins d'zos lès batês, n's-atapint dès 10 bokèts d' pan. Èt c'esteût ki ki l's-aveût, k' lès-a magni. Èt beûre, hin, a-bè, on poûhéve avou s' gourde du l'êwe è Rhin, èt on mèteve su norèt d' potche dussus èt on l' buvéve, po say du l' coler on pô. C'esteût pléhant, hin. Èt on-z-i

Nous partîmes vers la Hollande. Nous logeâmes en Hollande, là, sur les rails de chemin de fer, là : on dormait sur sa valise, sous sa tête. Puis, on nous embarqua sur le bateau; c'était cela le plus agréable. Nous étions, nom de Dieu; tout serrés sur le bateau, ici. Et il ne pouvait naviguer la nuit, le bateau, à cause des mines, n'est-ce pas; et nous restâmes trois jours et trois nuits sur le bateau, sans pouvoir bouger. Nous étions vraiment tout, vous vous leviez et vous vous accroupissiez. Il y avait des Hollandais qui nous jetaient quelques tartines, là, quand nous passions sous les bateaux; ils nous jetaient des bouts de pain; et qui les avait, les mangeait. Et pour boire, n'est-ce pas, eh bien, on puisait de l'eau dans le Rhin avec sa gourde; et on mettait son mouchoir dessus, et on la buvait, pour essayer de la filtrer un peu. C'était agréable, n'est-ce

f'zéve du d' tot, pwisku, dès crasses abôminâbes; et tu buvâve çoula, et on vôreût fé l' mâlâhi asteûre.

- 15      Et pwis, n's-arivins è l'Al'magne, èt nos d'hindins. V'là lès fèmes ki nos hâssint lès pogn, adon; èt on s' dit : « On-z-èst bin m'ni, volà ». Èt v'là k'on nos mine èn-on tchamp d' fotbal, adon, èt nos rud'morins co là, on djoû, va, è tchamp. On n' p'léve nin boudji. Pwis, on nos ramassa 20 co, on nos r'tchèrdja so dès wagons, dès wagons d' bièsses, insi. Dj'estins nos, hô, dj'estins one carantin.ne, dj'a idèye è wagon, co tot sérés, hin, è wagon, sins rin po s'assîr, ni rin, èt rin po magni, ni po beûre.
- 25      Et dj'arivins à, m' sonle ku dju d'morins vint'-cwêtre eûres, mi, è trin; èt dj'arivins à Nurèmbèrg', adon, à camp. Èt là, c'esteût dès grantès tantes; gn-aveût deûs péces, et on pô dès strins d' chake costé, èt on dwèrmève so çoula. Èt nos d'morins, treûs samin.nes là. Èt à matin, on-z-aveût on bokèt d' pan, deûs cints grames du pan, dè dôr pan,

---

pas. Et on y faisait tout, parce que, des crasses abominables; et tu buvais cela; et on voudrait être difficile maintenant!

Et puis, nous arrivâmes en Allemagne. Et nous descendîmes. Voilà les femmes qui brandissaient les poings en nous menaçant, alors; et on se dit : « on est bien accueilli, ici! ». Et voilà qu'on nous conduit dans un champ de football, alors; et nous restâmes de nouveau là, un jour, allons, dans le champ. On ne pouvait pas bouger. Puis, on nous reprit encore; on nous chargea de nouveau sur les wagons, des wagons d'animaux, ainsi. Nous étions, oh! nous étions une quarantaine, j'ai l'impression, dans le wagon, encore tout serrés, n'est-ce pas, dans le wagon, sans quoi que ce soit pour s'asseoir, ni rien, et rien pour manger, ni pour boire.

Et nous arrivâmes à, il me semble moi, que nous restâmes vingt-quatre heures dans le train, et nous arrivâmes à Nuremberg, alors, au camp. Et là, c'étaient de grandes tentes; il y avait deux perches et un peu de paille de chaque côté, et on dormait sur cela. Et nous restâmes, trois semaines, là. Et le matin, on avait un bout de pain, deux cents grammes de pain, du pain dur, noir, là, et une cuillère de confiture; et

30 neûr, là, èt on cwî d' confiture; èt pwis, â dîné, on-z-aveût on bol du sope; èt pwis, à l' nut', on-z-aveût dè cafè, rin k' coula. Èt nos d'morins là treûs samin.nes, sins s' duscandji nin pus; on n'aveût nin dè bagues; on dwèrméve tot moussi, èt solés èt tot.

puis, à midi, on avait un bol de soupe, et puis, le soir, on avait du café, rien que cela. Et nous restâmes là, trois semaines, sans changer de vêtements non plus, on n'avait pas de vêtements, on dormait tout habillé, avec souliers et tout.

#### 6. [Ve44] Hénumont-Wanne (R.W., fermier, 54 ans)

1 Lu dî-sêt' du décimbe, i-gn-aveût one tchèrihâye abôminâbe inte lu Treûs-Ponts et Vielsalm. C'esteût l's-Amèrikins ki s' volint r'grouper do costé d' Sint-Vit. Çu djoûr-là, à l' nut', so lès fagnes du Logbièrmé, on vèyéve dèz fuzéyes 5 vrémint come dèz rodjes tchaplèts. Lu dîh-ût' â matin, i-gn-aveût dèz djins dèz cantons rédimés, d'Ambléve èt t't-avâ là, ki s' sâvint, k'èvacuwint.

10 Lu land'min, lès-Al'mands èstint rarivés à Wène. Là, du là, i n' savint nin trop bin po wice aler. A Stâv'leû, il èstint rut'nis â pont d' l'Ambléve; âs Treûs-Ponts, lu pont èsteût sôté; i n' savint nin passer â P'tit-Spê pace ku l' pont

Le 17 décembre, il y avait un convoi abominable entre Trois-Ponts et Vielsalm : c'étaient les Américains qui voulaient se regrouper du côté de Saint-Vith. Ce jour-là au soir, sur les fagnes de Logbierme, on voyait des fusées, vraiment comme des chapelets rouges. Le 18 au matin, il y avait des gens des cantons rédimés, d'Ambléve et des environs, qui se sauvaient, qui évacuaient.

Le lendemain, les Allemands étaient rentrés à Wanne. Là, de là, ils ne savaient pas très bien où aller : à Stavelot, ils étaient retenus au Pont de l'Ambléve; à Trois-Ponts, le pont était sauté; ils ne pouvaient pas passer au « P'tit Spê » parce que le pont était trop petit pour leurs

èsteût trop p'tit po leûs tank; èt l'infantrèye èsteût rat'ni  
à Rodj'linvâ par on détachemint du sôdârs amèrikins. À  
bout d' kékes djoûrs, one colone aveût passé à Stâv'leû, èt  
15 il alint fé lu grande bataye du Stoumont et l' Glehe. A  
Wène, on-z-aveût ramassé sét' omes èt lès fuzilier. On  
raconte min.me k'il avint atèle onk à-n-on tchâr po  
l' cuhértcher avâ là. On n' sérè jamâs po ké motif il ont  
fêt coula. Alôrs, i parvunint à passer à P'tit-Spê. Èt à bout  
20 d'on p'tit tins, i fourint r'foulés du Stoumont, du l' Glehe,  
et i ramontint so Wène. I livrint bataye avou l's-Amèrikins  
ki lès porsûhint. Èureûsemint, lès civils èstint èvacuwés à  
Molin do Ru.

I cwtint Wène vè l' fin d' janvier. Lès-èvacuwés fourint  
tot contints du rapicer hatch-èt-match et d' ruv'ni à Wène  
25 duvins lès deûs' treûs manèdjes qui n'avint nin stou brûlés.  
Là, i s' vunint radjîstrer duvins kékès plèces. On-z-aveût  
calfeûtré les ouh avou des couvètes d'Amèrikins. On-z-aveût  
mètou do plastique po ramplacer lès fignèsses; i mètint dès  
bâches avâ lès teûts po stoper les trôs. Cwand k'il alint à

---

tanks et l'infanterie était retenue à Rochelinval par un détachement de soldats américains. Après quelques jours, une colonne était passée à Stavelot; et ils allèrent faire la bataille de Stoumont et de La Gleize. A Wanne, on avait arrêté sept hommes et on les avait fusillés. On raconte même qu'ils en avaient attaché un à un char pour le traîner par là. On ne saura jamais pour quel motif ils ont fait cela. Alors, ils parvinrent à passer au « P'tit Spê ». Et après un petit temps, ils furent refoulés de Stoumont et de La Gleize, et ils remontèrent vers Wanne. Ils livrèrent bataille aux Américains qui les poursuivaient. Heureusement, les civils étaient évacués à Moulin-du-Ruy.

Ils quittèrent Wanne vers la fin janvier. Les évacués furent tout contents de ramasser tout pêle-mêle et de revenir à Wanne dans les deux trois maisons qui n'avaient pas été brûlées. Là, ils vinrent se loger dans quelques pièces. On avait calfeutré les portes avec des couvertures d'Américains; on avait mis du plastique pour remplacer les fenêtres; ils mettaient des bâches par ci par là sur le toit pour boucher les trous.

30 l'ouh, i d'vint ascoher lès-Al'mands k'estint mwèrts avâ là;  
i d'vint hércher lès tch'vôs èt lès vatches k'estint towés;  
i lès d'vint hércher so l' costé po p'leûr passer. Èt èco,  
i n' plint nin roter come i v'lint pace ki, il avint toudi sogne  
du k'piter des mines ou dès grénâdes avâ lès cawyés.

---

Quand ils sortaient, ils devaient enjamber les Allemands qui étaient morts par ci par là; ils devaient traîner les chevaux et les vaches qui étaient tués, ils devaient les traîner sur le côté pour pouvoir passer. Et encore, ils ne pouvaient pas marcher comme ils voulaient parce que, ils craignaient toujours de toucher du pied des mines ou des grenades parmi les cailloux.

### 7. [Ve45] Bra (M.L., fermière, 63 ans)

1 I-gn-aveût dès hyayes ki toumint djus dè teût; èt là,  
m' papa fourit blèssé d'on-éclat d' bombe d'aviyon, pace  
ku lès-aviyons passint vrémint duzeû Florêt. Èt i toûrnint;  
èt lachint leûs bombes; c'esteût tèrible! c'esteût èhis'lant,  
5 on n'aveût jamây vèyou dès-aviyons du si près, ni si bas,  
hin. Èt come çoula, il alint d'one mohon à l'ôte. Mu papa  
pièrdéve tot s' song : il a d'moni onze djoûs sans, il a avou  
l' brès tot neûr; on pinséve k'on lî deûreût côper l' brès.

Mins, po nnè rum'ni azès djins d' Florêt, après on  
10 manèdje, a-bè, i ralint è l'ôte, pwisk'i-gn-aveût toudi onk

---

Il y avait des tuiles qui tombaient du toit. Et là, mon papa fut blessé d'un éclat de bombe d'avion, parce que les avions passaient vraiment au-dessus de Floret; et ils tournaient et lâchaient leurs bombes. C'était terrible! C'était effrayant! On n'avait jamais vu des avions de si près, ni si bas, n'est-ce pas. Et de cette façon, ils allaient d'une maison à l'autre. Mon papa perdait tout son sang; il est resté onze jours sans, il a eu le bras tout noir; on pensait qu'on devrait lui couper le bras.

Mais, pour en revenir aux gens de Floret, après une maison, eh bien, ils retournaient dans l'autre, puisqu'il y en avait toujours une qui brûlait.

ki broûléve. Et po fini, i s' trovint èn-one câve leûs treûs, lu seul manèdje ki d'monéve. Et là, i magnint dès poumes; et i-gn-aveût min.me on p'tit bébé d' cwète meûs là, k'on, ku s' mame li d'néve lu sin, et ku l' djône ome 15 du là aléve du tins-in tins moûde kékes golèyes du lècé à-n-one vatche. Pwis, finalemint, i d'vint cwand min.me ènn'aler foû d' là, après-aveûr brâm'mint priyé tos les sints dè paradis, hin. Gn-aveût onk ki v' priyéve Sint-Èkspédit' po, èspédiyer lès bombes, èt « Notrë Dame dë Lourdes, nos v', nos v' f'rancs one tchapèle volâ à l' copète du Florèt, su 20 dj' n'estans nin towés ». Et i f'zint brâm'mint dès promesses du totes lès sôrs, anfin, k'i n'ont nin t'nou pace k'i nn'ont stou d'loyés pus tard.

Ça fêt, zèls, i nn'ont nn'alé so Lanzîvâ; èt l' viyèdje a stou r' pris, parèt, don, par lès-Amèrikins. Et cwand 'l ont 25 arivé è Lanzîvâ, c'esteût co toudi dès-Al'mands. Mariye Crémér k'aveût aband'né su p'tit gamin k'aveût kéne adje? cwêtre, cwêtre ans, pwisku s' papa n' l'aveût nin vèyou; il èsteût d'â k'mince dèl guère. Elle aveût d'vou couri è-voye

---

Et à la fin, ils se trouvèrent dans une cave à 33, (c'était) la seule maison qui restait. Et là, ils mangeaient des pommes; et il y avait même un petit bébé de quatre mois là, qu'on, à qui sa maman donnait le sein; et le jeune homme de là allait de temps en temps traire quelques gouttes de lait à une vache. Et puis, finalement, ils durent quand même partir de là, après avoir beaucoup prié tous les saints du paradis, n'est-ce pas: il y en avait un qui vous priait Saint Expédit pour, expédier les bombes, et Notre-Dame de Lourdes : « Nous vous, nous vous ferons une chapelle ici au sommet de Floret, si nous ne sommes pas tués. » Et ils faisaient beaucoup de promesses, de toutes les sortes, enfin, qu'ils n'ont pas tenues parce qu'ils en ont été dispensés plus tard.

Alors, eux ils sont partis vers Lansival; et le village a été repris, n'est-ce pas, par les Américains. Et quand ils sont arrivés à Lansival, c'étaient encore des Allemands. Marie Crémér avait abandonné son petit garçon, qui avait quel âge? quatre, quatre ans, jusqu'à ce que son papa ne l'avait pas vu; il était du début de la guerre. Elle av... dû filer vers

so Lanzivâ. Èt pwis, cwand rum'nint, elle aveût d'vou  
30 piyocher là, hatcher; 'l esteût èdjalé lu face à l' tère. Il  
avint aband'né leüs mwêrts, don, têlemint k'il avint sogné.  
Bè ây, hin, k' faléve-t-i fé? D'moni avou lès mwêrts; èt pôr  
su fé tower là. Èt ç'a stou après dî djoûrs, hin, ç'a stou  
têrîbe cwand min.me, hin! k'il ont p'lou, k'il ont rarivé è  
Lanzivâ, lès-Amèrikins. Après dî djoûs, èt c'est l'onzin.me  
35 djoûr ku m' papa a stou èvacuwé po-z-èsse sogné, insi. Èt  
cwand k'i r'passint, à bin, gn-aveût avou brâm'mint dès  
towés, hin, hây-ay-ay! dès towés al'mands; èt il èstint  
èdjalés, èt i passint d'ssus avou lès djips. Èt i s' rudrèssint,  
don. Tot-z-èstant èdjalés, on passéve so lès pîs, èt potchint.

Lansival. Et puis, quand ils revinrent, elle avait dû piocher là, hacher; il était gelé, la face contre terre. Ils avaient abandonné leurs morts, n'est-ce pas, tellement ils avaient peur. Eh bien, oui, n'est-ce pas! Que fallait-il faire? Rester avec les morts et en plus, être tués là. Et ça a été après dix jours, n'est-ce pas, — cela a été terrible quand même, là — qu'ils ont pu, qu'ils sont arrivés de nouveau à Lansival, les Américains. Après dix jours, et c'est le onzième jour, que mon papa a été évacué pour être soigné, ainsi. Et quand ils repassèrent, eh bien, il y avait eu beaucoup de tués, n'est-ce pas, hây-ay-ay des tués allemands; et ils étaient gelés; et ils passaient dessus avec les jeeps; et ils se redressaient, n'est-ce pas. Etant gelés, on passait sur leurs pieds et ils sautaient.

Christiane WUIDAR

#### Signes particuliers

*i* : *i* ouvert, proche de é fermé bref.

*ü* : *u* ouvert, proche de ê fermé bref.

*ě* : *e* muet fr. (grenade).

*è, ê* (ital.) : *è, ê* très ouverts, proches de *a, â*.

*ö* : *o* long, de timbre intermédiaire entre ô et ô long ouvert.

*hy* : ich-Laut.

*y* : *n* avec résonance gutturale (à la finale ou à la pause).

## Les noms de famille *Sanspoux*, *Soxhelet*, *Stiernet*, *Taminiaux* *Tonglet*

### I. Les noms de famille *Sampou(l)x*, *San(s)poux*, *Sempo*, *-ot*, *-oux*

Ces noms de famille sont typiquement wallons et particulièrement du Brabant wallon; ils ne figurent pas dans les *Répertoires pour le Pas-de-Calais* (1820) et pour la Somme (1849). Au recensement du 31 décembre 1947, on comptait dans les arrondissements de Liège et de Nivelles : *Sampoulx* (Lg <sup>1</sup>), *Sampoux* (Lg <sup>1</sup>, Ni <sup>70</sup>), *Sanpoux* (Ni <sup>4</sup>), *Sanspoux* (Ni <sup>51</sup>), *Sempo* (Lg <sup>4</sup>, Ni <sup>5</sup>), *Sempot* (Ni <sup>25</sup>), *Sempoux* (Ni <sup>98</sup>).

Ces noms ont embarrassé les commentateurs. Aug. VINCENT, *Les noms de familles de Belgique*, p. 91, les classe parmi les « animaux domestiques » et p. 99, sous la rubrique « Tête »; de même dans son article du *Bull. Comm. Topon. Dialect*, 27, 1953, p. 82. On voit mal l'origine de pareil surnom, alors que *Pouillard* « pouilleux » est tout naturel.

Alb. CARNOY, *Origines des noms de famille en Belgique*, p. 177, a vu la difficulté et il note (note 2) : « Par contraste [avec *Pouillard*] des gens convenables ont été dénommés : *Sanspoux*, *Sempos* »; cette glose ne convainc pas non plus.

Eug. VROONEN, *Dictionn. étymol. des noms de famille de Belgique*, II, p. 331, glose, contre toute vraisemblance, *Sampou* par Saint-Paul (w. *sint Pô*) et *Sanspoux*, par une

prétendue localité française *Sampoux* (qui ne figure pas au Dictionnaire des communes).

Nous avons déjà, dans *Bull.... Le Vieux-Liège*, IV, n° 100, janv.-mars 1953, p. 195, proposé d'expliquer par « sans pouce », privé de pouce ou n'ayant qu'un moignon de pouce; cette explication est confirmée par w. (Nivelles) *poû, poûce* « pouce », précisément dans la région où le nom de famille abonde.

Pour Namur, *Sempot* est correctement glosé par « sans pouce » par Om. Jodogne, dans *Les Cahiers wallons*, 1976, p. 132.

On notera, d'autre part, que couper le pouce était un supplice judiciaire infligé à certains criminels. L'expression wallonne : *il a l' pôce côpè* signifie « il est ruiné », cf. L. LÉONARD, *Lexique namurois*, p. 756.

## II. Les noms de famille *Sohy* et *Soxhelet*

1. - Il faut d'abord noter que *Sohier* [Ne 2], w. *soyîre*, est le nom d'une commune luxembourgeoise; ce *Sohier* (1465 « *Sohieres* ») est un nom féminin d'orthographe négligée; il se confond, pour la graphie, avec notre anthroponyme normalement écrit *Sohier*.

Le nom de famille *Sohy* (le w. liég. doit être normalement *Sohi*; w. nam. *Soyî*) est représenté au recensement du 31 décembre 1947 (réserve faite pour le *Sohier* cité plus haut) dans l'arrondissement de Liège par 15 *Sohier*, 2 *Sohir*, 4 *Sohy*, 2 *Sohyr*; dans l'arrondissement de Nivelles par 2 *Sohie*, 3 *Sohier*, 3 *Sohir*, 5 *Sohy*.

*Sohy* est une forme évoluée de l'anthropon. germ. *Sigherî*, d'où *Siger*, très fréquent, cf. FOERSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, I, col. 1326; en Wallonie, il est attesté dès le 9<sup>e</sup> siècle : 943 « *Sigeerus* » *Recueil chartes Stavelot* -

*Malmedy*, I, p. 155; 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> s. « *Sicherus* » *ibid.*, I, p. 528.

Pour l'identification, cf. « *Sohier ou Siger d'Orbais* » DE HEMRICOURT; « *Siger dit Sohier d'Enghien* » ALB. BODY, *Les noms de famille*, p. 186. — Parmi les nombreuses attestations wallonnes, citons : oct. 1290 « *Suehiers* », mai 1342 « *Soyhiers* » *Arch. comm. Nivelles*, chirographes. — Comme prénom : 1391 « *Sohier Louvet* », prévôt de Mons.

2. - *Soxhelet*, w. (Argenteau) *Soh'lèt*, est un dérivé, avec le suffixe double *-el-et*, du thème *Soh-* tiré de *Sohier*. Au recensement du 31 décembre 1947, on comptait 1 *Sohelet*, 11 *Soxhelet*, 9 *Soxhlet* dans l'arrondissement de Liège, contre aucun dans l'arrondissement de Nivelles.

Le nom est spécifiquement liégeois, surtout de la région Verviers-Herve. Le chimiste *Em. Soxhlet*, inventeur d'un procédé de stérilisation, était originaire de Dalhem [L 32].

### III. Les noms de famille *Stiernet*, *Stiernon*, *Stiernotte*

Au recensement du 31 décembre 1947, on comptait dans l'arrondissement de Liège : 15 *Stiernet*, 25 *Stiernon*; dans l'arrondissement de Nivelles : 26 *Stiernet*, 1 *Stiernon*. Pas d'attestation dans le département du Pas-de-Calais en 1820.

En toponymie : à Heure-le-Romain [L 14], 1429 « *a stiernon marlir* » *Bull. Comm. Topon. Dial.*, 17, 1943, p. 82; à Jalhay [Ve 32], 1581 « *vers Sternoncore* » J. FELLER, *Topon. de Jalhay*, p. 373; à Landenne [H 35], « *Stiernonfays* » *cadastre*; à La Gleize [Ve 39], w. è *Stèrnonfa* : L. REMACLE, *Le Parler de La Gleize*, p. 287; à Cerfontaine [Ph 45], w. èl *fond Stèrnèt* : *Bull. Comm. Topon. Dialectol.*, 21, 1947, p. 112.

Alb. CARNOY, *Origines des noms de fam. en Belg.*, pp. 84, 87, 90, rattache *Stiernet*, *-on*, *-otte* à Etienne, mais sans expliquer la présence de *-r-*. Prudent, Aug. VINCENT, *Les noms de fam. de Belg.*, p. 46, ne cite pas ces noms sous lat. *Stephanus*. La glose d'Eug. VROONEN, *Dictionn. des n. de fam. de Belg.*, II, p. 353, est fantaisiste. Pour le « *Sternon-core* » de Jalhay, J. FELLER, *op. cit.*, p. 374, ramène *Sternon* à *Stievenon*, *Stiev'non*, *Stiernon*, dérivé de *Stephanos*, anc. fr. *Stiévéne*, *Stiev'ne*, fr. *Estienne*, *Étienne*; « l'*r* de *Stiernon* provient du *v*, ou d'un essai de francisation sur le patron de *piètri* - perdrix ».

Il n'est pas douteux que *Stiernet*, *-on*, *-otte* sont à rattacher à lat. *Stephanus*; nous verrions l'évolution comme suit : *Stephanus* > *Stev'ne* > *Stev'ne* > *Stenne* (par assimilation) > *Serne* (par dissimilation de liquides : *nn* > *rn*); on notera qu'*Esterne* est attesté dans H. JACOBSSON, *Essais d'anthroponymie lorraine. Les bans de tréfonds de Metz (1267-1298)*, 1955, p. 87. *Stiennon* étant bien attesté, la forme dissimilée *Stiernon* ne pose pas de problème.

Il n'en va pas de même pour *Stiernet*, car nous n'avons pas relevé de dérivé *\*Stiennet*, forme qui naturellement est possible. À notre avis, l'évolution est ici plus complexe; il faut partir d'un dérivé avec suffixe double *-el-et*. Au recensement du 31 décembre 1947, on ne comptait, dans l'arrondissement de Liège, que 1 *Stienelet* et 2 *Stienlet*; en revanche, dans l'arrondissement de Nivelles, 71 *Stienlet*; c'est donc un nom fréquent; forme ancienne : 1663 « *Louis Stienlet* », à Remicourt [W 39].

De *Stienlet*, on passe à *Stierlet* par la même mutation de liquides *nl* > *rl*; sont attestés : 1323 « *Johanne dicto Stierlet* », à Jemeppe [L 74] Éd. PONCELET, *Les fiefs... Ad. de la Marck*, p. 56; 1452 « *Stierlet de Lambermont* » [Ve 21] : M. YANS, *Pasicrisie des Échevins de Liège*, II, p. 328.

Par une nouvelle mutation de liquides *rl* > *rn*, on passe de *Stierlet* à *Stiernet*. Cette évolution complexe est à nos yeux la plus vraisemblable, tant que des dérivés *Stiennet* n'auront pas été repérés.

#### IV. Le nom de famille *Taminiaux*

Au recensement du 31 décembre 1947, on comptait dans l'arrondissement de Liège : 1 *Tamineau*, 3 *Taminiaux*; dans l'arrondissement de Nivelles : 1 *Tamignaux*, 5 *Tamigneau*, 12 *Tamigneaux*, 19 *Tamigniau*, 2 *Tamigniaux*, 5 *Taminau*, 1 *Tamineau*, 1 *Tamineaux*, 109 *Taminiau*, 22 *Taminiaux*. D'après un sondage en 1968, le maximum de densité du nom est situé dans les régions Nivelles-Ath et La Louvière-Soignies; dans une moindre mesure, dans les régions de Mons et de Tournai.

En France, le nom est attesté dans le Nord et dans l'Aisne : Alb. DAUZAT, *Dictionn. des noms de fam.*, p. 624; il est absent dans les Répertoires pour le Pas-de-Calais (1820) et pour la Somme (1849).

A Seneffe [Ch 6], « lorsque les enfants voulaient injurier les enfants des familles *Tamigniaux* assez nombreuses dans cette localité, ils leur criaient : Tamignia, race de mourdreux [= meurtriers], qui a tué saint Feuillien dans l' Louvia [nom d'un bois] » N. CLOQUET, *Promenade géo-archéologique dans les environs de Feluy*, dans *Documents et Rapports Soc. paléontol... Charleroi*, II, 1868, p. 328. Sur les armes de la famille *Tamineau*, cf. *Ann. Soc. archéol. Nivelles*, 18, 1959, p. 205.

FORMES ANCIENNES : 1598 « Gilles Tameneau » *Wavriensia*, 8, 1959, p. 11.

1685 « Philippe Tamineau », de Seneffe [Ch 6] *Ann. Soc. archéol. Nivelles*, 11, 1926, p. 661.

1743 « Marie-Françoise Tamineau » Ph. HAC, *Anthroponymie de Retinne* [L 81], p. 213 (mém. licence philol. romane, Liège, 1974-1975).

1756 « J.-A. Taminau », vicaire d'Ellemelle [H 61] *Bull. Soc. Art Hist. Dioc. Liège*, 52, 1976, p. 70.

Pour un Belge, *Taminiau* évoque d'emblée le nom du village de Tamines [Na 87], w. *Tamène*, *Tamine*, et cette explication est adoptée dans la plupart des manuels : Aug. VINCENT, *Les noms de fam. de Belg.*, p. 32 (adjectif formé sur T.); Eug. VROONEN, *Dictionn. des n. de fam. de Belg.*, II, p. 362 (de T., avec suffixe d'origine *-iau*); Alb. DAUZAT, *Dictionn. des noms de fam.*, p. 624 (originaire de T.)<sup>(1)</sup>. Mais *Taminiau* ne pourrait être qu'un diminutif « petit Tamines », toponyme non attesté; le suffixe *-ellu* n'est pas formateur de gentilé.

Alb. CARNOY, *Origines des noms de fam. en Belg.*, p. 205, rattache le nom à fr. *étamine*; en faveur de cette glose, on pourrait alléguer le w. liég. *tamène* « étamine » (à côté du w. *stamène*), mais un dérivé masculin de lat. *stamineus* n'est pas attesté, cf. le *FEW*, 12, pp. 229-230.

Nous proposons d'expliquer *Taminiaux* par un dérivé en *-ellu* de w. liég. et nam. *tamon* « timon »; pareil dimin. de lat. *temo* est attesté : anc. flandr. *timoniel* « petit timon » *FEW*, 13/I, p. 167 b. Le passage de la voyelle prétonique à a est fréquent en wallon (type w. *samin.ne* « semaine »); dans cette hypothèse, la forme de 1598 « *Tameneau* » s'expliquerait par un affaiblissement de *-o-* en *-e-* à l'intertonique.

<sup>(1)</sup> Cette glose remplace celle de la p. 568 : « dérivé de *tamin*, qui paraît représenter une variante [non attestée] de *tamis*. V. Tamisier ».

## V. Le nom de famille *Tonglet*

Au recensement du 31 décembre 1947, on comptait 22 *Tonglet* dans l'arrondissement de Liège et 13 dans l'arrondissement de Nivelles. Nous avons relevé le nom : en 1914, à Tintigny; en 1940, à Namur; en 1958, à Huy (et Evelette, Ohey, Jallet), à Barvaux, Grandménil, Châtillon; en 1975, à Quévy-le-Petit. En France, 2 *Tonglet* dans le Répertoire du Pas-de-Calais (1820); pas de mention pour la Somme (1849), ni dans le *Dictionn. des noms de fam.* d'Alb. Dauzat.

Attestation ancienne : Henri *Tonglet*, à Thon-Samson, au 18<sup>e</sup> siècle : *Le Guetteur Wallon*, 1963, p. 39.

Pour Alb. CARNOY, *Origines des noms de fam. en Belg.*, p. 85 : dérivé en -et d'Antoine ?? [le double point d'interrogation est de l'auteur].

Eug. VROONEN, *Dictionn. des n. de fam. de Belgique*, II, p. 373, glose par « tongrois » [habitant de Tongres], ce qui est arbitraire, -et n'étant pas un suffixe ethnique.

Nous proposons de voir dans *Tonglet* un avatar de l'anthroponyme *Gontelet*, dérivé en -elet du thème *Gont*-tiré de *Gont(h)ier*, nom fréquent d'origine germ. *gund-hari* : FOERSTEMANN, I, col. 702.

Le phénomène phonétique suivant se serait produit; dans *Gontelet*, la consonne initiale *g* aurait permué avec la consonne initiale *t* de la seconde syllabe, d'où le passage *gont-* > *tong-*; pareilles métathèses de consonnes sautant d'une syllabe à l'autre peuvent paraître étonnantes, mais on en trouvera de nombreux et curieux exemples wallons, tels *livrè* > *rîvlè*, *pote* > *tope*, dans J. Haust, *Notes sur quelques termes dialectaux de la Belgique romane*, dans *Festschrift J. Jud.* 1943, pp. 389-404.

Nous n'avons pas relevé *Gontelet* parmi les noms de famille modernes, mais il est bien attesté à date ancienne :

- 1328 « Gonthier Gonthelet », à Bovenistier : Arch. État Liège, *Chartreux*, reg. 1, fol. 87.
- 1339 « Gonteles le doien », à Faimes : Arch. État *Huy*, *Abb. Val-Notre-Dame*, reg. 7, fol. 36.
- 1348 « Gontelet, fil damme Heluy de Bovegnistier » : ED. PONCELET, *Les feudataires Engl. de la Marck*, p. 273; vers 1380 « Gontier dit Gontelet d'Omal; Gontier dit Gontelet Maillard » : DE HEMRICOURT, *Œuvres*.
- 1410 « Gontelet Agache » : *Mém. Soc. hist. Tournai*, 7, 1861, p. 80.
- 1433 « Gontelle d'Oha, fils de Gontier » G. HANSOTTE, *Invent. abbaye Neufmoustier*, p. 188.

Jules HERBILLON

## Comparaisons traditionnelles en namurois (suite \*)

*one panse* come *on badou*, un ventre comme un tonneau à purin; ...  
*come on satch di laton*, ... comme un sac de son, volumineux mais sans consistance.

*on parapli* come *one fouye di djote*, un parapluie comme une feuille de chou, de qualité médiocre; — *come li cia do pouyu d' Lisogne* (Dorinne), ... semblable à celui du velu de Lisogne, id.

*pârfond* come *on pus'*, profond comme un puits.

*passer* come *rin*, passer comme rien, très facilement; — *come on vint*, — comme un vent, rapidement.

*paujère* come *i-gr-aureûve* *on mwârt è l' maujone*, paisible comme s'il y avait un mort dans la maison.

*pauques, pâques* : *fer sès pauques* come *lès mon.nîs*, remplir son devoir pascal comme les meuniers, au dernier dimanche du temps pascal.  
*do pèkèt* come *di l'èwe*, du genièvre comme de l'eau, baptisé.

*fer dès pèlaques* come *mi p'tit dwègt*, faire des épéchures aussi épaisses que mon auriculaire.

*pèlé* come *on rat*, pelé comme un rat; — *come li cu d'on maurticot*, — comme le derrière d'un singe; — *come on gngno*, — comme un genou; — *come one fèsse*, — comme une fesse; — *come li cu do vî saint Nicolés*, — come le derrière du vieux saint Nicolas, usé.

*pèneûs* come *on r'naud qu'one pouye aureûve ieû*, désappointé comme un renard qu'une poule aurait berné; — *come on baudèt qu'a rovyl s' nom*, — come un âne qui a oublié son nom.

*péri, périr* : *i pèrirè pa lès pates*, come *lès baudêts*, il périra par les pattes, comme les baudets.

\* V. le début in DW 6, pp. 108 sv.

**on pés** comme *one banse*, un pis comme une manne; ... *come li pot d' li stüve*, ... comme le pot du poêle; ... *come one ârmwère*, ... comme une armoire.

**pèsant** *come do plomb*, pesant comme du plomb.

**pèter** *come on vi roncin*, péter comme un vieil étalon.

**pèter** *come on còp di scorfyé*, claquer comme un coup de fouet; — *come on còp d' fusik*, — comme un coup de fusil.

**peû**, peur : *awè peû come dins on bwès*, avoir peur comme en un bois; *ènn'awè peû come do l' pèsse*, le craindre comme la peste; ... *come do vèt' diâle*, ... comme le diable vert; ... *come do gris leup*, ... comme du loup gris.

**peûpler** *come one robête*, proliférer comme un(e) lapin(e).

**one pia** *come do lacia*, une peau comme du lait, commune chez les roux; ... *come do v'lour*, ... comme du velours, douce.

**p(i)chi**, pisser : c'est *come on pichereûve dins one banse*, cela équivaut à pisser en une manne, geste inutile; ... *come on pichereut dins on violon*, ... en un violon, id; *lai-l' pichi*, c'est *come li mouton* : *i piche longtimps*, laisse-le uriner, c'est comme le mouton, il urine longuement.

**pîd**, pied : *dès pids come dès balètes*, des pieds comme des battoirs; ... *come dès batias*, ... comme des bateaux; ... *come dès samwin.nes*, ... comme des semaines, longs; ... *come dès messes d'anéye*, ... comme des messes anniversaires, id; *dès pids come dès grognons d' tchin*, ... comme grognons de chien, froids; ... *come dès cossins*, ... comme des coussins, cédematieux.

**pimpéye** *come one princesse*, pimpée comme une princesse.

**pinser**, penser : *i n'e pinse nin mwins'*, *come li pinson da Djauque*, il n'en pense pas moins comme le pinson de Jacques, il a son jugement à ce sujet.

**piquant** *come do pwève*, piquant comme du poivre.

**ièsse piqué** *come intè cûr èt tchau*, être piqué comme entre peau et chair, en région hypodermique.

**planté** *come on piquêt*, planté comme un piquet, raide.

**plaquer** *come di l'aurpi*, coller comme la poix; ... *come one èplausse*, — comme un emplâtre; — *come dès botons d' sôdâr*, s'agripper comme fruits de bardane; — *come do stron au pania*, coller comme étron à la chemise, ferme; *ièsse plaqué* *come one tchétwère*, être plaqué (de boue ou de bouse) comme une ruche.

**plat** *come one figue*, plat comme une figue; — *come one flate*, — comme une plaque de bouse; — *come one punaise*, — comme une

*punaise; plate come one vôte, plate comme une crêpe; plate come one plantche, — comme une planche, se dit d'une femme sans poitrine.*

**plin** *come on-ou, plein comme un œuf; — come one basse, — comme une flaque d'eau; — come « la Pologne », saoul comme la Pologne; — come on Polonais, — comme un Polonais.*

**plouûre** *come s'il è wîdeut, pleuvoir à verse; — come s'on l' dineûve po rin, comme si on le distribuait gratis; — come à têtes di trôye, — en grosses gouttes, pareilles à tétins de truie.*

**poli** *come on murwè, poli comme un miroir (2), bien éduqué; — come one casserole di scrufièr (iron), — comme une marmite de fonte, (1) rugueux, (2) mal éduqué; — come on craya, — comme un mâcher-fer, (1), (2).*

**pouyu** *come on sindje, velu comme un singe.*

**pôve** *come Job, pauvre comme Job.*

**près** *come cu èt tch'mije, proche comme cul et chemise.*

**presséye** *come one covrèse qu'è r'va su sès-ous; pressée comme une poule couveuse qui rejoint son nid.*

**prinde** *li temps come i vint, èt lès djins come i sont, prendre le temps comme il vient et les gens comme ils sont, maxime de sagesse.*

**prinde** *come on côp d' fisik, se manifester brutalement comme un coup de fusil, (santé); ièsse pris come un pâ inte deûs-ongues, être pris comme un pou entre deux ongles, — en fâcheuse posture.*

**prinde**, s'enflammer : *i prind come do vi bwès, il s'enflamme comme bois vieux, aisément.*

**prôpe** *come one aragne, propre comme une araignée; — come s'i sôt'reuve foû d'une bwèsse, — comme retiré d'une boîte; — come soflé foû d'une bûse, — comme soufflé hors d'un tuyau (à l'intérieur luisant).*

**puwer** *come on vêchau, puer comme un putois.*

**pwarter** *come on-éfant à batême, porter comme un enfant au baptême, avec précaution; — come li « Saint Sacrémint », comme l'ostensoir, id.*

**si pwarter** *come li « Pont Neuf », se porter comme le Pont Neuf, très bien; ... come li Quinze d'Awous', ... comme le Quinze Août, id.; ... come saint Tibaut, qui bwèt bin èt qui n' mougne nin mau (iron.), ... comme saint Thibaut qui boit bien et ne mange pas mal; ... come on tchin à l' lache, ... comme un chien enchaîné, mal; ... come li mitan d'on tchin au sès deûs pates (iron.), — comme la moitié d'un chien sur ses deux pattes, id.*

**do pwin** *come do cougnou, du pain pareil à la brioche de Noël, délicat; ... come do mitchot, ... comme la brioche; ... come dol*

*chume*, ... comme de l'écume, peu nourrissant; ... *come do fête*, ... comme du foie, mal levé.

*dès pwès come do suke*, des pois bien sucrés.

*qwê(re)*, chercher : *aler quê(re) ça come one puce à s' tchause*, aller chercher cela comme une puce à sa chaussette, sans difficulté; ... *come one pénéye è s' bwèsse*, ... comme une prise en sa boîte (de tabac à priser), id.

*c'est come li quèwe do tchét*, *qu'a bin v'nu*, c'est comme la queue du chat qui est enfin venue, votre patience est récompensée.

*si rabrèssi come deûs vis pôves*, s'embrasser comme deux vieux mendiants, de tout leur cœur et tendrement; ... *come s'i sérin.n' à pices*, ... comme s'ils étaient engagés à un travail à la pièce, avec fougue.

*si rafyi come on-êfant do l' saint Nicolès*, se réjouir comme un enfant de la fête de saint Nicolas (comme d'une joie à venir); ... *come on tchin d'on-oucha*, ... comme un chien qui espère recevoir un os; ... *come one pouye d'on viér*, ... comme une poule espère trouver un ver.

**raisonâbe** *come on grand*, raisonnable comme un adulte (enfant).

**ramasser** *come on voleâr*, arrêter comme un voleur.

**rapwarter** *come on tchin d' tchèsse*, rapporter (toute chose digne d'intérêt) comme un chien de chasse rapporte le gibier.

**râre** *come on bleuw tchin*, rare comme un chien bleu; — *come on blanc cwârbau*, — comme un corbeau blanc; — *come one bleuwe vatche*, — comme une vache bleue; — *one crausse gade*, comme une chèvre grasse; — *come on trêfe à quate fouyes*, — comme une feuille de trèfle à quatre lobes; — *come trêze à l' dozin.ne*, — comme treize à la douzaine; — *come on djon.ne di mouchon qui pwate li bêtchige à sêts parints*, — comme un oiselet qui porte la becquée à ses parents; — *come do stron d' pâpe* (iron.), — comme de l'étron de pape.

**rassît** *come on pwin d' chis lîves*, rassis comme un pain de six livres, réfléchi.

**rassonré** *come on gobieû*, déguenillé comme un chiffonnier.

**ratchi** *come on vêchau*, cracher comme un putois.

**ratinde** *come après l' bon Diè*, attendre comme (l'on attend) Dieu; — *come on tchét après one soris*, — comme un chat (attend) une souris; — *come on tch'fau après s'-t-awin.ne*, — comme un cheval (attend) son avoine.

**rauyi** *one gueûye come on for*, ouvrir une bouche béant comme un four.

**réglé** come one ôrlodje, être réglé comme une horloge, ordonné; ... come do papi d' musique, — comme du papier (à copier les partitions de) musique, méthodique.

**rè-igni**, réchauffer : ièsse rè-igni come avou one grande gote, être réchauffé comme après (avoir avalé) un grand verre de genièvre.

**réponde** come ça li boute, répondre comme cela lui vient à l'esprit, sans discernement; — come on tchin, — comme à un chien, sans égards.

**rétassis** come dès sârdines dins leû bwèsse, entassés comme sardines en leur boîte.

**si r(i)choner** come deûs gotes d'êwe, se ressembler comme deux gouttes d'eau, — étonnamment.

**r(i)cire** come onk qu'apwate one boûsse, recevoir de même que (l'on recevrait) quelqu'un qui apporte une bourse, très bien; — come on p'tit bon Diè, — comme un petit dieu, id.; — come on tchin dins on djeu d' guîyes, — comme un chien en un jeu de quilles, très mal.

**r(i)glati** come Moûse au solia, briller comme la Meuse au soleil.

**r(i)lètchi** come on via qu'a deûs mères, relâché comme un veau qui a deux mères; vraiment entretenu à la perfection; — come on djoû d' fièsse, — comme un jour de fête, pimpant.

**r(i)lûjant** come on pièle, luisant comme une perle; — come un novia sou, — comme un sou neuf; — come on clau d' keâve, — comme un clou de cuivre; — come on solia, — comme un soleil; — come on fougnant, — comme une taupe, soit de propreté, soit de crasse.

**r(i)muwant** come one copiche, remuant comme une fourmi.

**c'est rin**, jusse come ti pêtereûve dins one basse, ce n'est rien, exactement comme si tu faisais un pet dans une flaue d'eau, ne t'inquiète pas.

**rinièti** come à Pauque, nettoyé comme à Pâques (pour la toilette pascale).

**rîre** come on spwè, rire comme un pivert; — come one gade, — comme une chèvre, par saccades; — come on bossu, — comme un bossu, sans fin; — i rit, i brait come li gade di Chimai, il rit, il pleure comme la chèvre de Chimay, quand bon lui semble.

**r(i)tchair** dissu sès pates come lès tchêts, retomber sur ses pattes comme les chats, avec agilité, avec perspicacité; — come li ratchon è l'air, — comme le crachat envoyé en l'air, qui peut atteindre son but, (ou) le nez de celui qui l'a lancé, arme à double tranchant.

**r(i)toûrner** come on crêton o l' pêle, retourner comme lardon en poêle, aisément, (ou) longuement.

**riv'nu todis su l'êve** come di l' ôle, revenir au-dessus de l'eau comme l'huile, chose inéluctable, événement fatal.

**r(i)waïti**, regarder : *si r'waiti come dès frères*, se considérer comme frères, bien s'entendre; ... *come dès tchins*, ... comme des chiens, vivre en mésentente.

**rodje** *come on coq*, rouge comme un coq; — *come li crèsse di coq*, — comme la crête du coq, — *come li feu*, — comme le feu; — *come on bôria d' feu*, — comme une boule de feu; — *come one puyaune*, — comme une pivoine; — *come l'âme d'au diâle*, — comme l'âme du diable (iron.).

**rond** *come one cosse*, rond comme une cosse (de pois bien remplie); — *come one fesse*, — comme une fesse; — *come on posson*, comme un pot arrondi.

**ronfler** *come one basse*, ronfler comme une contrebasse.

**roter** *come on canard*, — comme un canard, d'une démarche dégingandée; — *come lès grèvesses*, — comme les écrevisses, à reculons; — *come one crawietûse gade*, — comme une chèvre rabougrise (iron.), déhanché; — *d' crèsse*, *come li tchin qui r'vint d'â l' fièsse*, — marcher de guingois, comme le chien qui revient de la ducasse; — *come on saisi*, — comme une personne surprise; — *come lès payes au molin*, — comme les résidus de paille au molin, très vite; — *come one passéye di wayin*, — comme une vente de regain, id.; — *come one lète à l' posse*, — comme une lettre à la poste, vite et bien; — *come on l'a todis fait*, — comme on l'a fait de tout temps, selon la loi ou la coutume.

**rôtyi** *come one pome di rin.nète*, se ratatiner comme une pomme de rainette; — *come one tchitche*, — comme une pomme tapée.

**ruv'nu**, *l' quèwe dins lès pates*, *come lès tchins*, revenir, la queue entre les jambes, comme les chiens, désabusé; c'est *come l'ôte*, à *fwace do sondji èt do studyi*, ça m' *rivint*, ça me revient en mémoire, à force de méditer et d'étudier, comme l'autre (iron.).

**bin ruv'nant** *come on-uch di prijon* (iron.), avenant comme une porte de prison.

**rwèd** *come on piquêt*, raide comme un piquet; — *come on pau*, id.; — *come Bamban*, id.; — *come il aureâve ieû avalé on scaurson*, — comme s'il avait avalé une perche à haricots; — *come il aureut one pièce à s' cu*, — comme s'il avait une perche au derrière.

**rwèd** *come one bale (di fusik)*, rapide come une balle (de fusil), prompt; — *come li male des-Indes*, — comme la malle des Indes, id.; — *come on cu d' plomb* (iron.), — comme un individu au cul de plomb.

**ièsse** *come saint Tibaut*, *qui bwèt bin èt qui n' mougne nin mau*, être comme saint Thibaut, qui boit bien et ne mange pas mal, être un bon vivant.

**sâje** come *on-andje*, sage comme un ange; — *come one imaudje*, — comme une image..

**salé** come *dol péke*, salé comme la saumure; — *come on sorèt*, — comme un hareng saur.

**sauteler** come *one puce*, sauter comme une puce; — *come on gadot*, — comme un chevreau.

**scrîre** come *on notaire*, écrire comme un notaire; *si lèyi scrite come li papi*, se laisser écrire comme tout papier, être docile.

**sérè** come *li tchin qui stron.ne*, mal à l'aise comme chien qui s'étrangle; — *come one pouye qu'a l' pépiye*, — comme une poule atteinte de pépie, être tracassé, avoir soif.

**sérieûs** come *one pouye qui piche* (iron.), sérieux comme poule qui pisse, faussement.

**setch** come *one astale*, sec comme un copeau; — *come brokète*, — comme brindille; — *come on corau*, — comme souche desséchée; — *one pièce à oubion*, — comme perche à houblon; — *come on côp d' trique*, — comme un coup de trique; — *come on coucou*, — comme un coucou; — *come li cu da l' vige feume*, — comme le derrière de la vieille femme.

**seur** come *dol surale*, acide comme l'oseille; — *come dol vèsse di trôye*, — comme de la vesse de truie.

**sêwe** come *l'êfant qui fait sès pauques*, sain comme l'enfant qui fait sa communion solennelle.

**sièrvu**, servir : *ièsse sièrvu come on prince*, être servi comme un prince.

**simpe** come *bondjoû*, simple comme bonjour.

**sinte**, sentir : *si sinte come on nou*, se sentir comme remis à neuf.

**sîre** come *on p'tit tchin*, suivre comme un jeune chien.

**s(i)trindu** come *li tchin qui stron.ne* (à l' lache), angoissé comme le chien qui s'étrangle au collier.

**sofler** come *li vint d' bïje*, souffler comme la bise; — *come on boû mau tuwé*, — comme un bœuf mal tué, haletier avec force.

**solé**, soulier : *dès solés come dès batias*, des souliers comme des bateaux.

**do song** come *di l'ewe*, du sang comme de l'eau, anémique; ... *come do bigau*, ... comme du purin, lourd et épais.

**son.ner** come *on boû qu'on-achore*, saigner comme un bœuf qu'on égorgé.

**on sospir** come *one banse*, un soupir comme une manne, profond; ... *come po rinde l'âme*, comme pour rendre l'âme, id.

**dol soupe** come *di l'ewe*, du potage comme de l'eau, sans consistance; ... *come do mwarti*, comme du mortier, consistant.

**soûrd** *come one bwache*, sourd comme une bûche; — *come on mayêt*, — comme un maillet; — *come on pot*, — comme un pot.

**soyant** *come one gade à bérwête*, crispant comme une chèvre sur une brouette; — *come wèspe*, — comme une guêpe; — *come dol tchène dins lès dints*, — comme du chanvre dans les dents, agaçant.

**spès** *come dol tchène*, épais comme du chanvre (semé dense).

**spiter** *come one fricasséye di féte*, éclabousser comme une friture de foie; — *come dès r'nos o l' pèle*, — comme des rognons dans la poêle.

**spiter** *èvôye* *come on vint*, s'éclipser comme un vent, subrepticement.

**stampé** *come on bolau*, debout bien droit comme une borne (de pierre); *stampés* *come dès sôdârs*, en position fixe comme des soldats.

**stauré** *plat* *come one rin.ne*, renversé complètement comme une rainette; ... *come one flate*, ... comme une plaque de bouse.

*c'est* *come li stocfis'*, ça n' fait ni bin ni mau, c'est pareil à la morue séchée, cela ne fait ni bien ni mal, c'est un mets sans valeur.

*on stomae'* *come on pwin*, un estomac comme un pain, lourd; ... *come on pavé*, ... comme un pavé, encombré.

*on stomae'* *come on pupite di musuçyin*, un buste pareil à un pupitre de musicien, plantureux; ... *come one plantche*, ... comme une planche, plat; ... *come deûs côrintines dissu l' tauve*, ... comme deux raisins de Corinthe sur la table, à peine ébauché.

**subtil** *come one masindje*, agile comme une mésange; — *come on spirou*, — comme un écureuil; — *come on tchét*, — comme un chat; — *come on tchin d' plomb* (iron.), — comme un chien de plomb.

**sûr** *di li come si djè l'aureâve fait*, sûr de lui comme si je l'avais fait, absolument.

**suwer** *dès gotes* *come dès pwès*, suer des gouttes comme des pois; ... *come mi pougn*, ... comme mon poing.

**taper** *come au flaya*, frapper comme au fléau, violemment; *si taper* *come on pidjon à l' plantche*, fondre directement comme le pigeon (de concours) qui rentre en son pigeonnier.

**tayi** *come on razuè*, couper comme un rasoir; — *come one amè-drouye*, — comme un couteau de châtreur, très mal.

**tchair** *come one masse*, tomber comme une masse, d'un seul coup; — *come one pleuve d'oradje*, s'abattre comme une pluie d'orage, subitement et dru; — *come on còp di scorïye*, — comme un coup de fouet, séchement; — *come dès mouches*, — comme des mouches, aisément et en nombre; — à l'astchèyance, *come li boneûr è l'air*, — au hasard, comme le bonheur venant du ciel; *tchair à djeu* *come on tchin à puces*,

recevoir des jeux (aussi bien fournis) qu'un chien reçoit de puces; *c'est come tchair d'on bwagne su on-aveûle*, c'est ce qui s'appelle passer d'un borgne à un aveugle, passer d'un état à un autre, bien pire; *tchair come mârs'* è *cwarème*, tomber comme mars en carême, sans conteste.

**tchanter** *come on rossignol*, chanter comme un rossignol; *lès djon.nes tchanterenut come lès vis chufèlenut*, les jeunes chantent comme les vieux sifflent, selon le ton donné.

**tchêr** *come do pwève*, cher comme le poivre.

**tchèrdji** *come on baudet*, chargé comme un baudet, fort; — *come on mulèt*, id.; — *d'caurs come on crapôd d'plumes* (iron.), chargé d'argent comme un crapaud (l'est) de plumes.

*il est come lès tchêts*, *i fait râre èwou qu'i trèbuke*, il est semblable aux chats, il trébuche rarement, il est prudent.

**tchivia, tch'fia**, cheveu : *awè dès tch'fias come dol sôye*, avoir des cheveux (fins) comme la soie; ... *come dès baguètes*, ... comme des baguettes, drus et raides; ... *come dès picots d' nièrson*, ... comme des piquants de hérisson.

**tchitchi** *come one pome*, se ratatiner comme une pomme.

**tchôd** *come one pitite cwaye*, chaud comme une petite caille; — *come lès sét' solias è l'air*, — comme les sept soleils dans le ciel; — *come lès vèras d' l'infér*, — comme les verrous de l'enfer, brûlant.

**tchôtchôd** *come on novia ramon*, enfiévré comme nouveau balai.

**tchuler** *come one Madelin.ne*, pleurer (à chaudes larmes) comme une Madeleine.

**tène** *come po trawer*, mince au point de menacer de se trouver; vraiment maigre; — *come one sitamène*, — comme une étamine; — *come po veûy au-t-truviès*, — au point de voir (la lumière) au travers, translucide.

**dol têre** *come do chnouf*, de la terre comme tabac à priser, très meuble.

**one tièsse** *come on cabouyau*, un crâne comme un galet roulé, chauve; — *come on canada*, ... comme une pomme de terre, id.; ... *come on gngno*, ... comme un genou, id.; ... *come one fèsse*, ... comme une fesse, id.; ... *come on rutabaga*, ... comme un navet fourrager, id.; ... *come on cabû*, ... comme un chou, grosse; ... *come one pane di vêre*, ... comme une tuile de verre, luisante; ... *come one maque d'atatche*, ... comme une tête d'épingle, fine; ... *come on ritchau*, ... comme un geai, ébouriffée; ... *come on nid d'agace*, ... comme un nid de pie, en désordre; ... *come one ouolute*, ... comme un hibou, ahurie; ... *come on tch'fau godin*, ... comme cheval de cavalcade, fier sans

raison; *awè one tièsse come on saya*, avoir une tête comme un seau, sensible aux bruits.

**tièstu** *come on boc*, tête comme un bouc; — *come on baudèt*, — comme un âne; — *come on mulèt*, — comme un mulet; ... *come on Ardinwès*, ... comme un Ardennais.

**timps**, temps : *awè bin l' temps*, *come on maule d'agace*, avoir bien le temps, comme une pie mâle; ... *come li cia qui mousse lès tchins*, ... comme le préposé à l'habillage des chiens.

**tinre** *come di l'aubwisson*, tendre comme le bolet; ... *come dol roséye*, ... comme la rosée.

**tonde** *come on bèdot*, tondre comme un agneau.

**tosser** *come on vi r'naud*, tousser comme un vieux renard.

**do toubac'** *come do foûre* (iron.), du tabac comme du foin, de mauvaise qualité.

**toûrminté** *come one wèspe qu'a s' cu spotchi*, tourmenté comme une guêpe dont l'arrière-train est écrasé; — *come one pouye qu'a piérdu s't-ou*, — comme une poule qui a perdu son œuf.

**toûrner** *come one pîrwitche*, tourner comme une toupie; — *come one pwâraglace*, id.; — *come one toûrpène*, id.; — *come one rabanère*, comme une girouette; — *come on molin à chwaches*, — comme un moulin à tan.

**tracassé** *come on lum'çon dins l' farène*, tracassé comme limace en farine.

**trâite** *come dès dints d' rëstia*, fourbe comme dents de râteau (déposé, dents en l'air).

**trâiti** *come on tchin*, traiter comme un chien.

**tranquile** *come Batisse* (iron.), calme comme Jean-Baptiste.

**travayi** *come on-ome*, travailler comme un homme, d'une manière exemplaire; — *come on nègue*, — comme un nègre, dur; — *come on boû*, — comme un bœuf, id.; — *come on tch'fau* — comme un cheval, id.; — *come quate*, — comme quatre, id.; — *come po s' foute*, — comme pour se moquer, bousiller l'ouvrage; — *come on man'daye*, — comme un bousilleur.

**trawé** *come one passète*, troué comme une passoire.

**trèbuker** *come one sôléye*, trébucher comme un homme ivre.

**trimpé** *come one soupe*, trempé comme une soupe.

**tronner** *come one foye*, trembler comme une feuille; — *come one foye di plope*, — comme une feuille de peuplier; — *come on tchin qui tchit*, — comme un chien qui se soulage; — *come on tchin qui*

*tchit dès bloukes*, — comme un chien qui chie des boucles, qui souffre de constipation.

*troter come li saveti d' Jérusalèm*, trotter comme le savetier de Jérusalem, comme le Juif errant.

*ùler come on leup*, hurler comme un loup.

*one valise come on marchand d' lunètes*, une valise pareille à celle du marchand de lunettes, un bagage imposant.

*vèner come on tchin*, flairer comme un chien.

*vèssus come dès pièrots qui sont r'tchègus au fond d' leu nid*, transis comme jeunes moineaux refoulés dans le fond du nid.

*vèt' come porète*, vert comme poireau perpétuel.

*veûy*, voir : c'est *do veûy come li gofe tchait*, il faut voir où la goutte va tomber, aligner son attitude selon la conjoncture.

*veûy voltî*, aimer : ... *come si brès*, aimer comme son bras; ... *come sès-ouy*, ... comme ses yeux.

*vi come Matisalé*, vieux comme Mathusalem; — *come lès vôyes*, — comme les chemins.

*viker come on monsieû*, vivre comme un seigneur; — *come on prince*, — comme un prince; — *come on mènir* (iron.), très bien; — *come on tchin*, — comme un chien, à l'écart; — *come on nûton*, — comme un gnome, id.; — *su s' crache, come on tasson*, — en sa graisse, comme le blaireau, égoïstement.

*vinde*, vendre : *ça s' vind come do pwin au bolèdji*, cela se vend comme pain à la boulangerie; ... *come si ç' sèreûve po rin*, ... comme si c'était gratis, très bien.

*vinte*, ventre : à *s' vinte*, come saint Pancrace (iron.), gourmand comme saint Pancrace; *on* — *come one afiche*, un ventre comme une affiche, inexistant; ... *come one tone*, ... comme un tonneau, proéminent; ... *come on satch di laton*, comme un sac de son, volumineux et flasque.

*vinu*, venir : — *come mârs' è cwarème*, venir comme mars en carême, sans faute; — *come lès pwès foû d'on satch*, — comme les pois hors d'un sac, aisément; — *come li pôvrîte su l' monde*, — comme la misère sur le monde, en abondance; *ça va, ça vint*, come *li cu d'on vi roncin*, cela va, cela vient, comme le cul d'un vieil étalon; *on vint* *come on vout, on-z-è r'va come on pout*, on vient comme on le veut, on s'en retourne comme on le peut, (surtout au jour de ducasse).

*on visadje* *come on for*, un visage comme un four, rutilant; ... *come plin.ne lune*, ... comme la pleine lune, rubicond; ... *come one lame di*

*coutia*, ... comme une lame de couteau, mince et allongé; ... *come one chumerète*, ... comme une écumeoire, marqué par la variole; ... *come li cu d'on vi ome*, ... comme le derrière d'un vieillard, décharné; ... *come dol crôye*, ... comme la craie, blême; ... *come dol maquéye*, comme caillebotte, id.; ... *come do papi machi*, ... comme papier mâché, défait; ... *come on bon Diè d' pitié*, ... comme un Christ émacié.

**voleûr** *come one agace*, voleur comme une pie; — *come on piérot*, — comme un moineau; — *come on tchin d' baraqui*, — comme un chien de forain.

**voyadji** *come li Djwiſ̄ èrant*, voyager comme le Juif errant.

*one vwès* *come li ton'wâre*, une voix de tonnerre; ... *come li twa d'au Sauf*, ... comme le taureau du Sart.

**waiti** *come on frêre*, considérer (et traiter) comme un frère; *si waiti come dès parints*, se considérer comme proches.

*si widi* *come à l' broke di tonia*, se vider (l'intestin) comme le tonneau que l'on met en perce.

**wigni** *come one viye auje*, grincer comme une vieille barrière; — *come on-uch qui ietche*, — comme une porte qui traîne.

Lucien LÉONARD

## *Chanson nouvelle (Soiron, 1775)*

*Edition d'une paskêye récemment découverte*

Il est des trouvailles qu'on ne peut attendre que du hasard, mais, comme au jeu, quand la chance passe, il arrive qu'elle comble. En une année, trois pasquilles wallonnes inconnues (¹) ont été mises au jour par des chercheurs différents qui cherchaient tout autre chose. En me communiquant leurs découvertes et en me demandant d'en tirer parti, chacun d'eux, sans le savoir, faisait de moi un philologue triplement « heureux ». Et tout près d'admettre que la série va continuer.

Ces trois pasquilles ont plusieurs points communs : leur date, leur origine, leur sujet. Toutes trois sont du 18<sup>e</sup> siècle. Elles proviennent de la région liégeoise et, fait remarquable, elles sont toutes trois villageoises : une, du Pays de Herve (Soiron), une, de Hesbaye (Oreye), la troisième, d'Ardenne (Vaux-Chavanne ou Malempré). Toutes trois, enfin, traitent de faits divers locaux (²) et, à ce titre, sont riches de détails concrets sur la vie quotidienne et sur les coutumes d'autrefois : la pasquelle ardennaise (³) raconte longuement la mésaventure des tueurs d'un loup qui, partis quêter, en promenant dans les bourgs voisins la dépouille empaillée, reviennent sans argent et sans loup; celle d'Oreye

(¹) Sans parler d'un bref compliment wallon-français de 1764 : v. DW 5, 126-9.

(²) Elles devront donc figurer dans la Section III de l'*Inventaire* de M. Piron.

(³) Publiée dans *Glain et Salm. Haute Ardenne*, 11, déc. 1979, 67-92.

est le jugement parodique d'un homme qui n'a pas secouru son voisin battu par sa femme (4); celle de Soiron est, comme on va le voir, une chanson satirique très virulente contre une jeune fille jugée « courueuse de maris » dont on rapporte les frasques, réelles ou non, avec une verve hargneuse.

Le manuscrit, qui est probablement de la main de l'auteur de la pasquelle, est arrivé jusqu'à nous par un canal inhabituel : remis le 4 août 1775 entre les mains du notaire J.-N. Gerardy, de Soiron, il a été inséré comme pièce à conviction dans l'acte passé ce jour-là (5). Le 4 août 1775, en effet, à la réquisition du Révérend S<sup>r</sup> Prêtre Jean François Etienne (dont l'héroïne de la chanson était la servante), plusieurs témoins (6), habitants du hameau de Falhez, déclarèrent « d'avoir, le 27<sup>e</sup> juillet dernier au soir, entendu distinctement Denis Bodson, fils de Jean Bodson, au dessous de leur maison à Falhez, chanter à pleine voix la pasquinade leurs là même lue par moi notaire et laissée en mes mains ».

L'affaire, commencée plaisamment, dégénéra vite. On en vint à des voies de fait, des coups furent donnés, ce qui détermina les dépositions devant notaire, puis une

(4) A paraître dans le *Bulletin des Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*.

(5) En dépouillant au dépôt des Archives de l'Etat à Liège ce protocole en vue de recherches généalogiques, M. Roger Bomboire eut la bonne fortune de découvrir la pasquelle. Il en fit part à mon ami Jean Mornard, qui me la signala et me demanda de l'éditer. Que l'inventeur et son intermédiaire — à qui je dois plusieurs informations concernant les personnages — soient assurés de mes sincères remerciements.

(6) Nicolas Bomboir et Catherine Lejeune, épouse Henri Bomboir, Marie Gertrude et Barbe Thérèse Lemoine, Nanon Lejeune et Elisabeth Jardon.

plainte en justice et un long procès, très ennuyeux, dont les archives de la Cour de Soiron nous instruisent.

Mais avant d'en venir aux personnages et aux faits, il nous faut décrire le **manuscrit**. C'est une feuille volante, de 19 cm. sur 31, portant des traces de pliure en quatre, sur papier à filigrane (d'un côté, un lys couronné; de l'autre, les initiales BG). Seuls les folios 1v<sup>o</sup> et 2 sont écrits, ce qui permet, lorsqu'on déplie la feuille, d'avoir tout le texte, dans l'ordre, sous les yeux. La chanson, disposée en colonnes, se présente comme ceci :

f<sup>o</sup> 1v<sup>o</sup> : après le titre *chanson nouvelle* au milieu du folio, les strophes 1-5 dans la col. de gauche, les str. 6-10 dans la col. de droite;

f<sup>o</sup> 2 : str. 11-16 dans la col. de gauche; str. 17-20 dans la col. de droite.

Il a existé peut-être plusieurs copies de la chanson. Un des témoins cités le 4 août 1775, Henri Bomboir, déclare « d'avoir vu ledit Nicolas [lapsus pour Denis] Bodson après qu'il eut chanté ladite pasquinade comme dessus [à la demande de son père, Jean Bodson] en donner un copie à Jean Bomboir, son neveu, et cela en présence des fils Pehey, Cornel Leclercq et Theodore Jullin et de Guillaume Laboul, et qu'il la lui rechanta de nouveau pour lui en apprendre l'air » (7). Cette copie est vraisemblablement celle qui est conservée.

**La « pasquinade » et son auteur.** — La « pasquinade » ne fut qu'un épisode d'une querelle commencée plus tôt et

(7) Le 20 août 1775, devant le même notaire, Guillaume Joseph Laboul confirme la déclaration de Henri Bomboir, et ici le nom de Denis Bodson est correctement noté : il a été « présent le 27<sup>e</sup> juillet susdit, lorsque ledit Denis Bodson donna audit Jean Bomboir, son beau pere, une pasquinade écrite et qu'il la rechanta pour lui en apprendre l'aire et afin qu'il put la lire plus facilement ».

qui allait se prolonger judiciairement près de deux ans. Et on peut douter que la famille Bodson, qui, tout entière, voie une véritable haine à Marie-Catherine Ravesteine (ou Ravistaine), se soit jamais réconciliée, surtout après un long et coûteux procès.

Les motifs profonds de cette haine nous échappent. Puritanisme intransigeant (v. les reproches exprimés dans la chanson), xénophobie, ou même, qui sait, — car on notera que de tous les Bodson c'est le fils, Denis, qui se montre le plus acharné et le plus actif — dépit de prétenant qui ne s'est probablement jamais déclaré, l'objet de ses vœux secrets le rejetant d'avance par son indifférence ou s'excluant d'office par son manque de réserve?

Quoi qu'il en soit, c'est bien le jeune Denis Bodson (8) qui est le moteur de toute l'affaire : il est l'auteur des injures, des coups, et, vraisemblablement, de la pasquille. A-t-il été aidé pour l'écrire par quelques amis, *cès djones-ames bin abêyes*, comme le suggère la dernière strophe? Il faut se garder de prendre à la lettre cette formule traditionnelle et rhétorique, dont le but est de protéger l'anonymat sous les apparences de la signature. Avec certitude, on sait que c'est Denis Bodson qui, le soir du 27 juillet, a chanté « à pleine voix » la pasquinade à Falhez, que c'est lui qui en donna une copie à Jean Bomboir et qui la lui rechanta pour lui en apprendre l'air. Pour lui attribuer la paternité de l'œuvre, ce ne sont là que des indices. Mais un témoignage plus précis me paraît devoir écarter toute hésitation : le 4 août 1775, Elisabeth Jardon affirme devant le notaire J. N. Gerardy qu'elle a entendu le 27 juillet « ledit Denis

(8) Denis Bodson est né le 9 octobre 1753 et mort le 25 janvier 1795. Il est le fils de Jean Bodson et de Jeanne Masson. Sa sœur Jeanne-Catherine, dont il est question aussi dans le fait-divers, est née le 8 septembre 1749.

Bodson dire qu'il ne se repentoit pas de ce que cette pasquinade étoit faite, car que *si elle ne l'étoit pas, il la feroit encore* ». N'est-ce pas là, fière et imprudente, une reconnaissance de paternité?

Quant au père, Jean Bodson, il est ravi des talents de son fils. Il lui demande de chanter la pasquille à Nicolas Bomboir, il brode, imagine, plaisante à son sujet, disant « qu'elle étoit belle, qu'il faudroit la faire imprimer le jour de S<sup>t</sup> Roch prochain à Soiron, [...], qu'il la venderoit deux liards la piece, et qu'on lui permetteroit aussi bien qu'on le permettoit aux autres » (Not. J.N. Gerardy 4-8-1775).

Pour anodins qu'ils soient, ces quelques détails précis, exceptionnellement conservés, ne sont pas sans intérêt pour nous aider à sentir les circonstances dans lesquelles une *paskēye* pouvait naître, pour nous montrer comment elle résulte de la conjonction d'une situation locale et de la volonté d'une personne que cette situation affecte particulièrement. Une telle conjonction a dû se réaliser souvent et un peu partout, à la campagne autant qu'à la ville. Pour l'Ancien Régime, la précarité des supports (les textes étant purement oraux ou en une seule copie manuscrite) explique, pour une part, la pénurie des œuvres wallonnes vraiment populaires à côté de l'abondance relative des œuvres citadines et bourgeoises. Ce n'est pas qu'il n'en a pas existé, mais elles ne se sont pas conservées. Les quelques rares qui ont échappé à la disparition portent témoignage pour les autres, et elles font espérer que se reproduira de temps à autre l'espèce de miracle qui en a porté quelques-unes jusqu'à nous.

**Antécédents et suites de l'affaire.** — La pasquinade était un acte avant d'être une œuvre. Ses buts avoués sont le divertissement, et aussi la mise en garde (vv. 119-120) : il s'agit de rire et de faire rire, mais de quelqu'un, pour s'en débarrasser. Arme plus perfectionnée, plus subtile,

moins condamnable, moins dangereuse pour celui qui la manie que les injures ou que les sévices, elle n'est, dans le cas précis, qu'une étape entre les unes et les autres, qu'elle aurait dû permettre d'éviter.

On résumera ici, en laissant parler les textes et en rétablissant l'ordre chronologique, tout le fait-divers, dont la pasquelle n'est qu'un épisode, tel que les déclarations de nombreux témoins (à la réquisition, les deux premières fois, du R<sup>nd</sup> S<sup>r</sup> prêtre Jean François Etienne, de qui Marie-Catherine était la servante, les deux dernières fois, de Marie-Catherine elle-même) nous permettent de le reconstituer (in Notaire J.-N. Gerardy, actes des 30-7-1775, 4-8-1775, 20-8-1775, 26-10-1775, ci-dessous désignés par les lettres A, B, C, D).

Une douzaine de jours avant le 27 juillet, jour où la pasquinade a été chantée, Nanon Lejeune va rechercher chez Jean Bodson un flacon que Marie-Catherine lui avait prêté. En guise de remerciement, toute la famille se déchaîne contre la prêteuse : le père, Jean Bodson, disant qu'elle « etoit une truie, une putain et une *lexhe* en patois, chienne en françois », le fils, Denis, jurant « qu'il le lui prouveroit », la fille, Jeanne Catherine, promettant « qu'on la jetteroit dans un fossé » (D).

Ces injures, et d'autres, plus précises, ont accompagné l'interprétation de la pasquelle le soir du 27 juillet. En effet, lorsque, le lendemain, un vendredi, vers 4 heures, Marie-Catherine se rend, accompagnée de deux témoins, Jean-Nicolas Simon et Renier Renson, à Falhez, chez Denis Bodson, ce n'est pas de la pasquelle qu'elle vient se plaindre et dont elle demande des excuses, mais d'autres « propos qu'il avoit le jour auparavant laché publiquement contre sa réputation et son honneur ». Denis Bodson l'avait accusée « d'avoir du faire congédier par le R<sup>nd</sup> S<sup>r</sup> prêtre Etienne, son maître, le fils Gilles Delrez, à raison qu'il

n'auroit pas eu voulu condescendre à commettre avec elle des indecences et impuretés auxquelles elle devoit [...] l'avoir eu provoqué à minuit ». Loin de désavouer ces propos, Denis Bodson en remet, disant « que si cela ne lui suffisoit pas, qu'elle n'avoit qu'à appeler le fils Mathieu Bastin dans son cabinet [= chambre à coucher] pour se faire par lui jeter sur son lict, et Joannes Fromantea pour aller avec elle sur le fenil ». Marie-Catherine ne répliqua rien, sinon que Denis Bodson « étoit un voleur de son honneur »; malgré l'indignation du père, prenant les assistants à témoins d'une telle outrecuidance, elle se contenta de ce simple jugement, puis ajouta « qu'après qu'il lui auroit rendu son honneur, elle diroit qu'il étoit brave garçon » (D).

Le départ fut aussi orageux que l'entrevue l'avait été. Alors que la malheureuse et ses témoins s'étaient « retirés du pavé [= trottoir] de Jean Bodson [où toute la scène s'était passée] sur l'aisance », la mère de Denis accourut « à toute bride » avec un seau d'eau dont elle aspergea « avec furie » le pauvre Simon. Ils s'éloignèrent sous les injures et les menaces — comme elle avait été chassée de Hodimont, elle le serait également du ban de Soiron —, après quoi Denis Bodson entonna à nouveau la pasquinade. « Pasquinade composée vraisemblablement sur la reque-rante », remarquent avec une prudence assez comique les deux personnes qui l'ont entendu chanter, Nicolas Bomboir et Barbe Thérèse Lemoine (D).

Le dimanche, 30 juillet, vers 11 heures, un petit groupe de promeneurs se trouvent réunis, par hasard, mais non sans intention, on le devine, même si le but de la promenade est facile à justifier naturellement, à Falhez, près de la maison de Jean Bodson : il y a là Lambert et Nicolas Bomboir, Nanon Lejeune, Elisabeth Jardon, qui sont des

habitants de l'endroit, mais aussi Renier Renson, un des témoins de l'avant-veille, Marie-Catherine Ravesteine et son curé, Jean-François Etienne (9). Celui-ci possède à cet endroit un verger, une « assise », qu'il loue à Paschal Denooz : excellent prétexte pour aller, par sa seule présence, narguer les Bodson, leur prouver qu'on les méprise et qu'on ne les craint pas. Personne n'est armé, aucun cri de bravade ou de haine. Ce sont de paisibles habitants venus profiter de la liberté d'un beau dimanche d'été. Certains sont appuyés sur la barrière du verger, d'autres sont assis dessus. On imagine qu'ils devisent avec gaieté, qu'ils plaisantent, rient, en forçant un peu la note pour que la famille ennemie ne perde rien du spectacle et des propos. Leur insouciance est la meilleure des répliques, la pire des provocations. Bientôt, les Bodson n'y tiennent plus. Le père, à de nombreuses reprises, appelle le R<sup>nd</sup> J.-Fr. Etienne pour lui parler en particulier. A la fin, lassé de ces sollicitations, le prêtre s'avance jusqu'à la maison; on le presse d'entrer, mais, sur l'avis de sa servante, qui l'a suivi, il refuse, autorisant Jean Bodson à dire publiquement ce qu'il souhaite, même si c'est contre lui ou contre son honneur. C'est alors seulement que Jean Bodson se rend compte que Marie-Catherine a été assez hardie pour s'avancer jusqu'au devant de sa propre maison; il lui enjoint de se retirer, disant « qu'elle n'etoit qu'une indigne et une gueuse ». Le prêtre proteste que celui qui s'en prend à sa servante s'en prend à lui-même. Une folle rage s'empare alors de Denis, qui saisit un gros bâton de bois (10), en frappe avec force Marie-Catherine, lui casse le bras dont elle cherchait à parer le coup. Le père et le fils se lancent ensuite contre le prêtre, qui se protège, comme il peut, de sa canne. Sous

(9) Voir A et C.

(10) Bâton de bois (C); id. ou barreau de fer ou d'acier (A).

la violence du choc, il la perd, mais il réussit cependant à s'échapper. Jeanne-Catherine, la fille de Jean Bodson, s'est lancée, à son tour, dans la mêlée; elle a renversé la servante et la serre « très fortement par la gorge », encouragée par les cris répétés de sa mère : « Etrangle-la, étrangle-la! » On arrive à les séparer. Il est aux environs de midi. La rixe est terminée. Jean Bodson proclame encore que Marie-Catherine n'est « qu'une chienne, une truie et une putain, et que si son maître vouloit la reparler, il en étoit de même » (D); Denis Bodson dit qu' « il y a bien du temps qu'on leur avoit fait [= aurait dû] faire ce qu'ils venoient de faire » (C).

Un dimanche qui s'annonçait champêtre, en une heure, a tourné au drame. On est engagé, dès lors, pour des mois, dans les brousses de la procédure.

Le jour même de la bataille, le prêtre demande au notaire J.-N. Gerardy de consigner l'incident tel que ses témoins le lui décriront; cinq jours plus tard seulement, il fait raconter au même notaire l'histoire, antérieure mais moins grave et qu'il espérait sans doute arranger à l'amiable, de la pasquinade. Il est étonnant que Marie-Catherine, la victime principale, ne se manifeste la première fois que trois semaines après la blessure (le 20 août), ne revienne à la charge que deux mois après (le 26 octobre) et laisse passer un an avant d'entreprendre une action en justice (dont le coût, notamment, devait faire hésiter).

Le registre 86 des archives de Soiron (*Rôle aux oppositions de la Justice de Soiron commencé le 24 9bre 1775*), conservé au dépôt de Liège (A.E.L.), permet de suivre le lent et ennuyeux déroulement du procès (26 résumés de séance du 4 octobre 1776 jusqu'au 29 mai 1778). On n'entrera pas dans ces arcanes. La conclusion de l'affaire ne nous est pas connue. On notera seulement que, à partir du 15 mai 1778, Marie Catherine Ravesteine est représen-

tée par Jean-Nicolas Simon (11), son mari. Celle que l'on prétendait courueuse s'est donc casée : le mariage, qui a eu lieu le 5 mai 1778 (*Reg. paroissiaux de Soiron*, 3, 233), est-il l'occasion de l'apaisement des esprits? On aimerait le penser. Un mois après, en tout cas, le Rôle aux oppositions de la Justice de Soiron ne porte plus trace de notre fait-divers.

La graphie du manuscrit présente les traits habituels des textes de cette sorte : notations approximatives, négligence dans la notation des longueurs (bien que a bref soit généralement bien distingué de à long, noté « *au* »), incohérences, mécoupures... Mentionnons simplement, à titre d'exemples, la confusion de o et ô, notés l'un et l'autre « o » et « ô » (v. 2 « ône saquoit », 30 « côte », 50 « tête », mais 25 « opo » = ô pô, un peu, etc.), celle de s et z (v. 55 « racussé », 63 « chussi », mais 3 « bauselle »...), ainsi que de fréquentes haplographies (v. 37 « pu deux ans » : *pus d' deûs ans*; 49 « vola ralée » : *vo-l'là raléye*) auxquelles font pendant des graphies doubles pour un son simple (v. 41 « suque qugausef til » : *su k'djâzéve-t-ile*; 48 « pole ly meseré » : *po li mèz'rer*...).

Parmi les qualités de la graphie, on soulignera, outre la distinction des deux a, long et bref (v. ci-dessus), celle des deux sortes de in (v. *dialecte*, n° 4).

Pour la transcription, on a cherché à uniformiser dans la mesure du possible (notamment pour les voyelles nasales), mais on a conservé certaines doubles formes qui devaient coexister dans l'usage réel (flexions de l'imparfait en -int ou -ét et en -it; *jamés* v. 70, *jamây* v. 97...).

(11) Serait-ce de lui qu'il est question dans la strophe 8? Après la mort de Marie-Catherine (décédée à Soiron le 10 avril 1787), Jean-Nicolas Simon a épousé à Xhendelesse Jeanne-Joseph Bomboire, dont il eut une fille, Jeanne Joseph, née le 29 thermidor, an 8. Lui-même meurt le 5 décembre 1815.

Le pron. pers. 3 sg. fém. est toujours noté *ile*; on transcrit systématiquement *ill'* devant voyelle.

La voyelle *in* dénasalisée en *é* fermé est transcrite *in*; celle qui est dénasalisée en *ē* ou en *e"* est transcrit *in* (en italiques).

Les quelques lettres rétablies sont entre crochets (sauf pour les nasales), mais on s'est abstenu, afin de faciliter la lecture, d'indiquer par un signe quelconque les lettres supprimées pour des raisons de métrique ou les lettres modifiées.

Le dialecte est celui de Soiron, une variété de liégeois comportant plusieurs traits veriétois (12) :

1. verv. *u* / liég. *i* comme voyelle caduque. Ex. v. 2 « *quu juve* », 4 *su*, 7 « *dumoré* », 12 « *duvain* »...
- Le ms. ne donne la voy. liég. *i* qu'au v. 26 (« *vinou* »), dans lequel la voy. doit être élidée pour le mètre.  
Rem. que les formes du verbe *dire* ont aussi *u* (alors qu'en verv. *i* et *u* coexistent en ce cas) : vv. 18, 51 « *duheve* ». Id. dans *Simon le Scrinî* : v. 295 *duhans*, 770 *duhez*.
2. verv. *è* / liég. *a* : v. 83 « *queet* » : *kèyèt*, liég. *cayèt*.
3. verv. *a* / liég. *o* : v. 13 « *accasions* » (comp. *Wisimus acåsioner*); *ame* homme (v. 10 « *hames* », 116 « *jones ames* »); *came* comme (v. 46 « *came* », 34, 93 et 103 « *quam* »). Exception : au v. 78 *come*, f. liég.
4. Aux nasales *an*, *on*, *in* du liég. correspondent les voyelles orales verv. *â*, *ô* et *é* ou *ê* (en rom. = *é* très ouvert,

(12) Certains de ces traits veriétois ont auj. disparu, si l'on en juge d'après une petite enquête faite récemment sur place : par ex., l'alphacisme est moins généralisé aujourd'hui qu'autrefois (on dit *one*, *come* ...); l'art. indéf. féminin sg. est *eune*.

proche de â). Par analogie avec le français, le ms. note le plus souvent des nasales pour ces sons oraux.

Les exceptions sont rares pour *an* et *in* : seulement *hâter*, lg. *han-* courtiser (v. 5 « *hatez* » et 89 « *haté* ») et *né*, lg. *nin* pas (v. 72 « *né* »). Elles sont plus fréquentes pour *on* (tout en restant moins nombreuses que les graphies « *on* ») : *djôde*, lg. *djonde* joindre (v. 9 « *jôte* »), (*a)mô*, lg. (*a)mon* chez (v. 43 « *mô nanon* », 65 « *a mo martin* »), *sutrôlé*, lg. *sitron.né* étranglé (v. 90 « *sutrolé* »), ô, lg. *on un* (noté « ô », « o » aux vv. 11, 16, 25, 31, 45, 46, 60, 67, 86, 87, 101, 110, 111). Ces graphies, ainsi que l'hypercorrectisme « *onte* » pour ôtes du v. 100, indiquent une prononciation dénasalisée. Cela aurait pu nous inciter à généraliser dans l'édition les graphies â, ô, é et ê; on a préféré, au contraire, généraliser les graphies nasales, même pour les cas où le ms. note bien des orales. On suit là une convention plus ou moins établie chez les auteurs verviétois, et surtout on évite ainsi de soulever l'épineux problème de la prononciation de ces sons à la pause, où ils s'accompagnaient sans doute (c'est encore le cas auj. chez des personnes âgées) d'une résonance gutturale et changeaient de timbre (*oy*, *èy*, *ay*) : faudrait-il transcrire au v. 44 *po-z-agrayi Simoy*, au v. 44 ô, *pô malèy*, etc.? Il est donc plus simple, et p.é. plus juste d'uniformiser la graphie sur le modèle liégeois ou français, en recommandant au lecteur qui souhaite retrouver la prononciation du cru, de rendre tous les *an* par â, les *on* par ô, les *in* (en rom.) par é, les *in* (en ital.) par ê très ouvert, sauf, s'il le désire, à la pause, où il pourra les rendre par *ay*, *oy*, *èy*.

On a donc pris le parti de distinguer dans l'édition les deux sons correspondant en verv. au liég. *in*. Le ms. opère très bien cette distinction; il ne confond jamais

*in* et *in*. Le premier son (ê), il le note habituellement « *ain* » (v. 28 « *accidains* », 31 « *ainsi* », 34 « *baindef* », 11 « *cain* » cent, 12, 16, 36, 63 « *duvain* », 27 « *gains* », *djins* gens; 89 « *painsée* », 13 « *praindef* »), plus rarement « *en* » (v. 15 « *penseve* », 94 « *prendre* », 92 « *rucmensi* », « *soven* ») et exceptionnellement « *oin* » (v. 12 « *woine* »). Le second (é) est toujours (sauf lorsque la dénalisation apparaît, comme au v. 72 « *né* ») noté « *in* » (vv. 15, 18, 29, 47, 74 « *bin* », 74 « *butin* », 45 « *malin* », 65 « *martin* », 54, 60, 66, 73, 79, 89, 91, 104, 107, 110, 114 « *nin* », 42, 97 « *rin* », 46 « *scelin* », 41 « *voisins* »).

Les flexions de l'indic. imparfait et passé simple, 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pers. pl. (auj. *-is*, *-it* en verv. comme en liég.) sont notées de trois façons (qui doivent correspondre à deux prononciations : *i* et *é*) : « *i* » (21 « *alli* », 54 « *avi* »); « *in* » (17 « *allin* », 62 « *avin* », 53 « *cistin* », *k'estint*, 22 « *quuminin* », 74 « *pensin* »); « *e* » (73 « *qunohe* », 42 « *polé* »). On transcrit dans le premier cas *it*, dans les deux autres *int* (càd. phonétiquement *-ét*).

5. verv. *-êye* / liég. *-èye*, *-êye*. Les graphies sont « *ee* », « *eie* », « *ie* ». On ne tient pas compte de la différence d'ouverture de la voyelle dans certains mots : aux vv. 99-100 *fêyes* (auj. *fêyes*) rime avec *arèdjêye*; de même, le pronom pers. 3 p. sg. fém. est auj. *lêy*.
6. De la même façon, on transcrit *wér(e)* les graphies « *oir(e)* », liég. actuel *wér(e)*. En fait, la voyelle est très ouverte (ê, e) dans tous les cas où ce groupe apparaît dans le texte : 29 *fwêrt*, 107 *purgatwêre*, 108 *mwêrt*.
7. Selon une habitude graphique qui s'est perpétuée longtemps à Verviers, à long (devenu auj. ô comme en liég..

et parfois ò ou même ô) est ordinairement noté « au » (v. 3 « autou », 3 « bauselle », 97 « jamaue », 68 « nauhie », 38 « paurlé », 25 « rauhon », etc.). — Quelques exceptions : à long est noté « a » dans « gagne » 46, « gagny » 85, « gagni » 88 et 105, « hate(z) » 5, 89, « martin » 65. — En général, « a » note un a bref; on le considère d'ordinaire comme tel, notamment dans *mahon*, *sareût*, *stacions* (v. notes de l'édition).

8. Traits morphologiques et syntaxiques verviétois :
  - a. article indéf. fém. sg. et masc. devant voy. *one*, *on-* / liég. *ine*, *in-*. Cf. ALW 2, c. 10;
  - b. pron. pers. sujet 3 sg. fém. *ile* (*ille* devant voy.). Id. dans *Simon le Scrini* (v. p. 21). F. connue autrefois du liég. qui emploie auj. *él(l)e*;
  - c. absence du pron. pers. sujet masc. devant un verbe à initiale vocalique : ex. au v. 59;
  - d. formes verbales. Condit. : *méreût* mènerait (v. 47), *marîreût* marierait (v. 4). — Imparfais : *voleût* voulait (vv. 32, 60, 63, 71), *poleût* pouvait (v. 64). Mais ces formes, qui auj. distinguent le verv. du liég. (-éve), sont attestées à Liège au 17<sup>e</sup> s. (v. J. Haust, *Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage*, II, 145). — Pour d'autres f. verb., non caractéristiques du verv., v. les notes (*avu*, *dîre...*) et ci-dessus n° 4.
9. Quelques termes intéressants, inédits ou rares, méritent d'être relevés (bien qu'ils ne soient p.é. pas propres à la région) : v. 43 *alire*, 33 *su binder*, 30 *fras'lé*. Autres traits linguistiques (qui ne sont pas propres au verv.) :  
— amuïssement du *h* final dans *mèzâ* (v. 114), lg. et verv. *mèzâhe* besoin et dans *eû* (v. 118), lg. et verv. *eûh*

eût (au sens cond.). — Comp. lg. *cimå* altéré de *-åhe*, litt. cimaise, tablette de cheminée (DL et ALW 4, 121b); « *mèså* » besoin in Hannay, *Li mâye neûr da Colas*, BSW 10, 1868, 148; autres ex. in L. Remacle, *H<sup>2</sup>*, 110;

— adj. *no nul* (v. 5), f. inédite pour *nou*; le pronom est *nouk* (v. 38).

**Versification.** — Vingt strophes de six vers octosyllabiques. L'élation des voyelles caduques, qui sont généralement notées dans le ms., permet de rétablir le mètre normal à peu près dans tous les cas. Les vers 59, 62, 65, 66, 80, 101 et 111 sont trop courts (7 syll.), les vers 16, 46, 52, 89, 95, 113 et 114 sont trop longs (9 syll.). Les vers 14, 58, 70 n'ont 8 syll. qu'à condition qu'on ne fasse pas une élision qui serait pourtant normale.

Rimes ou assonances plates, sans recherche, avec nette prédominance des vocaliques : sur 60, 49 sont vocaliques, contre 11 consonantiques (vv. 15-6, 59-60, 107-8 et en yod, 11-2, 21-2, 69-70, 79-80, 87-8, 93-4, 99-100, 115-6).

\*  
\*\*

Chanson nouvelle

1

Acorez tos po v'[n]i hoûter  
one sacwè k' dju v' va raconter.  
C'est d'one bâcèle d'âtoû d' Fal'hî  
4 k'ile su marîreût si vol'tî,  
su n'a no valèt po l' hanter;  
fârè k'ile su fasse ruc'mander.

2

Ille a d'moré à Hodimont,  
8 ile coréve après lès k'pagnons  
ét su l's-aléve djonde du tot près,  
lès-ames mariés et lès valêts.

1. Vers d'entrée en matière stéréotypé, que l'on retrouve, par ex., dans une chanson de 1788 sur les factions politiques de Verviers (éd. Body, BSW 19, 106; *Inventaire de M. Piron*, n° 71). Introductions très semblables dans les pasquilles d'Oreye et de Malempré.

3. *Fal'hî* : Falhez, hameau de Soiron.

4. *marîreût* : marierait. Les verbes dont le radical se termine par *y* ou par *w* peuvent perdre cette semi-consonne au futur : p. ex. *pârè*, *sârè*, *paiera*, *essaiera*.

5. *su* : mais. Dans ce texte, (*et*) *su* est une liaison très fréquente, avec ou sans valeur adversative (v. not<sup>t</sup> vv. 9, 16, 22, 24, 29, 34, 38, 41, etc.).

5. *no* : f. inédite, altérée de *nou*, nul. Il est plus difficile de comprendre *nos*, adj. possessif.

6. *ruc'mander* : recommander (à l'église) pour faire de la réclame. Allusion plaisante à l'état de l'héroïne, servante d'un abbé.

7. *Hodimont* : Hodimont [Ve 22], commune proche de Verviers.

9. *valêts* : jeunes hommes célibataires.

On l'a vèyou èco cint fêyes  
12 duvins lès *win.nes* durî l' for'rêye.

3

Ile prindéve sovint d's-acâzions  
d'aler fé lu toûr dès stacions,  
on pinséve bin âs Récolèt',  
16 s'esteût-ile duvins lès ruwalètes,  
s'ènn'aveût-i ki-alint tot près  
là k'ile duhéve si bin s' tchap'lèt.

4

A Vèrvî èt à Hodîmont,  
20 vos savez k'i-a dès bons lurons.  
I l'alint vèyî al toûrnêye  
s'èl kuminint nut' èt djoûrnêye.  
I l'ont mètou à cou pèlé  
24 su l'ont voyî d'on-ôte costé.

12. *win.nes* : rames à tendre les draps.

*for'rêye* : altération de *fol'rêye*, foulerie.

14. *stacions* : stations du chemin de croix. On transcrit avec *a bref*, conformément à la prononciation verviétoise (v. *Wisimus*; *Herve lu rawe du lu staciô* ...) et à la graphie habituelle du ms., et ce en dépit du à long de *acâzions*, occasions (noté « *au* » dans le ms.).

15. *Récolèt'* : église des Récollets, à Verviers.

16. et 17. *s'* : le 1<sup>er</sup> se traduit 'mais', le 2<sup>er</sup>, 'et'.

16. *ruwalètes* : auj. *rou-*. Mais l' *ALW* 1, c. 87 relève pour 'ruelle' une f. *ruwale* à Francorchamps, La Gleize [Ve 37, 39] et en Wallonie malmédienne [My 2, 4, 6]. Une telle f. a pu être connue plus au nord.

18. Allusion sarcastique à la conduite légère de la fausse dévote.

21. *al toûrnêye* : à tour de rôle; à la file, l'un après l'autre.

22. *kuminer* : promener ça et là; mais aussi leurrer de promesses, différer constamment le mariage.

23. à *cou pèlé* : expr. vive et imagée, que les dictionn. wall. n'ont pas recensée.

24. *voyî* : envoyer.

5

Po-z-abrédjî on pô l' râhon,  
ille a v'nou d'morer à Swèron,  
ille a stu d'lé dès bravès djins  
28 k' li ont covrou sès-acsidints  
su l'ont-i fwêrt bin ratèle :  
cote èt capote èt bê fras'lé.

6

Quand on l'eût insi ratèle,  
32 ile dét k'ile su voleût marier.  
Ile loukîve du tos lès costés  
su s' bindéve-t-ile came vos savez  
èt racontéve à l' fame Simon  
36 k'ille aveût l' tchwèse duvins Swèron.

25. *râhon* : litt. raison; ici, propos, récit. Le néologisme *rêzon* a connu une évolution de sens assez semblable : *discandji deûs' treûs rêzons*, échanger quelques propos.

29. *ratèle* : renippé; sens non repris par DL ni par Wisimus, fréquent à Mélen et au Pays de Herve.

30. *cote* : jupe. — *capote* : plutôt blouse, casaquin (DL, arch.) que petit chapeau de dame (Wisimus). — *fras'lé* : dérivé inédit, en *~-lé* ou *~-elin* de *'fraise'* (FEW 3, 778b), dont le sens est p.é. celui de *frazète* (t. bien attesté en liég. aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> s. : *Notaires; Pièces sur les femmes...*, IV, 45) : 'manchette à plis'.

31. *eût* : eut, passé simple. Cf. ALW 2, 317b; *Paysans* I, 269, 273; II, 109, 146.

32. *dét* : passé simple, f. forte, auj. arch., de *dire* (DL; ALW 2, 317b). Id. au v. 47, mais *dit* au v. 67.

34. *s' bindéve-t-ile* : se bandait-elle. Le sens fait difficulté : se tenait raide (comp. *s' tinker*, à Mélen, se tenir très droit, très fier)? D'après des témoins de Chapelle Adam (Xhendelesse), hameau tout proche de Falhez, *s' binder* signifie 'se dandiner'.

36. *tchwèse*, f. : choix. Comp. DL *tchûse*. Aj. la f. à FEW 16, 303.

Volà co pus d' deûs-ans passés  
su-n'a-t-i nouk k' lî âye pârlé.  
Ille èsteût mâle d'one téle façon  
40 k'ile kubouyîve tot èl mohon,  
su k'djâzéve-t-ile tos sès vwèzins  
ècore minme k'i n'è polint rin.

Ille prit si-alire vè l' mon Nanon,  
44 c'èsteût po-z-agrawî Simon.  
L' valèt èsteût on pô malin :  
came on gâgne tos vol'tî on skèlin,

38. pârlér : ici au sens particulier de 'courtiser'.

40. kubouyî : bossuer, bosseler. Ou rudoyer : dans ce cas, transcrire *tos tous*, tout le monde (auj. *turtos*).

40. mohon : maison. Comp. vv. 49 et 93 *mahon*, 43 *mon*. Pour la répartition actuelle des formes, v. ALW 1, c. 56; 4, not. 1. La f. *mohon* a été autrefois très répandue.

42. ècore minme k' : encore même que, quand bien même. Comp. gleizois *co minme ku*, id. (L. Remacle, *Syntaxe*, 3, 105). Rem. la f. ancienne (avec *-r*) ècor (v. L. Rem., *Synt.*, 2, 213).

polét : ms. « *polint* ». V. Intr. ling.

43. *Ille prit si-alire* : elle prit l'habitude d'aller. Le t. *alire*, qui dans ce sens paraît être un dér. de 'aller', n'est plus connu auj., et il n'est mentionné par aucun dictionnaire liégi. ou verv. Mais L. Remacle, dans la 2<sup>e</sup> éd. de son *Glossaire de La Gleize* (à paraître), a noté le mot, avec l'ex. suivant : *nos poyes n'ont nin leûs-alires vè là.*

*mon* : maison. F. contractée survivant comme préposition (« chez »), mais employée ici comme substantif, avec article. Autres ex. anciens et modernes in L. Rem., *Synt.*, 2, 335-6. Autres formes du mot : v. 40. *Nanon* : s.d. Nanon Lejeune; v. Intr., p. 48.

44. *agrawî* : agripper. La graphie du ms. « *agraî* » représenterait mieux *agrayî* (cf. 21, 70, 84 « *vejî* » = *vèyî*, 24 « *voî* » = *voyî*; 103 « *leî* » = *lèyî*), mais cette f. ne semble pas attestée.

i dét k' i-èl mèreût bin danser  
48 po lî mèz' rer dès nouû solés.

9

Vo-l' là ralèye è leû mahon,  
ille èsteût tote d'one ôte façon,  
ile duhéve çou k' jamêz n' sère  
52 èt s' féve-t-ile adjourner lès valêts  
k'èstint tot honteûs d'î aler  
èt minme i n'avît nin vol'té.

46. Expr. assez semblable au v. 85, dans lequel elle a un sens plus général. Ici, il faut s. d. comprendre littéralement : Simon, p. è. celui qui deviendra son mari (v. Intr.), était-il cordonnier? Il aurait promis de conduire sa voisine au bal dans l'espoir d'une commande de chaussures.

On ne connaît pas d'expression qui permette de prendre la fin de cette str. dans un sens figuré (érotique, p. ex.).  
*skélin* : escalin, anc. pièce d'argent (DL).

47. *dét* : v. 32.

*mèreût* : f. concurrente en verv. de *ménereût* 'mènerait'. Cf. Wisimus; *Simon le Scrinî*, v. 233.

49. *mahon* : v. 40.

52. *adjourner* : ajourner, remettre à plus tard (v. DL). Cependant, toute la fin de cette str. manque de clarté : on voit mal le rapport avec ce qui précède, et pourquoi elle ajournerait des garçons, dont on a dit plus haut qu'ils la dédaignaient. P.è. faut-il donner au verbe le sens 'convoquer, donner rendez-vous (*radjoûr*)' : cette interprétation cadrerait mieux avec le contexte. Plutôt que des jeunes gens que l'héroïne inviterait au bal, les *valêts* sont p. è. les témoins, les garçons d'honneur que, prématurément, elle veut choisir pour le mariage qu'elle projette. Ses vantardises, ses mensonges, qui lui vaudront d'être congédiée, font l'objet des deux str. suivantes et sont en rapport avec cette idée de mariage.

10

Volà tot çoula racuzé,  
56 on l'a savou du tos costés.  
On fit trover Lambièt èt Djan,  
i lì fit su conte so l'instant,  
ont dit k'ile cwèrahe one plèce,  
60 k'on n' voleût nin dès si boûdrèsses.

11

Vo-l' là 'ne rîrêye duvins Swèron.  
n'avint-i nin grande râhon?  
Ile voleût tchûzi d'*vins* lès bêts,  
64 su n' poleût-ile avu l' pus lêd :  
on-z-a dit amon Mârtin  
ku l' fossi nèl voleût nin.

12

On djoû, ile dit al fame Bouhon  
68 k'ille èsteût nâhêye du Swèron,

57. *Lambièt èt Djan* : inconnus. Rem. la f. *Djan* (*Djhan* arch.; auj. *Jan*).

58. *i li fit s' conte* : ils lui firent son compte, lui payèrent ce qu'ils lui devaient; en d'autres termes, la mirent à la porte.

*so l'instant* : loc. inédite en wall. Le mfr. a connu *sur l'instant* (Rabelais 1534) : FEW 4, 721b.

59. *ont dit* : omission normale en verb. du pron. sujet masc. devant un verbe à initiale vocalique. Une transcription *on dit* (ms. id.), avec pron. indéfini, serait moins satisfaisante.

*cwèrahe* : ms. « *qurae* », graphie très approximative. Mais on ne peut pas comprendre *kurâye* (= déchire).

61. *rîrêye* : risée.

62. *râhon* (arch.) : raison. Cf. 25. *Simon le Scrini*, v. 59.

63. *voleût* : voulait. F. connue en qs points du liég. : v. ALW 2, 303b. V. encore v. 71; *poleût*, pouvait, v. 64.

66. *fossi* : fossoyeur.

k'ille èsteût todi rèpîrêye,  
k'ile n'èsteût jamês kuminêye,  
k'ile voleût ruv'ni à Fal'hî  
72 po vèyî s'i n'îreût nin mî.

13

Cès d' Fal'hî nèl kunohint nin,  
i pinsint bin avu l' butin.  
Ile n'î fout nin deûs-ou treûs djoûs  
76 k'i n'ourint dès novèles du s' foû  
k'ile mètreût l' feû èt l' dissinsion  
come ille aveût fêt à Sweron.

14

Ile nu fout nin si rade baguêye  
80 k'ile nu k'minça dès k'mèlêyes.  
Ile s'aléve mète dulé l' fossé  
s' lèvéve-t-ile lès brès' è costé,

69. *rèpîrêye* : empirée? qu'elle allait de mal en pis? Cf. FEW 8, 156b Stav. *répéri*, devenir pire...

73. *cès* : ceux. La zone actuelle de *cès* est plus méridionale (B-n; My; Ve-s) : v. ALW 2, c. 59. C'est un arch., attesté aussi dans *Paysans*, I, v. 100.

*kunohint* : ms. « *qunohe* ». V. Intr. ling., 4.

74. *butin* (*Wisimus*), *bû-* (DL) : butin. Ils pensaient faire une bonne affaire.

76. *n'ourint* : *n'* explétif. Ex. comparable ci-dessous, au v. 80, et dans *Pièces sur les femmes...*, III, vv. 101-2. Cf. L. Rem., *Synt.*, 2, 261, n. 2. *du s' foû* : de son dehors, càd. par son apparence.

80. *nu k'minça* : *nu* explétif. Cf. v. 76.

*k'mèlêye* : confusion, mêlée, brouillamini.

ile touméve là so sès kèyèts  
84 po vèyf ci k'ireût tot près.

15

On-z-a tos mèzâ dè gâgnî,  
on k'mince on pô du l'aprèpî.  
On li fit boûre kékès hèlêyes;  
88 c'èsteût po gâgnî dès djournêyes :  
on n'aveût nin l' pinsèye dèl hanter,  
on-z-am'reût mî d'esse sutronlé.

16

Ille nu dût nin à dès-ovrîs,  
92 ille oureût sovint ruc'minci.  
Came on vwèrèût l' mahon hovêye,  
i fâreût prinde one al djournêye.

83. *kèyèts* : litt. petits morceaux de bois. L'expr. doit se comprendre : elle s'évanouissait. Cf. Mélen, Xhendelesse... *i n' têt pus so sès kèyèts*, il ne tient plus debout. Selon l'auteur, elle aurait imaginé un tel stratagème pour attirer les gens, surtout les jeunes gens, qui, autrement, ne songeraient qu'à la fuir.

85. *tos* : auj. *turtos*.

Ce v. ressemble au v. 46 et au v. 88. Il s'agit de montrer que les seuls contacts que l'on a avec elles sont déterminés par l'intérêt, le besoin de gagner de l'argent.

86. *aprèpî* : approcher.

87. « on lui fit bouillir quelques écuellées ». Pour la remettre de sa pâmoison? Ou bien l'expr. a-t-elle un sens figuré (non attesté, à ma connaissance) : « on lui fit quelques concessions »?

90. *am'reût* : ms. « *amreu* ». F. inédite; auj. *inm'reût*.

91. *dût* : de *dâre*, convenir.

94. Avec une femme comme elle, pour les travaux ménagers, il faudrait une servante, une femme à la journée.

Avou çoula, on n' sareût viker  
96 s'on n'aveût l' boûsse Monseû l'abé (var. Dépré).

17

On 'nnè sareût jamây rin fé.  
On n' pout trover nouk po l' marier :  
ile coûrt trop', lu vatche arèdjeye,  
100 çu k' gâtche lès-ôtès djônès fêyes.  
On n' sareût jamây mî fé  
dèl ruwayî èn-on fossé.

18

I-èl fât lèyî tot came ille èst  
104 su n' fât-i nin aler trop près.  
Come on n' duvreût pus rin gâgnî,  
i s' vât mî dè fûr lu pètchî :  
onk n'ireût nin è purgatwêre,  
108 i sèreût dâné d'vent d'esse mwêrt.

95. *sareût* : avec a bref; f. anc. V. Intr. ling.

96. Pour entretenir une femme semblable, il faut une bourse bien garnie. N'oublions pas que l'héroïne est devenue la servante de l'Abbé Jean François Etienne. J'ignore qui est M. Depré.

97. *jamây* ou *dj-* : ms. « *jamaue* ». Comp. v. 70 *jamê*, ms. « *jamais* ».

99. *vatche arèdjeye* : vache enragée; au fig., femme débauchée (cf. DL).

100. *gâtche* : gâche. Le t. n'est plus connu en wall. Rem. la graphie double « *suque qgauche* » : autres ex. dans l'Intr. (graphie).

102. *ruwayî* : f. préfixée, non attestée par les lexiques, de *wayî*  
1. passer à gué; 2. ord<sup>t</sup> patauger, marcher en enfonçant (dans l'eau, la boue, la neige); — fouler, marcher sur' (DL). Ici : rejeter (dans l'eau).

105. Formule aimée par l'auteur : vv. 46, 85, 88.

106. *i s' vât mî* : il se vaut mieux. Le pron. a prob. la valeur d'un datif éthique.

107. *onk* : quelqu'un; ici : celui qui l'approcherait de trop près.

19

On s' moquéve du lêy à Sweron,  
à Fal'hî on n'è f'rè nin mons.  
Qwand on hoûte totes cès râhons,  
112 çu n'est po mète lu dissinsion.  
Ku n' va-t-ile dumorer à Paris !  
On n'a nin mèzâ d' lêy avâ-ci.

20

Vos savez kî ki-a fêt l' pa[s]kêye ?  
116 Ç' a stu dês djônes-ames bin abêyes.  
I l'ont mètou èn-abrédjî,  
i-èls-eû falou trop' du papî.  
Ç'a stu po rîre èt s' duvèrti  
120 èt l' fé savu à leûs-amis.

111. *râhons* : cf. v. 25.

114. *mèzâ* : besoin. Sur l'amusissement du *h* final, v. Intr.

115. *pa[s]kêye* : ms. « *paquée* ». Une f. sans *s* apparaît aussi dans la chanson de Malempré. Il est possible qu'une variante *pâkêye* ait existé. Rem. cependant que dans la graphie de notre ms. à long est régulièrement rendu par « *au* » : « *paquée* » représenterait plutôt *\*pakêye*.

116. *abêye* : auj., actif, rapide, expéditif; ici, habile (sens ancien).

118. *eû* < *euh*, eût. Amusissement du *h* : v. Intr. ling.

Jean LECHANTEUR

## La vigne dans la toponymie des provinces de Liège et de Luxembourg

La culture de la vigne a été florissante un peu partout en Belgique, particulièrement dans la vallée de la Meuse. On lui a consacré une série de travaux parmi lesquels il convient d'épingler l'*Etude ethnographique et dialectologique d'El. Legros sur La viticulture hutoise* (¹) (qui subsistait encore vers 1935-1940).

Le but de cet article est modeste. Il veut dénombrer les traces que cette culture a laissées dans la nomenclature toponymique des provinces de Liège et de Luxembourg. J. Halkin avait dressé un premier tableau en 1895 dans son *Etude historique sur la culture de la vigne en Belgique* (²). Il relevait 83 communes (73 dans la province de Liège (³), 10 dans celle de Luxembourg). On peut maintenant en ajouter 51 (40 + 11).

Bien que le dépouillement ait été presque exhaustif jusqu'en 1975 (⁴), on ne peut prétendre donner une liste

(¹) Liège, Ed. du Musée Wallon, 1948.

(²) BSAHLg 5 (1895), pp. 6-36 (Liège), 36-46 (Namur et Brabant), 46-47 (Luxembourg).

(³) Dont les trois noms de localités Vinalmont [H 18], w. *vénâmont*, Vivegnis [dépendance de L 1], w. è *m'gnis'* et Vivegnis [L 41], w. à *vign'gni*, *vigni*, *vim'gni*, *viv'gni*, qui dérivent du latin *vinea* 'vigne' (cfr J. HERBILLON, *Top. hesb.*, BTD 50, 1976, pp. 128, 130-131).

(⁴) La liste des ouvrages consultés figure dans la *Bibliographie toponymique des communes de Wallonie jusqu'en 1975* que j'ai publiée avec J. Germain dans BTD 49 (1975), pp. 175-177 (Bastogne), 186-190

complète des endroits où il y eut des vignobles : à l'heure actuelle, les enquêtes toponymiques ne couvrent que 35 et 20 % des communes des deux provinces envisagées<sup>(5)</sup>. On ne peut non plus préciser le nombre ni l'importance des vignobles : comme le soulignait A. Badia-Margarit dans une communication sur les *Aspects méthodologiques de la contribution de la botanique à la toponymie*, « la toponymie pourrait nous désorienter, car on a pu remarquer un végétal précisément parce qu'il y était rare »; inversément, un végétal habituel qui « ne pouvait offrir aucune nouveauté... n'a pas laissé de noms de lieu qui pussent en être tributaires»<sup>(6)</sup>.

Pour présenter les ld., on procède comme J. Halkin : « dans chaque province, nous rangeons les communes par ordre alphabétique [en ajoutant entre crochets le sigle de la commune proposé par J.-M. Remouchamps] et dans chaque commune, nous indiquons par ordre chronologique les ld. où la vigne a été cultivée»<sup>(7)</sup>.

(Huy), 190-202 (Liège), 202-205 (Marche), 209-211 (Malmedy), 216-218 (Neufchâteau), 235-243 (Verviers), 244-246 (Virton), 246-251 (Waremme).

(5) Ces statistiques sont extraites de ma thèse de doctorat manuscrite *Les dénominations de quatre essences forestières dans la toponymie des provinces de Liège et de Luxembourg. Problèmes de toponymie et de phonétique*. Université de Liège, 1979, t. 1, p. 11.

(6) *Actes et Mémoires du 3<sup>e</sup> Congrès international de Toponymie et d'Anthroponymie*, Louvain, 1951, vol. 3, pp. 532-533. A. Badia donne l'exemple de la tige d'asperge, générale dans toute la Catalogne, mais qui n'est presque pas attestée en toponymie. La situation est la même pour l'avoine, par exemple, dans la province de Liège (le sondage a porté sur une vingtaine de communes). La toponymie de Rahier [Ve 42], par contre, recèle un ld. à spètrè qui est probablement un dérivé du w. spête 'épeautre' (BTD 49, 1975, p. 128), céréale rare à cet endroit, qui a dû être remarquée.

(7) *Op. cit.*, p. 5.

### Province de Liège

**+Amay** [H 28] : 1360 en vingnoule (Ed. PONCELET. *Les feudataires de la principauté de Liège*. Bruxelles, 1948-49, p. 685); à propos de *vigneux* cité par Halkin, p. 7, cfr J. HERBILLON. *Top. hesb.*, BTD 50, 1976, p. 122) (\*).

**+Ampsin** [H 27] — **Angleur** [L 89] : 1522 haye condist le vingne Remacle; 1655 au pré des vignes; 1682 la vinge de l'egliese (M. LEMOINE. *Top.*, Mém. ULg, 1966, p. 157, 109).

**+Ans** [L 64] — **+Antheit** [H 26].

**+Anthisnes** [L 115] : *âs vègnes*; *â tchèrâ, tièr, vòye dès vègnes* (V. HELLA. *Top.*, Mém. ULg, 1940, p. 40, 45, 49, 53).

**+Argenteau** [L 29] — **Avernas** [W 20] : *li windjå*, 1460 wingna, 1720 en wenga (R. THIERIE. *Top.*, Mém. ULg, 1957, p. 25; - fl. *wijngaard* 'vignoble').

**+Awirs** [L 85] : 1368 vigne condist de mureal; 1446 vingnez de ravizeal; 1511 vingnes delle tesnir; 1512 vignes de pieltemps; 1514 en basse vingne; 1520 vingne de Saint Loren; 1554 la vigne Gilehoulle; 1686 vigne appellée demy tête; 1686 la vignette; 1686 les vignobles de costis; 1686 vigne Jader; 1686 vigne Marie Collette; 1686 vigne appellée Constant; 1686 vigne de Saint Leonard; *li vègne al rotche*; *li vègne al fontin.ne*; *so lès vègnes*; *li vègne âs stos* (M. FABRY. *La commune des Awirs à travers sa toponymie*. AHL 4, 1951, p. 419, 430, 452, 431, 408, 403).

**Ayeneux** [L 94] : 1724 une piece de prairie qui était autrefois le bois des sapins et vignoble en wegimont (J. LEJEUNE. *Top.*, BSLW 53, 1910, p. 344).

(\*) Les communes citées par J. HALKIN sont précédées du signe + en exposant; nous reprenons uniquement les attestations qui ne figurent pas dans son étude.

**Aywaille** [L 118] : ACV chemin de la vignoble, des vins (L. THIRY. *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*. Liège, 1937-47, 2<sup>e</sup> partie, t. 4, p. 375).

**Bassenge** [L 4] : 1675 desseur les vingnes (Not. Thon-nart; comm. J. Lechanteur); Cad. au dessous des vignes; *à tchè dès vègnes* (J. HAUST. *Enquête dialectale*, 1940-41, p. 3).

**\*Battice** [Ve 11] : 1388 deseur le wingne; 1546 le vigné (fiches J. Lejeune).

**\*Beaufays** [L 108] : 1571 la heid delle vingne; *al vègne*, 1571 elle vingne (J. LEJEUNE, Ed. JACQUEMOTTE et Ed. MON-SEUR. *Glossaire*, BSLW 52, 1909, p. 220, 235).

**\*Ben-Ahin** [H 38] : Cad. fond des vignes — **\*Berneau** [L 17].

**Bertrée** [W 21] : 1460 en ld. wingna; 1720 en wenga; 1743 au winga (E. PITON. *En Hesbaye. La lèpre, les vignobles, la frontière linguistique*. Gembloux, 1948, p. 68).

**\*Boirs** [L 8] : 1651 alle vignette, w. *èl vignète* (H. SWIN-NEN. *Top.*, Mém. ULg, 1965, p. 102).

**Bolland** [Ve 9] : 1590 alle wigarde; 1521 le wyngade (A. BAGUETTE. *Top.*, BIALg 65, 1945, p. 135; - sd. le néerl. *wijngaard* 'vignoble').

**Boncelles** [L 99] : 1775 a la roual de vingne (fiche J. Lejeune).

**\*Bovenistier** [W 53] — **\*Braives** [W 62].

**Bressoux** [L 65] : 1472 alle vingne de cornillon; 1497 alle vingne; 1511 les thiers des vingnes (J. LEJEUNE. *Top.*, p. 34, 32).

**\*Chênée** [L 90] : 1479 a la vingne Joh. de rawesad; 1480 alle vingne Henry Vassair; 1493 la vingne le voiet delle roch; 1498 les vingnes Wery; 1506 az vingnes Gerar Tollet; 1521 alle vingne Manster; 1530 la terre alle vingne; 1546 az vingnes damoisea Lowys de Corteback; 1556 al vingne Ferret; 1601 az males vingnes, w. *ås målès vègnes*

(J. LEJEUNE. *Top.*, p. 26, 25, 24, 20).

\***Cheratte** [L 53] : *ås vègnes Rimousson* (fiche E. Renard).

\***Chokier** [L 98] : 1484 le vingne des enteilher; 1484 vingne Mote; 1485 vingne Henry Henrar; 1523 vigne Pirard; 1524 le petite vignes; 1535 vingne condist le lombaere; 1536 alle vignette; 1538 vingnes de Hermale; *so lès vègnes* (M. FABRY. *A propos de Chokier. Notes de toponymie.* B. VLg 4, n° 94, 1951, p. 63).

\***Comblain-au-Pont** [L 116] — \***Couthuin** [H 37].

\***Cras-Avernas** [W 22] — **Crisnée** [W 16] : 1517 à corty del wingne (J. HERBILLON. *Top.*, p. 782).

\***Dalhem** [L 32] : 1557 alle vingne Gulpen; 1557 au tier de vingne, w. *so l' tchér dès vègnes*; 1592 le vingnet (N. DEGUELDRÉ. *Top.*, Mém. ULg, 1975, p. 58, 59).

**Dolembreux** [L 107] : 1787 une p. de heids à Elvinge (E. RENARD. *Top.*, BSLW 61, 1926, p. 76; - lire *èl vègne*).

\***Engis** [L 96] — \***Esneux** [L 106] : 1619 la vigne; 1781 la vignette (E. RENARD. *Top.*, BSLW 61, 1926, p. 302).

\***Fallais** [W 75] — **Fexhe-le-Haut-Clocher** [W 56] : 1653 le lieu où est présentement croissant wassent [*w. wassin ' seigle '*], estoit d'ansienement appellée la vigne (J. HERBILLON. *Top.*, p. 394).

\***Fexhe-Slins** [L 25] : 1678 desseur la vignelette (Not. Thonart; comm. J. Lechanteur) — \***Flémalle-Grande** [L 86] : 1695 la vignette (Not. Malmendy; comm. J. Lechanteur); Cad. les prés aux vignes, ruelle des vignes.

\***Flémalle-Haute** [L 87] : Cad. ruelle des vignes, à la vigne d'Ypte, vigne des loups; *so lès vègnes* (J. HAUST, *Enq.*, p. 17).

**Fléron** [L 80] : 1479 a vignoule (J. LEJEUNE. *Top.*, p. 23) — \***Flône** [H 29] — **Forêt-lez-Chaudfontaine** [L 103] : 1487 le vinoul; 1532 la vingne, w. *li vègne*; 1540

le vingnet; 1624 le preit del vingne (J. LEJEUNE. *Top.*, p. 60, 52) — \*Fumal [W 76].

\*Glons [L 7] : 1535 à bois condist le vingne de brusse; èl, dizos l' vègne (H. SWINNEN. *Top.*, p. 33, 102).

Grâce-Berleur [L 60] : 1349 vingnoule, w. *al vignoûle*; 1420 la vigne d'Ullry del Fontaine; 1461 le vigné Gérard de Marneffe; 1532 la vingne qui fut Thiry de Berleur; 1581 en Id. desseur les vingnes de tovoye; 1587 trixhe à vingne; 1589 jardin et cortizea que l'on dit vingnette; 1594 la fosse dite la vingnet; 1651 sur les vignes; 1719 un courtil appelé la vigne situé au Berleur; 1736 la fosse delle vigne; 1756 le prez desoub les vignes; 1761 une pièce ditte la vigne réduite présentement à terre arable; 1768 la terre del vignoule (M. PONTHIR. *Histoire de Montegnée et de Berleur*. BIALg 78, 1965, p. 554, 68, 69, 489, 550).

\*Grand-Hallet [W 19] : déb. 15<sup>e</sup> s. alle vingne Godelet, Jumea, Libiert; 1524 le corty alle vingne (E. PITON. *Histoire de Grand-Hallet et de Petit-Hallet*. BIALg 60, 1936, p. 195, 199).

\*Grivegnée [L 77] : 1332 tyer del vigne; 1349 vingne de bealrepart; 1424 vingnes... condist en gheulet; 1452 vingnes sor les hees; 1469 vingne Sorveal; 1469 vingne a pakeaul; 1470 vingne en couvelet; 1472 aux vingnes; 1474 vingne argle hey; 1474 az vingnes de S<sup>te</sup> Katerine; 1475 vingnes de fallron; 1475 vingnes des escolliers; 1477 vingne bonir; 1478 desseur les vingnes; 1478 vignes de belle vaux; 1478 a la vingne condist pouserette; 1478 voie des vingnes; 1480 dedens les vingnes; 1499 vingnes Johan de Vingnoul; 1502 az vingnes de lhospital; 1505 vingne Riwechon; 1505 preit desoulx les vingnes; 1505 les deux petites vingnes; 1505 vingne Henry de Chabot; 1508 vingnes Arnult de Berxhon; 1510 vingnes de Saint Loren; 1510 les vingnes de mon; 1510 vingne le pexheresse; 1511 sous la grande vingne; 1514 cortil les vingnes; 1516 rualle d'entre deux

vingnes; 1517 vingne Johan de Chaudron; 1519 tier de vingnoul; 1522 vingne Belleot; 1523 vingne Bertelmé; 1525 a vingnoule; 1539 vingne Piron Jemolet; 1543 le journal des vingnes; 1577 vingne Sainte Barbe; 1577 vingne Xhillet; 1599 vingne en grand sart; 1599 vingnoble grand sire; 1605 la vigne az terres (J. LEJEUNE. *Top.*, p. 43-46, 50, 37, 26, 54, 32).

**Haccourt** [L 15] : Cad. au sentier de la vigne — **\*Hamoir** [H 74].

**\*Hermalle-sous-Argenteau** [L 28] : 1709 en la vigne (Not. R. De Micheroux; comm. J. Lechanteur); Cad. les vignes; chemin de la vigne — **\*Hermalle-sous-Huy** [H 31].

**\*Herstal** [L 51] : 1512 monastere Nostre-Dame delle vingne quondist à vingnes delle ordre de Cyteal; 1514 à vingnoul; 1565 desseur les vingnes de behol; 1596 az joenes vingnes dessous l'abie de Vivengnis, haulteur de Herstal; 1611 la vingne Baricket; 1653 alle piedsente condist les pieds de vignes; 1724 la vigne alle fontaine (A. COLLART-SACRÉ. *La libre seigneurie de Herstal*. Liège, 1927-38, t. 2, p. 17, 657, 22, 365, 556) + 1671 desseur les vignobles (Not. Pompony; comm. J.L.).

**Herve** [Ve 10] : *so lès vègnes* (J. HAUST. *Enq.*, p. 7) — **\*Heure-le-Romain** [L 14] : 1383 desoir le vingne damoiselle Agnes; 1505 sour les thiers des vignes; 1529 une piece de thier que solloit est vigne, condit le vigne; 1656 dessoubz le pied de vigne; *so lès vègnes* (E. RENARD et J. Hoyoux. *Top.*, BTD 17, 1943, p. 93).

**Hody** [H 51] : 1732 dans la prairie au vignoble (E. RENARD. *Top.*, BTD 12, 1938, p. 301) — **\*Hollogne-aux-Pierres** [L 59] : 1475 vigne Hyrmont; 1527 v. Willeame Rokea; 1530 les vignes condit les xhaillies; 1530 alle vigne condit houleieu; 1530 deseur la vigne Messire; 1612 une vigne appellée Melchior; 1619 les fausses vignes aux prealles; 1690 les vignes Hanner; *divins lès, impasse*

dès vègnes (L. JEUNEHOMME. *Hollogne-aux-Pierres. Contribution à son histoire*. Liège, 1912, p. 258, 247, 243).

\***Horion-Hozémont** [L 72] : 1416 en fons de velroux... les vignes; 1451 vigne Grynalmont; 1482 sor le vingne de colenche; 1484 le vingne de covetiche; 1507 az faulses vingnes (P. ROLAND. *Top.*, Mém. ULg. 1961, p. 186-187, 94, 65, 70); 1632 en la grande champaigne de la vigne Renard (Not. A. Etten; comm. J.L.); *dizeû lès vègnes* (J. HAUST. *Enq.*, p. 24).

\***Huy** [H 1] : 1588 la vignette (R. DUBOIS. *Les rues de Huy*. Huy, 1910, p. 698).

**Jehay-Bodegnée** [H 21] : 1335 desour le vingne; 1422 al vignet que fut Loren del vaul; 1458 al vingnee (P. HERKENS. *Top.*, Mém. ULg. 1973, p. 97) — \***Jemeppe-sur-Meuse** [L 74] : 1393 al vingne Johan le corbesire; 1685 le preit aux vignes; 1685 au vignoble; 1698 la basse vigne; 1707 la ruelle dessous les vignes; 1779 vigne grand père; 1790 la vigne des guillemins (fiches J. Lejeune).

\***Jupille** [L 66] : 1406 vingne Johan Rencheneal; 1416 vingne Johan Chabot; 1432 vigne le vestis; 1437 vingne Johan Rosseal; 1473 ruelle des vingnes, w. *rouwale dès vins*; 1478 az vygnes le moustier, w. *vègne li mostî*; 1492 preit des vingnes, w. *pré dès vègnes*; 1500 vingnes des chartroux; 1510 desseur les vignes, w. *dizeû lès vègnes*; 1522 vingne Mathi, 1693 la vigne Mathy Lambot, 1772 aux vignes Lambotte, w. *vègne Lambot*; 1533 passea des vingnes, w. *pazê dès vins*; 1536 vingne Grandame, w. *vègne Grandame*; 1536 vingne Grand Sire; 1548 les thiers des vingnes, w. *tiêr dès vègnes* (ou *dès vins*); 1572 desseur vingnoul; 1591 la vigne Gilet Henrotte, w. *vègne Djilèt Hinrote*; 1594 en la basse vingnoule; 1603 ung jardin dit le pied des vignes, w. *pid dès vègnes*; 1611 vingne quondist Postula; 1612 les vingnes Jehan de bois; 1613 la vingne Goddet; 1620 les vingnes Piedbeuff, w. *vègnes Pid-d'-boû*; 1627

les vingnes appellées mal wangnée; 1632 pasea des vingnes, w. *vôye dès vègnes*; 1651 la vigne quondist le Bragart, w. *vègne li Bragå*; 1662 la grande vigne, w. *grande vègne*; 1673 vigne Michel Simon Gérard; 1677 vigne Pitre Hayneux; 1686 la waide aux vignes, w. *wêde ås vègnes*; 1689 vignes du coutelier, w. *vègnes dè coûtelî*; 1693 aux vignes appellée Macquette; 1734 la vigne Bollet, w. *vègne Bolèt*; 1790-1832 vigne du croupet; 1846 ruelle de vignoul; *so lès vègnes*; *vègne dè cwègnon*; *vègne dès malâdes*; *li vègne Lèrut'*; *vègne Minèt*; *vègne Morè*; *è vignoûle*; *coûr d'è vignoûle* (Ed. JACQUEMOTTE et J. LEJEUNE. *Top.* BSLW 49, 1907, p. 316, 241, 335, 318, 337, 302, 242, 290, 275, 276, 336, 258, 309, 313, 254, 273, 309, 297, 237, 299, 277, 249, 296, 235, 252, 253, 295, 292, 301).

**Lanaye** [L 6] : 1731 le thier des vignes (J. DEBOUXHTAY et Fl. DUBOIS. *Histoire de la seigneurie de Nivelle-sur-Meuse...* Liège, 1935, p. 247) — **\*Liège** [L 1] — **\*Lincent** [W 4].

**\*Lixhe** [L 10] : 1436 le cortil alle vingne; 1724 partie de la montagne nommée la vigne (J. DEBOUXHTAY et Fl. DUBOIS, *op. cit.*, p. 244).

**\*Magnée** [L 93] : 1507 sour les vingnes; *ås vignôbes* (J. LEJEUNE. *Top.*, p. 232) — **\*Marchin** [H 53] : 1529 la petite vingne; 1617 es vingnes; 1626 le fond des vignes; *li têre dès vignes* (M.-Th. LIZIN. *Top.*, Mém. ULg, 1956, p. 187-188).

**\*Milmort** [L 40] — **Modave** [H 55] : 1747 le vignoble (S. BALAU. *Modave*. BSAHL 8, 1894, p. 10).

**\*Moha** [H 25] — **\*Mons** [L 73] : *ås vègnes* (J. HAUST. *Enq.*, p. 22).

**Montegnée** [L 61] : 1349 al vingne deorsum le fays; 1349 vinae relictæ Nicolai de fraine; 1390 al vingne maistre Gile Quareyt; 1390 al vingne deseur le fays; 1394 le vingne Johan de Heppecheez; 1471 le vingne Meuroit; 1471 sor la

vigne Jacquemin Frerar; 1500 la grande vingne... Wilheame Pangnoul; 1500 le vingne le mariscaul; 1517 le vingne de hosier; 1530 le vingne Jacquemin le Cuvelier; 1539 le faulse vinge; 1552 le vingne; 1581 en la grande vingne; 1591 sor le vigne Jacquemin Frerar; 1631 az vingnes Jehan Lefant; 1674 la vigne Sartea; fin 17<sup>e</sup> s. la vigne Brachmar; 1705 la vigne proche la mairesse; 1708 à la fosse delle vigne; 1797 la fosse de la vignette (M. PONTHIR. *Histoire de Montegnée...* BIALg 78, 1965, p. 65-66, 483).

**Nessonvaux** [L 111] : Cad. vignoul — **\*Neuville-en-Condroz** [H 34].

**Ocquier** [H 73] : 1671 sur la vignette (fiche E. Renard) — **Oleye** [W 8] : 1584 alle wyngart; 1723 alle wingaert (H. VAN MARSENILLE. *Top.*, Mém. UCL, 1966, p. 39-40).

**\*Ombret** [H 30] — **Ouffet** [H 65] : 1417 thier al vigne; 1521 alle vignette, w. al vignète; 1726 la petite vignette; él vignôbe (G. BOVY. *Top.*, Mém. ULg, 1940, p. 78, 89, 68).

**\*Ougrée** [L 88] : dizos lès vêgnes (J. HAUST. *Enq.*, p. 24) — **\*Oupeye** [L 27].

**Pellaines** [W 3] : 14<sup>e</sup> s. desur vineas; 1542 la viengne Symon Delport; 1608 la vigne du curé; 1616 campagne de la vigne; 1768 à la vigne; 1781 deseur les vignes (L. GURNY. *Top.*, Thèse doct. UCL, 1932, cah. 7).

**\*Petit-Hallet** [W 18] : 1716 en la campagne de vignes (E. PITON, *op. cit.*, p. 88) — **Plainevaux** [L 105] : vignôbe (M. DELCOMMUNE. *Paroisse de Plainevaux. Essai historique.* Liège, 1935, p. 104).

**Poulseur** [L 112] : Cad. vignoble — **\*Pousset** [W 27].

**Racourt** [W 2] : 1531 achter dat wijngardeken; 1571 onder den wijngaert; 1641 un petit enclos... appelé wijngaertshoffken; 1754 dans la petite campagne de Pellaines deseur les vignes (E. PITON, *op. cit.*, p. 88-89).

\*Ramel [L 97] : 1488 le vingne le sarois; 1489 aus vingnes Henry Goffin; 1496 alle vingne folie; 1496 le vingne kokerial; 1505 la vingne a wondilhiou; 1512 alle viengne Massart (fiches J. Lejeune) — Remicourt [W 39] : 1708 alle vignoble (A. LEUNEN. *Histoire de Remicourt*. Remicourt, 1955, p. 221).

Roclenge [L 3] : Cad. dessous les vignes; thier des vignes — Romsée [L 92] : 1548 le thier delle vingne, w. *tiēr dēl vēgne* (J. LEJEUNE. *Top.*, p. 30).

\*Saint-Georges [W 68] : à propos de *vignis* cité par Halkin, p. 32, voir J. HERBILLON. *Top hesb.*, BTD 50, 1976, p. 122 — \*Saive [L 68] : 1279 prato alle vigne; 1694 la vielle vigne (G. ABRAHAM. *Top. ms.*).

\*Seilles [H 36] : à propos de *vignā* cité par Halkin, p. 33, voir J. HERBILLON., *op. cit.*) — Seraing [L 75] : 1370 le vingne le Canone (J. HERBILLON, DBR 9, 1952, p. 160); 1406 alle vigne le bon compas [*compain*, cas sujet de *compagnon*; J. HERBILLON, *ibid.*, p. 165]; 1443 vignes des pauvres de Seraing; 1481 les vingnes des kan; 1498 vers les bois alle vingneit; 1602 aux vignes; 1731 en ld. mal vigne; 1747 à la vigne rousse; 1778 la fosse de la vigne (N. PIRSON et E. DOUNAN. *Les rues de Seraing*. Liège, 1952, p. 388, 462, 267).

Soiron [Ve 20] : 1411 en thier delle viengne (M. GRAINDOR. *Soiron et ses seigneurs...* Olne, 1967, p. 181); Cad. thier aux vignes — Sprimont [L 113] : 1770 al vignette (H. SIMON et E. RENARD. *Top.*, 1951, p. 156).

\*Thimister [Ve 7] — \*Tihange [H 41] — \*Tilleur [L 76] : 1411 comble des vingnes; 1476 les vingnes de moulinsart; 1490 les vingnes de lardyer; 1490 desous les vingnes des heyds; 1518 vers les vignes de chievredor; 1524 aux vingnes de saint Johan; 1524 alle voie des vingnes; 1526 alle dite vingne dudit Symon; 1538 la vingne dudit Linart le crucelier; 1657 aux vignobles; 1757 la vigne Doien

(G. PHILIPPET. *Historique de Tilleur*. Huy, [1955], p. 80, 95, 68, 71, 69, 105, 79, 56, 101, 72); *dizos lès vègnes* (J. HAUST. *Enq.*, p. 27).

**Trembleur** [L 43] : 1511 aux vingnes; 1516 aulx veignes de Trembleur (J. SCHNACKERS. *Histoire de Blegny-Trembleur*. Olne, p. 22-23) — <sup>+</sup>**Trognée** [W 23].

**Vaux-sous-Chèvremont** [L 91] : 1371 sor vigne, w. al vègne; 1424 alh vingne qu'on dist folle penseez; 1424 auz vingne qu'on dist delle scallie; 1426 sous le vingne le voweit delle roche; 1502 la vingne de riche homme; 1718 pièce appellée la vignoble (J. LEJEUNE. *Top.*, p. 26, 16, 25, 12).

**Velroux** [L 58] : Cad. sentier des vignes — <sup>+</sup>**Verlaine** [H 10] : 14<sup>e</sup> s. desour le vingne; 1406 en fons del vingne, w. è *fond dèl vègne*; 1858 thier de la vigne (P. HERKENS. *Top.*, Mém. ULg, 1973, p. 61).

<sup>+</sup>**Villers-le-Temple** [H 48] : *pazè d'âs vignètes* TH. PIRARD. *Villers-le-Temple. Terre d'élection des Templiers et de l'ordre de Malte*. Liège, 1971, p. 33) — <sup>+</sup>**Villers-l'Evêque** [L 20].

<sup>+</sup>**Vinalmont** [H 18] : cfr J. HERB., BTD 50, 1976, p. 128 — <sup>+</sup>**Visé** [L 16] — <sup>+</sup>**Vivegnis** [L 41] : cfr J. HERB., *ibid.*, p. 130-131.

<sup>+</sup>**Vottem** [L 50] : 1284 sor vinghoules; 1670 la vigne du baillieu; 1671 deseur les thier de vignes de Herstalles; 1674 aux vignes de moreavaulx; *dizos lès vègnes* (E. RENARD. *Top.*, 1934, p. 71) — <sup>+</sup>**Wandre** [L 52] : 1476 en vingnes de mares; 1480 la vingne condist vuyde bourse; 1511 alle vingne; 1594 une piece de vingne appellée le hurteur; 1685 fosse aux vignes; 1690 bure delle vignes; 1700 la vigne Pirotte Budin; 1743 la vigne d'Olivier la Croix; 1793 derrière les vignes; 1810 la vigne du curé; 1827 vigne Tilloux; 1833 le chemin des vignes de chaumont; 1838 terrains communaux dits les vignes; 1836 le chemin des vignes à la

neuveville (J. RENARD. *Top.*, BIALg 85, 1973, p. 94, 145, 79, 157, 115, 53, 41).

**\*Warnant-Dreye** [H 8] : 1696 le vignoble (Not. Mal-mendy; comm. J.L.) — **Xhendremael** [L 22] : 1522 (cop. fin 18<sup>e</sup> s.) bonnier condist de vignette (J. HERBILLON. *Top.*, 1929, p. 11).

### Province de Luxembourg

**\*Bleid** [Vi 40] — **Borlon** [Ma 3] : Cad. T sur les vignettes, P vignes.

**\*Flamierge** [B 21].

**Fontenoille** [Vi 3] : Cad. sur le haut de la vigne.

**\*Gérouville** [Vi 26] — **\*Grand-Menil** [Ma 20].

**Hotton** [Ma 17] : 1702 thier del vigné (M.-Cl. DOUCET. *Top.*, Mém. UCL, 1971, p. 51).

**Les Bulles** [Vi 11] : à la vigne (P. FRANÇOIS. *Top.*, Mém. ULg, 1970, p. 162).

**\*Limerlé** [B 11] — **Lomprez** [Ne 3] : Cad. les vignes.

**\*Musson** [Vi 47] — **Mussy** [Vi 41] : à la vigne (Ph. ROLIN. *Top.*, Mém. UCL, 1972, p. 93).

**Roy** [Ma 39] : Cad. al fagne al vinge — **\*Ruette** [Vi 46].

**\*Saint-Léger** [Vi 34] — **Saint-Vincent** [Vi 18] : Cad. la vigne.

**Terme** [Vi 12] : Cad. à vignes — **Torgny** [Vi 43] : s.d. à la vigne (P. Fouss. *Pays gaumais* 9, 1948, p. 89).

**\*Virton** [Vi 1] : 1388 in vinea (P. ROGER. *Notices historiques sur Virton*, 1932, p. 637).

**\*Wardin** [B 27] — **Wellin** [Ne 4] : Cad. au vigne.

Régine TOUSSAINT

## Trois jeux condruziens

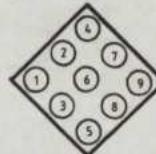
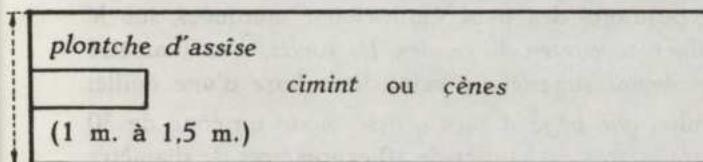
### A. LE JEU DE QUILLES DANS LE CONDROZ LIÉGEOIS

*à mon père*

#### I. Le jeu et les accessoires

*bonde* (7 à 9 m.)

*LI PIRE* :



1. *prumire* — 2. *fotche (gauche)* — 3. *fotche (drûte)* — 4. *cwène (gauche)* — 5. *cwène (drûte)* — 6. *dame* — 7. *baston (gauche)* — 8. *baston (drûte)* — 9. *dérine*.

§ 1. *Li djeû d' bèyes*, le jeu de quilles se présente comme suit :

- une aire cimentée (*djeû d' cimint*) ou parfois cendrée, en plein air, (*djeû d' cènes*) de quelque 80 centimètres de largeur et d'une longueur variant entre 8 et 10 mètres, délimitée jusqu'à 1 mètre du quillier par deux *bondes*, planches de 15 à 20 centimètres de hauteur;

- *li plonche d'assise*, planche large d'environ 30 centimètres, longue d'1 mètre à 1,5 mètre et fixée devant le joueur sur l'aire cimentée ou cendrée; il arrive, mais très rarement, que cette planche occupe toute la longueur du jeu, du moins jusqu'à un mètre du quillier, *c'è-st-une plonche tot-oute djusqu'à on mète dès bèyes* (dans ce cas, on parlera *d'on djeû d' plonches*);
  - *li pire dè djeû d' bèyes*, la pierre ou quillier, situé au bout de l'aire de jeu et sur lequel sont disposées en quinconce *lès noûf bèyes*, les neuf quilles ainsi dénommées (cf. croquis) :
- li prumire*, la première; *lès deûs fotches*, litt. les deux fourches; *lès deûs cwènes*, litt. les deux coins; *li dame*, litt. la dame; *lès deûs bastons*, litt. les deux bâtons; *li dérine*, la dernière;
- les positions des neuf quilles sont marquées sur le quillier au moyen de cercles, *lès ronds*, d'un diamètre légèrement supérieur à celui de la base d'une quille;
- une quille, *une bèye*, figure *grosso modo* un cône de 30 à 40 centimètres de haut et de 10 centimètres de diamètre à la base (dans d'autres régions, en Ardenne notamment, la hauteur peut atteindre 60 centimètres).

§ 2. Le seul accessoire est la boule, *li boulèt ås bèyes*. Elle est en bois, pèse quelque 5 kilos et comporte le plus souvent trois creux (*boulèt à treûs trôs*) dans lesquels le joueur introduit *li pôce*, le pouce, *li deûzin.me dût*, l'index, et *li grond dût*, le majeur. Il arrive que le jeu se pratique au moyen d'une boule percée de deux creux seulement (*boulèt à deûs trôs*) dans lesquels le joueur introduit le pouce et un autre doigt à sa convenance. *Åtoû dès crèsses*, *i-n-a dèl tole*, po *lès hètons*, les arêtes desdits creux sont recouvertes de tôle, de façon à protéger les doigts contre les échardes.

*Po dès cènes, li boulèt èst r'covrou d' tole, si le jeu se pratique sur une aire cendrée, la boule est entièrement recouverte de tôle, laquelle présente une surface plus lisse, apte à réduire les effets du freinage dans la cendre.*

*Li bon boulèt èst fêt avou dè franc-picard, qu'èst fwèrt deur, qui n'a nou filé èt qui n' bile nin, la bonne boule est fabriquée avec du « franc-picard », variété de peuplier offrant un bois très dur, sans fil et qui, par conséquent, ne se fendille pas.*

## II. Le nombre de joueurs

§ 3. *Po djouwer ås bèyes, on s' mèt à ot'tont qu'on vout,* le nombre de participants est illimité. Il peut se réduire ou s'accroître à l'issue de chaque partie (cf. § 9).

## III. Le déroulement d'une partie

§ 4. Au début de la partie, chaque joueur engage une mise obligatoire, *li mise*, fixée au préalable d'un commun accord : généralement 5 francs, *une pèce*, à l'heure actuelle : *on djoûwe (à) une pèce*.

§ 5. L'ordre de passage des candidats est établi d'un commun accord; il correspond d'ordinaire à celui du dépôt des mises. *On scrit l' numèrô da chaque djouweù so s' pid avou 'ne crôye*, le numéro d'ordre de chaque joueur est inscrit à la craie sur l'une de ses chaussures.

§ 6. A tour de rôle, les joueurs tentent d'abattre un maximum de quilles. *Li còp n' vât rin*, le coup est nul si : — *on-z-assít houte dèl plontche*, la boule n'a pas touché la planche fixée devant le joueur qui, dans ce cas, *fêt bérwète à l' plontche*;

— *li boulèt va à bonde*, la boule heurte une des planches latérales.

§ 7. Abattre deux, trois,... neuf quilles, c'est *fé deûs, treûs,... nouf*; toutefois, dans ce dernier cas, on dira plutôt *fé totes lès bèyes, lès fé totes*.

*Fé*, abattre, *li dame èt lès deûs bastons*, c'est *fé l' tchapê*, litt. faire le chapeau.

*Fé l' prumîre, li dame èt l' dêrine*, c'est *fé l' rôye dè cou, le creux entre les cuisses*.

*Si l' djouweû fêt l' fotche èt l' baston d'on min.me costé, on dit qu'il è-st-à cane*.

*S'i fêt l' dame tote seule* (fait rarissime), on dit qu'i n'est nin mésse è s' mohone, qu'il n'est pas maître chez lui.

Si la boule passe entre *li prumîre* et l'une des *fotches* sans les toucher (*c'estût trop djusse*, c'était trop juste, dira-t-on), mais en abat d'autres derrière, le joueur *fêt l' dri-mwin*, litt. l'arrière-main.

N'abattre aucune quille, c'est *fé bérwète*.

Avant de jouer, un concurrent s'enquiert parfois : *contes bèyes n-a-t-i?* litt. combien de quilles y a-t-il? = quel est le résultat à battre? — On entend aussi : *qui èst-ç' quèl tint?* litt. qui la tient? = qui tient la corde? A quoi on répondra : *c'est Èrnès' avou cinq*, c'est Ernest avec cinq quilles; dans ce cas, ledit concurrent, obligé, pour gagner, d'abattre plus de cinq quilles, va *djouwer so cinq*.

§ 8. *Li ci qui fêt l' pus d' bèyes live*, le concurrent qui a abattu le plus de quilles enlève la totalité de l'enjeu.

*S'i-n-a dès cis qui sont bouf, i r'djouwèt inte zèls*, les concurrents qui se trouveraient à égalité continuent de jouer entre eux jusqu'à ce que l'un d'eux l'emporte. *Mins lès-ôtes polèt r'mète li mise po r'djouwer*, mais tout autre joueur peut, s'il engage à chaque fois une nouvelle mise, poursuivre la partie jusqu'à son terme.

§ 9. La partie est terminée dès qu'un joueur a enlevé la totalité de l'enjeu. C'est *lu qui rataque*, c'est lui qui entamera la nouvelle partie : lui succéderont son suivant immédiat dans l'ordre établi, puis le suivant et ainsi de suite.

*Ex.* Sept concurrents. Le 4 enlève la première partie.

Il entamera la deuxième et lui succéderont, dans l'ordre, le 5, le 6, le 7, le 1, le 2, le 3.

A l'issue de chaque partie, tout concurrent peut abandonner le jeu sans en perturber le cours, de même qu'un nouveau participant peut s'adjointre aux autres : dans ce cas, *i djoûwerè po fini*, il jouera en dernier lieu.

§ 10. A l'issue de chaque coup, les quilles sont *r'lèvèges*, redressées et mises en place, par un préposé, *li r'lèveū*. Il est payé de ses peines selon un tarif précis: le gagnant lui doit *li valeûr d'une mise*, l'équivalent d'une mise (*di deûs mises si on-z-a r'mètou on còp, di treûs mises si on-z-a r'mètou deûs còps,...*). Il est de tradition qu'on *n' paye nin tos còps*, on ne paie pas après chaque partie, *mins po fini*, mais lorsqu'on met un terme au jeu. Entre-temps, *li r'lèveū marquèye lès pârts*, il tient sa comptabilité; le jeu terminé, il totalise les parties gagnées par chacun (*Èrnès' a fêt 5 pârts, Djôzèf 3 pârts,...*) et réclame à chacun son dû.

#### IV. Particularités et remarques

§ 11. Avant le jeu, le concurrent peut faire déplacer les quilles, très légèrement et à sa convenance. Il donnera ainsi ses ordres au *r'lèveū* :

- *serez l' fotche (di drûte ou d' gauche)*, rapprochez *li fotche* de la première;
- *drovez l' fotche (di drûte ou d' gauche)*, écartez *li fotche* de la première;
- *rintrez lès bastons*, rapprochez *lès bastons* de la dernière;

— *drovez lès bastons*, écartez *lès bastons* de la dernière;  
— *mostrez l' dame* (à drûte ou à gauche), déplacez *li dame* de façon qu'elle apparaisse un peu.

§ 12. *Li djouweū pout trimper l' boulèt ou rëtchi d'sus d'vent dèl hiner*, le joueur peut plonger la boule dans un bac d'eau (souvent prévu à cet effet) ou cracher sur cette boule avant de la lancer : de la sorte, elle laissera une trace sur la planche, qu'elle doit obligatoirement toucher (cf. § 6), ce qui évitera toute contestation.

§ 13. *Li ci qui vout is' pout ènonder d'vent d'assir li boulèt*, le joueur a la faculté de prendre son élan avant de lâcher la boule à laquelle il donnera ainsi une plus grande force de frappe.

§ 14. *Li bon djouweū saye*, le bon joueur s'efforce :  
— *dè fé toûrner s' boulèt* (= *twërtchi*), d'imprimer à la boule, à l'instant où il la lance, un mouvement de rotation sur elle-même, de façon à lui donner de l'effet; *c'è-st-insi qu'on-z-a on bon còp d' boulèt*, c'est ainsi que la boule a une bonne frappe;  
— *dè prinde li fotche po bouhi lès-ôtes djus*, d'abattre une des *fotches*, laquelle entraîne facilement les autres dans sa chute.

§ 15. Sur une aire cendrée, *i-n-a dèz còps qui l' boulèt hagne divins lès cènes èt voler d'vins lès bèyes*, il arrive que la boule, au lieu de rouler parfaitement, « morde » dans les cendres avant de rebondir dans les quilles : le coup n'en est pas moins régulier. Périodiquement, *i fât fé raler lès cènes èt rassëtchi à miton lès cisses qui sont volèyes èvôye*, il est nécessaire de râter les cendres pour les remettre en place et, entre autres, ramener vers le centre celles qui s'en seraient écartées.

§ 16. Pour accroître la difficulté et faire la part plus belle à l'adresse, le jeu se pratique parfois

- avec 7 quilles (*djouwer à sèt' bèyes*), auquel cas on retire *lès deûs cwènes*;
- avec 5 quilles (*djouwer à cinq' bèyes*), auquel cas on retire *li dame, lès deûs bastons, li dèrine*.

§ 17. L'enjeu peut consister non en argent, mais en une tournée de consommations : *djouwer 'ne gote*. Dans ce cas, on pratique d'ordinaire comme suit : les joueurs, en nombre pair, se répartissent en deux camps égaux; à l'issue de chaque partie, chacun des camps totalise le nombre de quilles abattues par les siens; le camp perdant *paye li toûrnèye*, offre la tournée. Rien n'empêche toutefois, surtout si le nombre des joueurs est impair ou peu élevé, que le jeu se pratique individuellement.

§ 18. Pratiquer le jeu de la façon habituelle, c'est *djouwer à l' pârt*. Mais il arrive que s'affrontent en un duel deux *trèm'leûs*, concurrents passionnés de jeu, particulièrement habiles ou réputés : c'est *djouwer à l'ataque* ou *djouwer onk conte onk*.

La pratique, en l'occurrence, est généralement différente : on mèt *dî mises d'on còp*, les deux concurrents engagent dix mises d'entrée de jeu. Si, d'aventure, l'un d'eux réussit à les enlever toutes, *i fêt dobe* et l'autre *èst dobe*. On voit ainsi des joueurs, dans un jour de grâce, *dismoussi*, litt. déshabiller = ruiner leur adversaire, dont on dit qu'il *èst dismoussi*.

§ 19. C'est le plus souvent lorsqu'on joue à *l'ataque* que *lès wèdjeûs*, les parieurs opèrent. Ils sont deux spectateurs et leurs paris concernent un même joueur : *i-n-a onk qui tint on djouweû èt wèdji qu'i f'rè ot'tont d' bèyes po l' mwins*, l'un parie que tel joueur abattra x quilles au moins; *l'ôte wèdje qu'i n' lès f'rè nin*, l'autre parie que le joueur n'atteindra pas ce nombre. On voit quelquefois un joueur parier sur ses propres chances avec un spectateur.

## B. LE JEU DE BOUCHON DANS LE CONDROZ LIÉGEOIS

### I. Les accessoires

§ 1. *Lès-ahèsses po djouwer à bouchon*, les accessoires nécessaires à la pratique du jeu du bouchon sont des plus simples :

- *li bouchon*, en liège ou en bois, de taille normale;
- *li pèce*, palet consistant en une pièce de métal de 7 à 8 cm. de diamètre; elle sera de préférence en plomb, ou tout au moins *cèclèye*, cerclée de plomb, ce qui accroît son poids et lui assure une plus grande stabilité dès qu'elle touche le sol ou le bouchon. Pour sauvegarder la régularité du jeu, il n'y a qu'un seul et même palet pour tous les concurrents.

### II. Le nombre de joueurs

§ 2. *On djoûwe à ot'tont qu'on vout*, le nombre de joueurs est illimité. Il peut se réduire ou s'accroître à l'issue de chaque partie (cf. § 9).

### III. Le déroulement du jeu

§ 3. Le bouchon est placé au centre d'une croix de Saint-André tracée sur une surface plane en terre battue, en béton, voire asphaltée.

§ 4. Au début de la partie, chaque joueur dépose sur le bouchon une mise obligatoire dont le montant a été fixé au préalable. *Kibin mèt-on?* à combien se monte la mise? — *Mètez — Av' mètou?* Aujourd'hui, cette mise consiste généralement en une pièce d'un franc, *on frong*; il y a une

vingtaine d'années, en une pièce de vingt-cinq centimes, *on quârt di frônc*; dans l'entre-deux-guerres, en une pièce de dix centimes, *on gros sou ou cinq çons*; avant la guerre de 14-18, en une pièce de cinq centimes, *on p'tit sou*.

§ 5. Les concurrents jouent à tour de rôle, dans un ordre déterminé par tirage au sort ou d'un commun accord.  
— *Ataquez, commencez.* — *Djouwez, jouez.* — *A qui èst-c'* à qui le tour? — *C'è-st-à vos*, c'est votre tour.

§ 6. Le joueur place la pointe du pied contre une ligne tracée à 7 ou 8 mètres du bouchon, *i mêt s' pid èsconte dèl rôye*. Le palet en main (*po bin fé, i fât t'ni l' pèce inte li pôce èt l' deûzin.me dût*, il faut de préférence immobiliser le palet entre le pouce et l'index), *i ligne*, il vise le bouchon puis *i hine li pèce*, il lance le palet pour tenter *dè bouhi l' bouchon djus*, d'abattre le bouchon et la monnaie qui le coiffe. Au moment précis où il lâche le palet, le joueur voit et sent s'il fera mouche ou non : *dji vèyéve bin qu' djèstûs drût d'sus*, je voyais bien que le palet allait droit au but; dans le cas contraire, *d'ja bin sintou qui dj' sérûs lon èri*, j'ai senti que le palet tomberait loin du bouchon.

§ 7. Si le concurrent manque son but, *s'i fêt bêrwète*, le suivant tente immédiatement sa chance.

S'il fait mouche (*dji l'a*, s'exclame-t-il; *i l'a*, clament les autres) :

- *i live lès çons qui sont l' pus près dèl pèce*, il reçoit les pièces de monnaie plus proches du palet que du bouchon : *c'èst po l' pèce*, c'est pour le palet;
- *i lêt l's-ôtes*, il abandonne les autres au bouchon : *èle dimorêt*, elles « restent », *c'èst po l' bouchon*, c'est pour le bouchon (cf. § 8);
- si le joueur enlève la totalité de l'enjeu, *il a tot*, il a tout, *i fêt tot*; si, au contraire, il doit l'abandonner, *i n'a rin*, il n'a rien.

§ 8. Le bouchon abattu est remis en place : *on r'live*, on « relève », *qui èst-ç' qui va r'lèver?* — S'y empilent les pièces de monnaie que le concurrent a dû éventuellement abandonner au bouchon. Surtout, s'y ajoute une nouvelle mise de chaque joueur : en effet, chaque fois que le bouchon a été abattu, *on r'mèt*, tous les concurrents, sans exception, déposent une nouvelle mise, après quoi, toujours dans le même ordre, ils poursuivent le jeu.

Il n'est pas rare que, plusieurs fois de suite, l'enjeu revienne, en tout ou en partie, au bouchon abattu, ce qui a pour effet d'accroître cet enjeu à chaque coup : *li pârt monte, c'è-st-une bèle pârt.*

§ 9. Une partie est terminée lorsqu'un joueur a enlevé la totalité de l'enjeu. Après quoi, une nouvelle partie commence, les joueurs continuant à se présenter dans le même ordre.

A l'issue d'une partie, tout concurrent peut abandonner le jeu sans en perturber le cours; de même, un nouveau participant peut s'adoindre aux autres : *on n' djoûwe nin avou nos-ôtes?* on ne joue pas avec nous? *on n'saye nin on fr onc?* on ne risque pas un franc? lui lancera-t-on en guise d'invite. S'il accepte, il jouera évidemment en dernier lieu, *po fini*.

#### IV. Particularités et remarques

§ 10. Pour qu'un joueur puisse enlever l'enjeu, en tout ou en partie, il est indispensable qu'il ait abattu le bouchon : si ce dernier est simplement *discaloté*, décoiffé (s'il reste debout alors que la monnaie a été jetée bas) ou *s'i s' rilive* (s'il se relève après avoir été culbuté et avoir roulé), la partie continue normalement jusqu'à ce qu'il soit renversé, où qu'il se trouve.

§ 11. Si une pièce abattue est à égale distance du bouchon et du palet, *c'èst po l' bouchon*, elle reste au jeu.

§ 12. Si plusieurs pièces abattues sont en contact, toutes

subissent le sort de celle d'entre elles qui sera la plus proche du bouchon ou du palet : *c'est tot po l' bouchon ou tot po l' pèce.*

§ 13. Si le bouchon abattu est en contact avec le palet, *i caye* et le coup est nul, mais *on r'mèt* évidemment avant de poursuivre.

§ 14. Une bonne technique pour enlever la totalité de l'enjeu consiste à *hoveter*, c'est-à-dire à lancer le palet de telle sorte qu'à environ un mètre du bouchon, il touche le sol quasi à l'horizontale, glisse, frappe le bouchon à la base et le propulse au loin, cependant que la monnaie retombe, groupée, sur le palet ou à proximité immédiate.

Le joueur, en tout cas, évitera de *crèster*, lancer le palet de façon telle qu'il frappe le sol selon un angle trop important : dans ce cas, le palet s'immobilise ou il dévie sous l'effet du choc ou il roule au loin (*li pèce rôle*) et si, d'aventure, il abat le bouchon au passage, il risque d'éparpiller la monnaie (*lès çons spîtèt èvôye, lès çons spîtèt tos costés*), ce qui rend le gain plus aléatoire encore.

Le joueur s'efforcera toujours de frapper le bouchon de plein fouet (dans ce cas, il est généralement propulsé au loin, et le joueur dira : *dji l'a pris à miton èt l' tchèssi bin lon*, je l'ai pris au centre et l'ai envoyé bien loin) et non de le renverser en l'effleurant (dans ce cas, il tombe sur place à proximité de la monnaie, et le joueur dira : *dji l'a pris so l' costé*, ce qui est fréquent lorsque *li pèce s'a r'lèvé*, le palet s'est redressé, n'est pas resté parfaitement horizontal jusqu'au terme de sa course).

Enfin, si le palet tombe et s'immobilise devant le bouchon, *on-z-èst trop coûrt*; si, au contraire, il termine sa course au-delà du bouchon, *on-z-èst trop lon*.

§ 15. *Nos djoâwerons l' dérine*, nous jouerons la dernière (partie), disent les concurrents lorsque, d'un commun accord, ils ont décidé de mettre un terme au jeu, *dèl lèyi*

*bouf*. Après quoi, on fêt sès comptes, on dresse son bilan; selon le cas : *dji gâgne x froncs*, *dji pièd x froncs*, *dji fê bouf*, je ne perds ni ne gagne.

#### C. LA « BIZAWE » DANS LE HAUT-CONDROZ

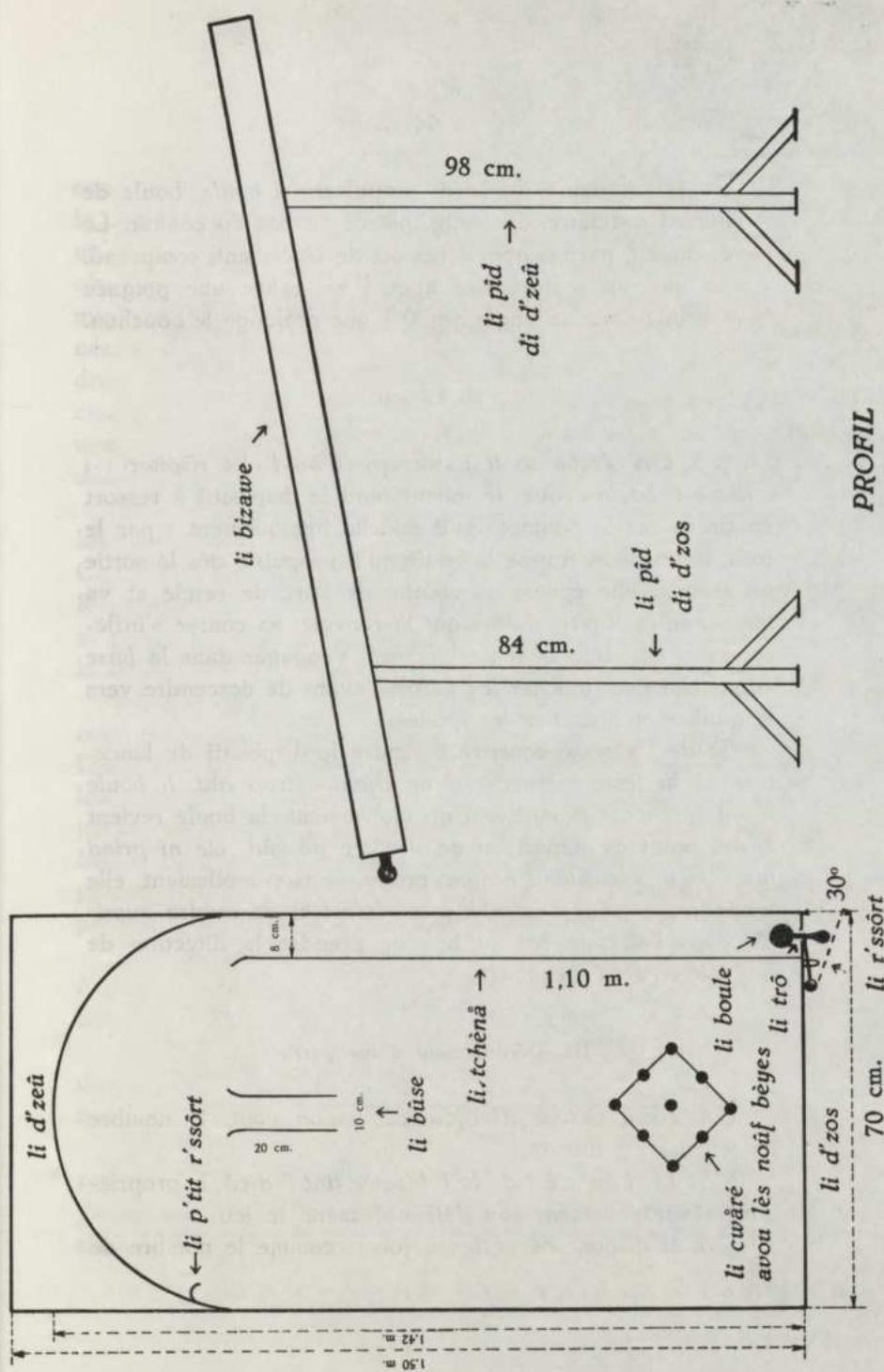
*A Julia et Renée Sparmont,  
en souvenir de leur père*

##### I. Description

§ 1. *Li bizawe* est un billard en bois, long d'1,5 m. et large de 70 cm., posé sur deux chevalets, *lès pids*; *li ci di d'zeū a 98 cm.*, *li ci di d'zos 84 cm.*, le chevalet posé à la tête mesure 98 cm. et l'autre, à la base, 84 cm., ce qui assure à la *bizawe* une légère inclinaison : *èle pind on pô*.

§ 2. Comme l'indique le croquis, l'aire de jeu est limitée, à la tête, par un arc en plein cintre, si bien que sa longueur maximum est d'1,42 m. Elle comporte :

- à l'extrême droite, un couloir, *li tchénâ*, large de 8 cm., long d'1,10 m. et formé par le bord du billard, d'une part, une paroi métallique de l'autre;
- dans sa partie supérieure gauche, une petite lamelle métallique, flexible et convexe, *li p'tit r'ssôrt*, qui tient lieu de butoir;
- dans sa partie centrale supérieure, *li bûse*, canal de 10 cm. de large et 20 cm. de long, évasé vers la tête et délimité par deux parois métalliques;
- dans sa partie centrale inférieure, le quillier, *li cwâré*, sur lequel sont disposées en quinconce neuf petites quilles, *lès bêyes*, qui n'ont aucune dénomination particulière; elles figurent à peu près des cônes de 10 cm. de haut et de 2 cm. de diamètre à la base; leur position sur le quillier est marquée par neuf cercles, *lès ronds*;
- à d'zos, *i-n-a li r'ssôrt* ét on trô à drût dè *tchénâ*, le bord inférieur du billard est percé, en face du couloir, d'un trou de 2,5 à 3 cm. de diamètre, par lequel un bouchon, fixé à un dispositif à ressort adapté sur la



partie extérieure du bord, propulsera *li boule*, boule de billard ordinaire, en ivoire, placée au bas du couloir. Le dispositif, parfois appelé ressort de lancement, comprend, en fait, un ressort fixe auquel est reliée une poignée (mobile dans un angle de 30°) que prolonge le bouchon.

## II. Le jeu

§ 3. *On s'etche so li r'ssôrt pwis on l' lêt rispiter : i tchêsse li boule èvôye*; le joueur tend le dispositif à ressort en tirant sur la poignée qu'il relâche brusquement : par le trou, le bouchon frappe la boule qu'il propulse; dès la sortie du *tchêna*, elle épouse la courbe de l'arc de cercle et va buter contre *li p'tit r'ssôrt* qui la renvoie; sa course s'infléchissant, elle doit, la règle l'impose, s'engager dans la *bûse* (dont elle peut toucher les parois) avant de descendre vers le quillier et d'abattre les quilles.

Toute l'adresse consiste à tendre le dispositif de lancement à la juste mesure : *si on djoûwe trop rûd, li boule rivint è tchêna*, propulsée trop violemment, la boule revient à son point de départ; *si on djoûwe pô rûd, èle ni prind nin l' bûse*, elle dihind è djeû, propulsée trop mollement, elle rebondira à peine contre *li p'tit r'ssôrt* et descendra aussitôt dans l'aire de jeu au lieu de prendre la direction de la *bûse* et de s'y engager.

## III. Déroulement d'une partie

§ 4. *I-n-a ot'tont d' djouweûs qu'on vout*, le nombre de joueurs est illimité.

§ 5. *Li ci qu' c'est da lu l' bizawe tint l' djeû*, le propriétaire (éventuellement son délégué) mène le jeu.

§ 6. Il dispose de cartes à jouer; comme le nombre de

concurrents excède rarement la dizaine (exceptionnellement la douzaine), il choisit les treize cartes d'une même couleur qu'il bat après chaque partie, *i mache lès cwâtes après chaque pârt*. Dès que les participants déposent *li mise*, la mise obligatoire (5 F., une pêce, il y a une dizaine d'années) dans le coin inférieur gauche du billard, *è l' cwène*, donc au vu et au su de tous, *i sêtchêt ou on l'zi dène une cwâte*, ils tirent ou reçoivent des mains du meneur de jeu une carte qui déterminera l'ordre de leur passage : as, roi, dame, etc.

§ 7. Tous les concurrents pourvus, le meneur de jeu les appelle à tour de rôle : *å has'*, *å rwè*, *à l' dame*.... Chacun joue, s'efforçant d'abattre un maximum de quilles. Rappelons que le coup est nul, *li côp n' vât rin si l' boule ni prind nin l' bûse*, si la boule ne s'est pas engagée dans la *bûse*.

§ 8. *Li ci qui fêt l' pus d' bêyes live li pârt*, le concurrent qui a abattu le plus de quilles enlève la totalité de l'enjeu. *S'i-n-a dès cis qui sont bouf, i r'djouwèt inte zèls*, les concurrents qui se trouveraient à égalité continuent de jouer entre eux jusqu'à ce que l'un d'eux l'emporte. *Mins lès-ôtes polèt r'mète li mise po r'djouwer*, mais tout autre joueur peut, s'il engage à chaque fois une nouvelle mise, poursuivre la partie jusqu'à son terme.

§ 9. La partie est terminée dès qu'un joueur a *fêt l' pârt*, a enlevé la totalité de l'enjeu. Dès lors, le meneur bat les cartes et une nouvelle partie s'engage.

A l'issue d'une partie, tout concurrent peut donc abandonner le jeu sans en perturber le cours, de même qu'un nouveau participant peut s'adjointre aux autres.

§ 10. A l'issue de chaque coup, les quilles sont *r'lèvèyes*, redressées et mises en place par le meneur de jeu qui fait donc également office de *r'lèveû*. Ce dernier, au terme de chaque partie, prélève sur la totalité de l'enjeu l'équivalent

d'une mise, *li valeûr d'une mise* (*di deûs mises si on-z-a r'mêtou on côp, di treûs mises si on-z-a r'mêtou deûs côps,...*).

#### IV. Particularités et remarques

§ 11. *Après saquonts pârts*, après quelques parties, *li r'lèveû r'niètiye si bizawe avou 'ne loque*, époussette l'aire de jeu au moyen d'un chiffon, de façon à éliminer le moindre obstacle de nature à dévier la boule dans sa course.

§ 12. Il n'est pas rare qu'avant de jouer, un concurrent crache dans ses mains puis passe la boule quelques fois entre les paumes, *i r'êtche divins sès mwins ét-z-i fé rôler on pô l' boule* : simple souci de nettoyer parfaitement la boule pour lui assurer une course parfaite? C'est douteux, car elle ne s'encrasse absolument pas. Il faut y voir, plutôt, un geste un peu magique destiné à se concilier les faveurs de l'objet.

§ 13. *Il a stou l' temps qu'i-n-avût dès cwèdes po r'lèver lès bêyes*, il fut un temps où chaque quille était reliée, au moyen d'une ficelle passant dans un trou percé au centre de chaque rond, à une corde que *li r'lèveû* actionnait par-dessous le billard : ainsi, il redressait simultanément toutes les quilles et gagnait du temps. Cette pratique a été abandonnée pour plusieurs raisons :

- *li cwède èspêchêve co bin l' bêye dè toumer dèl tot*, la ficelle pouvait freiner la quille dans sa chute et l'empêcher de se coucher complètement : elle restait inclinée dans le vide et ne pouvait compter au nombre des quilles abattues;
- *li r'lèveû n' sêtchêve mây deûs côps parèy*, il ne pouvait tirer chaque fois sur la corde d'une poigne égale, ce qui

avait parfois pour effet de désavantager ou de favoriser un concurrent, selon que les quilles étaient plus ou moins assujetties;

— *li r'lèveū ârût polou truk'ter à zik'ter on pô pus fwèrt so l' cwède po sayi dè fé piède on djouweû*, il aurait pu tricher en tirant vigoureusement sur la corde de façon à désavantager un concurrent au bénéfice d'un autre avec qui il eût été de mèche.

§ 14. Le jeu de *bizawe*, qui semble avoir été propre au Haut-Condroz, fut pratiqué jusqu'il y a peu, *on-z-a djouwé à l' bizawe djusqu'à saquonts-on.nèyes di d' chal*. Personnellement, j'ai vu jouer tous les ans, jusqu'aux environs de 1970, à l'occasion de la kermesse à Borsu (H 71), à *l' fièsse à Borsu*. En effet, c'était généralement lors des kermesses de la région que les propriétaires de *bizawes* installaient leur jeu, le plus souvent dans quelque grange ou autre annexe, à proximité du champ de foire.

§ 15. *On n' poléve nin djouwer à l' bizawe divins totes lès contrèyes*, la pratique du jeu de *bizawe* était interdite dans certaines régions parce que considérée par la justice comme jeu de hasard : tel était le cas de l'arrondissement judiciaire de Dinant. Aussi les propriétaires de *bizawes* ne se hasardaient-ils qu'avec la plus extrême prudence dans le Haut-Condroz namurois.

Juillet 1978.

Victor GEORGE

## w. *crinci* (le van)

### et emplois figurés

Il y a deux verbes *crinci* en wallon, comme en gaumais (*crinci* ou *grinci*) et en hennuyer picard (*crincher*). L'un, attesté de-ci de-là, signifie « grincer, crisser », en général ou dans l'expression « grincer des dents » (ainsi « *krési* » *dès dints* dans Lobet, p. 665). L'autre, dont nous nous occupons ici, est dérivé (type *\*cientiare*) d'un mot attesté dans une glose ancienne, *cienta* (*quisquilia : paleas vel crientas*), mot qui survit dans des parlers français comme aussi rhéto-romans et alpino-italiens pour désigner des déchets du vannage du blé.

Jean Haust en a parlé sommairement dans *Sache, Ort und Wort, Festschrift Jud.*, p. 390-1; la note est citée par Wartburg dans le *FEW*, 2, p. 1336, bien que celui-ci ne reprenne rien de ce que Haust y apporte de neuf concernant nos dialectes. Nous voudrions ici compléter la note de Haust.

Mais disons d'abord que la notice du *FEW* n'est pas sans défauts. Non seulement elle ne tient pas compte des faits apportés par celle de Haust, mais elle renferme des lacunes et des imprécisions pour les parlers de France et de Suisse romande. Voir ci-après *passim* dans les notes. Il y a même une méprise : à côté du type *ciente*, *criyante*, — survivant en franc-comtois, savoyard et valdôtain —, on

cite pour Albertville (Savoie) *criantet* qui n'existe pas comme tel<sup>(1)</sup>.

Dans la plus grande partie de la France septentrionale et centrale, ce n'est pas *crienta* qui survit, mais un verbe dérivé \**crientiare*. Il en est ainsi notamment pour la Wallonie, comme pour la Picardie, la Champagne, la Lorraine et plusieurs autres régions du Centre de la France jusqu'au Périgord.

Pour la Wallonie, ce verbe n'était guère attesté dans nos anciens lexiques, et les rares fois où il apparaissait, ce n'était jamais au sens premier.

Rien pour les lexiques de Liège du 19<sup>e</sup> siècle, alors que le mot apparaît encore dans l'enquête orale aux alentours de la ville. Rien non plus dans le Vocabulaire des agriculteurs de Body en 1883.

Lobet, pour Verviers, avait un article « *krési* » [= *créci*], mot rendu par « secouer, remuer fortement; se secouer, s'agiter le corps pour se défaire de [sic], ou par une démangeaison ou picotement qui excite à se gratter »; de plus aux additions (p. 665), « *krési* » dès *spales* « hausser les épaules, signe de blâme, de pitié; haussement des épaules par mépris ». Grandgagnage, t. 2, p. 515, se borne à reprendre ces témoignages.

Le glossaire montois de Delmotte citait, non pour Mons, mais expressément pour Frasnes-lez-Buissenal [A 12] (d'où

(1) Cf. Brachet pour Albertville, *crientet* et *criêtet*, s.f.pl., avec -et (graphie de l'auteur pour le fém. plur.); cf. p. 16 : boucle *boclia*, pl. *bocliet*; joue *zôva*, pl. *zôvet*; p. 17, deux femmes, *davet fennet*; etc. Voir, dans Constantin et Désormaux, pour 6A (= Albertville) *criantē*. — Au lieu du savoyard *crientes* (FEW), Constantin et Désormaux citent *créntē*, *criêtē*, *criantē* (et *criante*), plus *éq̄ériêtē* (cf. *valdōtain équerientes*). Pour [La Chapelle d']Abondance, *kr̄etē*, Bollon cite -ē- (*kr̄etē*).

cependant le *FEW* : « Mons ») *crincher* « faire des mouvements du corps qui annoncent des démangeaisons ». Comparer chez Vermesse pour Lille ou le flandrien : *crincher* « faire le mouvement que nécessitent des démangeaisons qu'on éprouve sur le dos ou sur les reins. Dans le Cambrésis : *se grincher* ». Rien chez Hécart pour Valenciennes.

Il s'agissait là de sens secondaires. L'ancien français *crincier* d'Evrat, *Bible* (en vers) est défini par « tamiser » dans Godefroy, tandis que le *FEW* dit « vanner », ancien champenois de la fin du 12<sup>e</sup> siècle. Plutôt que « vanner » en général, il faut sans doute comprendre : « imprimer au van (après l'avoir agité de bas en haut) un mouvement de droite à gauche et de gauche à droite pour amener les impuretés sur les côtés du van (où on les enlève avec une plume) ». Tel est le sens du verbe dans les témoignages les plus précis du sens premier en France comme en Suisse romande et en Wallonie (2).

(2) Le *FEW* cite St Pol (Picardie) *grincher* « agiter horizontalement un van » [= « agiter de droite et de gauche un van ou un crible, lui imposer un mouvement horizontal de va-et-vient », dit Edmont] et Denneville (Cotentin) *criencher* « imprimer des genoux un mouvement qui fait monter l'ordure sur le bon grain dans le van ». Mais certaines gloses du *FEW* sont trop vagues. Ainsi « *hag.* » (de La Hague, en Normandie) *criencher* « vanner le blé », alors que Fleury dit : « vanner le blé dans le van, de manière à isoler les *crayns* »; et Blon[ay] (Vaud) *krinsi* « vanner », alors que M<sup>me</sup> Odin précise : « imprimer au van un mouvement de va-et-vient qui fait monter les criblures à la surface du van ». Pour le lorrain, où il n'y avait jusqu'ici en France aucune mention du sens propre (et guère d'un sens figuré), voyez maintenant G. Aub-Büscher pour Ranrupt (Bas-Rhin) : *kréchi* « secouer le van de façon à faire glisser les saletés au milieu et monter à la surface ». Comparer chez Robert-Juret pour la région de Tournus (p. 37) ce qui est dit d'*éguerzanzi* ou *crezansi* et variantes (manquant dans le *FEW*) : « Lorsqu'on vanne au van, il est une opération très curieuse que seuls les vieux réussissent à faire [...] : il faut secouer

Bien que le *FEW* ne le dise pas (malgré Haust et, déjà pour Faymonville, Bastin), le sens technique premier survit ça et là dans les dialectes belgo-romans.

Pour le wallon malmédien oriental, à Faymonville [My 6], Bastin (BSW, 50, p. 556) définit *crêsser* [= *crêcer*] « mouvoir de gauche à droite et de droite à gauche », l'exemple portant sur le vannage : « quand on vanne, on *crêsse* [= *crêce*] de temps en temps le grain avec le van pour faire venir les saletés dessus ».

Warnant, dans *L'agriculture en Hesbaye liégeoise*, p. 156 (et index p. 232, où le mot *créci* est indiqué comme archaïque), rapporte qu'après avoir agité le van de bas en haut, on l'agitait ensuite de gauche à droite et de droite à gauche, les balles se plaçant alors sur les côtés : *on crêcive*, disait-on, ce qui vaut pour Oreye [W 13] et pour Celles [W 52] à tout le moins. Le travail préparatoire (resté inédit) sur Oreye parlait de *créci*.

Le gaumais connaît de même *crinci* à Ste Marie-sur-Semois (« mieux que *grinci* ») et à Meix-devant-Virton [Vi 22, 27], *grinci* à Dampicourt [Vi 37] « agiter latéralement le grain dans le van ». Par analogie, on dit de même à Ste-Marie-s.-S. pour « secouer une corbeille de pommes de terre pour en faire tomber la terre » (seul emploi retenu dans le *FEW*, pour *crinci*, d'après Haust, BTD, 5, p. 183, où il est question de *crinci*, *grinci* gaumais dans cet emploi).

Loin de ces régions, dans le Tournaisis, à Wiers [To 99], J. Renard signale : *crincher*, qu'il définit par « remuer en faisant glisser », avec pour premier exemple : « *cr.* du grain

le van par un mouvement combiné des coudes et des genoux pour amener sur les bords « les petits grains » ou le *balot* qu'on projette au dehors avec une plume. Aujourd'hui on considère cela comme une curiosité, aussi étrange que l'est son nom, et l'on en rit ! »

dans un van<sup>7</sup>, mais avec aussi un autre exemple : «cr. une pierre».

Alors que le verbe n'y a pas été relevé au sens technique premier, à l'est de l'arrondissement de Nivelles et dans le voisinage au nord de celui de Namur et à l'ouest de celui de Waremme, près de la frontière linguistique du flamand (lequel connaît le verbe *krinzen* emprunté au roman, d'où un substantif dérivé *krinze*), on trouve un déverbal désignant des criblures ou déchets du vannage : les *cré"ces* à Nethen, Beauvechain, L'Ecluse, Zétrud-Lumay, Piétrain, Noduwez, Thorembaix-St-Trond, Perwez, Cortil-Wodon [Ni 2, 6, 9, 17, 29, 30, 97, 98; Na 19], *crénces* à Tourinnes-la-Grosse, Jodoigne, Longueville, Orp-le-Grand [Ni 5, 28, 45, 85], les *crinces* à Opheylissem, Neerheylissem, Pellaines, Bertrée, Hannut, Crehen [Ni 19, 20; W 3, 21, 32, 45], *clé"ces* à Noville-s.-Méhaigne, Aische-en-Refail [Ni 102; Na 6]. A Aische, on précise que les «petits grains», grains cassés, sont plus purs que les *clé"ces*, et à Cortil-Wodon, qu'il s'agit des fétus de paille qui viennent «au cul du diable», c'est-à-dire du tarare; il faut en effet remarquer que le terme a survécu au remplacement du van par le tarare pour les criblures en général. Une question de l'enquête de Haust ayant porté sur ces criblures, on peut croire l'aire du mot assez bien définie. L'abbé Massaux, pour Dion-le-Val et Tourinnes-St-Lambert [Ni 26, 80], n'en parle pas; et Warnant, o.c., p. 156, ne cite le mot *crinces* que pour Bertrée (8).

(7) Le nom des criblures, du type *criante* ou du type *crinse* (ou autres dérivés de ces noms) en France peut prendre un sens figuré qui n'est pas dans le *FEW*. Voir maintenant Garneret pour Lantenne (Franche-Comté) *criant[es]* ou *akriant[es]* signifiant aussi «objets sans valeur, de rebut» : 'ce n'est rien, c'est de l'écriante', dit-on au jeu quand on n'a que de petites cartes; 'tu m'apportes tes *criantes*', c'est-à-dire tes restes, dit une jeune fille à un jeune homme qui a déjà fréquenté une autre fille. Rien de tel n'est signalé chez nous.

Le mot a souvent des sens dérivés dus à la comparaison avec les mouvements du vanneur qui *crince*. Voir déjà ci-avant pour *crinci* une corbeille de pommes de terre et *crincher* une pierre (\*).

Le réfléchi en wallon n'a été noté expressément que par Wisimus pour le verviétois (cf. Lobet ci-dessus) : *su créci* « se secouer, se trémousser »; *su créci foûs* [=fors, hors] « s'ébattre, s'en donner à cœur-joie »; la notice est illustrée par un exemple littéraire de H.-J. Raxhon [= Caveau Verviétois, 9, p. 238, ou *Paskéyes*, p. 7] : *En-on s'-fait djoû. Quu tot l' monde su crêce foûs!* « En un pareil jour, Que tout le monde s'en donne à cœur-joie! »

Le réfléchi est assez connu en gaumais. On dit à Dampicourt [Vi 37] *ès' grinci* pour « se secouer, remuer les épaules pour cause de démangeaison » (⁵); — *su grinci* (Buzenol [Vi 29]), *ès' grinci* (Musson [Vi 47]) » se frotter ou se gratter contre un objet » : « le pourceau se *grince* contre la

(⁴) Le verbe transitif au sens général de « secouer » n'apparaît pas chez nous. Voyez maintenant Vasseur pour le Vimeu (Picardie) : *crincher* « secouer » (exemple avec 'un panier'; d'où *crinchée* « action de secouer », et aussi « volée de coups » et « averse »; à comparer à Percy [Normandie] *grinchée d'eau* à la fin de l'énumération dans le *FEW*), et déjà pour Saint-Pol (omis dans le *FEW*) : *crinche*, signifiant — outre « action de *grincher* (un van, un crible) » — « au fig., rossée, volée de coups » : 'faut lui foutre une bonne *crinche*'.

(⁵) Notons ici que le *FEW* dit « Mons, fland. *grincher* « se frotter le corps contre les habits à cause de démangeaison », définition non tout à fait conforme aux sources (cf. ci-avant), mais inspirée de ce qu'on lit chez Corblet pour le picard *grincher* et chez Crinon pour *se grincher* à Vraignes, etc., y compris maintenant Vasseur pour le Vimeu : *s' grincheu*, et Flutre pour Mesnil-Martinsart : *es' grincher* (ici avec rapprochement indû avec le fr. *grincer*). Comparer chez Jouancoux et Devauchelle, 2, p. 37 « *se grincher* » faire mouvoir sur soi, par certains mouvements des épaules, le vêtement dont on est couvert, dans l'unique but, le plus souvent, de se gratter ainsi le dos, les reins, sans l'aide des mains. Les

*sokète* (= grosse souche); de même, dans l'enquête pour l'Atlas, « les vaches ès' *grinçant* aux arbres », à Meix-devant-Virton [cf. *ibidem* *crinci* ci-dessus], Saint-Mard, Ruette [Vi 27, 38, 46] (probablement aussi ès' *grinci* à l'infinitif <sup>(6)</sup>).

Au sens d' « agiter (une partie du corps, sans la frotter contre un objet) », on trouve le verbe avec « son cul » ou « le cul » : *crinci s' cou* à Voroux-Goreux [L 45]; *èle* (= une fille) *fait crinci s' kē* à Pellaines [W 3], « le coq » *crécîye lē kē* à St-Jean-Geest [Ni 18] (cf. pour ce dernier cas, le BDW, 7, p. 115 et 120). L'expression équivaut plus ou moins à « se dandiner ».

Le complément est souvent « les (ou ses) épaules » ou encore, avec un emploi intransitif, « des épaules », au sens de « secouer (ou hausser) les épaules », notamment en signe de doute ou de dénégation, parfois aussi (indiqué comme tel à Bihain) parce qu'on a des puces. Les renseignements sont ici assez nombreux parce qu'ils ont été suscités par la question de Haust : « secouer les épaules ». Ils se situent dans le domaine liégeois, plus parfois l'est du Brabant wallon et un point namurois voisin. (Le *FEW* cite *créci lè[s]*

enfants, dans des accès d'impatience, exécutent aussi les mêmes contorsions. Le *FEW* a omis aussi de renvoyer ici à St-Pol *s' grincher* « se frotter le corps ou les membres contre les vêtements par des mouvements en sens divers lorsque l'on éprouve des démangeaisons. Se dit aussi d'un enfant qui s'agit et remue continuellement, sans pouvoir rester en place. » Cet emploi n'est pas propre au domaine picard. Le *FEW* a omis les sens seconds de *se crenchier* pour La Hague : « imprimer à son corps une sorte de mouvement rotatoire pour se gratter, analogue à celui qui 'crenche' le blé », et de *krinsi* pour Blonay : « réfl., en parlant des personnes, se démener dans ses vêtements à cause d'une démangeaison ou d'une piqûre d'insecte ».

(6) Voyez maintenant aussi Debrie pour le Nord-Amiénois : ès' *grincher* « se frotter pour se gratter, sans l'usage des mains, contre le dossier d'une chaise ou d'une paroi par exemple », et déjà ce sens omis par le *FEW* de *krinsi* à Blonay : « réfl. en parlant des animaux, se frotter le corps contre les arbres ».

*spales* comme liégeois d'après la mention du *DL* pour Jupille et Trembleur. Cf. aussi Lobet ci-avant) :

*crinci lès spales* Haneffe, Argenteau, Jupille [W 66; L 29, 66]; de même avec *crinci* (avec *-i* demi-long) Dalhem [L 32], *crinci* Forville, Chevron [Na 20; Ve 41] (lire *crénci* à Forville?; cf. ci-après) *crincer* Bihain [B 6], *créci* Trembleur, Jupille [L 43, 66].

*crinci sès spales* Voroux-Goreux [L 45]; de même avec *crinci* Nethen [Ni 2] (*sic* dans l'enquête en contradiction avec *-é<sup>n</sup>-*, *-é-* dans d'autres emplois), *créci* Longueville [Ni 45].

*crinci dès spales* Esneux (rare), Bovigny [L 106; B 7]; de même avec *crinci* Francorchamps (= « lever les épaules »), Stoumont [Ve 37, 38], *crincer* Glons, Francheville et Beaumont-Stavelot, Wanne, Ligneuville [L 7; Ve 40, 44; My 4], *créci* Jalhay [Ve 32] (*dès* ou *d(u)* *lès s.*), *crécer* Faymonville [My 6], *créci* Sart-lez-Spa [Ve 34] (*dès* ou *d(u)* *lès s.*), *crécer* Robertville [My 3].

Le *FEW* cite aussi pour Malmedy *grincer des spales* (« hausser les épaules ») d'après le *BDW*, 2, p. 48, où Bastin signale le terme comme employé par un auteur, Paul Villers, alors qu'il manque dans les lexiques de Malmedy; en fait, on lit dans *Lu Macrale d'Ondinvâ* de P. Villers (édition posthume dans *l'Armonac' walon dol Saméne*, 1906) : *nos grinçans dès spales* (p. 49); normalement l'infinitif attendu à Malmedy serait *\*grinci*.

Isolément, on relève *crinci dès-orèyes* « chauvir des oreilles » dans un point gaumais, Rossignol [Vi 13] (?).

De l'idée de « s'agiter par démangeaison », on peut, d'autre part, passer à celle de « gratter », malheureusement

(?) Pour Uriménil (Vosges) *crainché* « crisper (les oreilles) » dans le *FEW*, disons que Haillant précise : *cr. 'les oreilles'* « crisper, agiter les oreilles », seulement pour les animaux fort émus, par exemple, par un coup de fouet.

sans exemple ni précision, qu'on trouve pour *grincher* dans le lexique de Tournai par Ponceau (8).

Restent un certain nombre d'emplois intransitifs (9) :

*crēci* à Nethen [Ni 2] « faire des mouvements anormaux sur le côté, parce qu'on plie sous un fardeau trop lourd »; ce qui explique *crēci* fourni à Forville [Na 20], pour traduire « ployer (sous le faix) »;

*crinci* Couthuin [H 37], *crēci* Zétrud-Lumay, Nodwez [Ni 17, 30], *crēci* Jalhay [Ve 32] « s'agiter, par exemple, sur sa chaise, parce qu'on souffre ou qu'on est gêné » (on dit « s'agiter convulsivement sur sa chaise, etc. » à Zétrud-L., « s'agiter légèrement sur sa chaise » à Jalhay);

*crinchi* à Wodecq [A 7] « bouger, reculer insensiblement, renoncer » (glossaire inédit de Cotton).

Un dernier exemple est celui d'un écrivain verbiétois qui montre une personne qui s'affaisse, *crēciant* (= glissant?) « tout d'une pièce sur le pavé »; Martin Lejeune, BSW, 44, p. 425, des *Œuvres lyriques*, p. 396. L'index de Jules Feller dans les *Œuvres lyriques* glose à tort *crēci* par « *grincher* »; l'index de Haust dans le BSW, 44, p. 545, avait pourtant, après un point d'interrogation pour l'emploi du mot, renvoyé déjà à la notice de Grandgagnage.

† Élisée LEGROS

(8) Cf., dans le *FEW*, Percy 'grincher' « gratter, égratigner » (d'où « labourer superficiellement »), auquel on peut ajouter *grincher* « égratigner » chez Duménil (Normandie).

(9) On ajoutera maintenant au tableau du *FEW* : *grincheu* « remuer, s'agiter continuellement, en parlant d'un enfant » chez Vasseur pour le Vimeu. (Cf. ci-dessus Jouancoux et Devauchelle, ainsi que, pour St Pol, Edmont). Quant à *crincier* « s'agiter légèrement (des feuilles au vent) » chez Froissart, de même que pour Cambrai vers 1250, « se crisper », ils sont dits « *aflandr.* » (= anciens flandriens) par le *FEW*, alors que ni Valenciennes (pour Froissart) ni Cambrai n'appartaient à la Flandre.

## A propos du fr. *compère-loriot*

L'étymologie du fr. *loriot*, nom d'oiseau, paraît être connue au moins depuis Fr. Diez. Dans l'*Etym. Wörterbuch der roman. Sprachen*, 4<sup>e</sup> éd., 1978, p. 629, on lit en effet cet article :

Loriot fr. *goldammer*. Prov. sagt man auriol sp. oriol. von aureolus, daraus mit agglutiniertem artikel loriol, entstellt altfr. lorion, nfr. loriot. Das altfr. oriouz GVian. 3293 und das pic. uriot entbehren noch des artikels.

Le *Dictionnaire général* explique de même *loriot* 1 :

Pour *loriol* —, qui est lui-même pour *loriol* —, agglutination de l'article *l* et de l'anc. forme *oriol*, du lat. *aurēolum*, en lat. pop. \**auriōlum*, de couleur d'or. (Suivent 3 ex. anciens : 12<sup>e</sup> s. *L'orieus cante*; 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> s. *lorios*; 15<sup>e</sup> s. Le mal des yeux qu'on appelle le *leurieul*).

A côté de *loriot*, il y a le composé *compère-loriot*, et on sait que J. Gilliéron lui a consacré l'appendice XII de la *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*, 1918, pp. 298-308, sous le titre « *Merle* » > NOIRE-MÈRE > COMPÈRE-LORIOT, appendice qui est, nous dit l'auteur, p. 298, n. 1, « un résumé d'une partie d'un long travail ».

Les 10 pages de Gilliéron ont été condensées par O. Bloch dans la première édition de son *Dict. étym. de la langue française*, t. 2, 1932, p. 23 :

LORIOT, XIV-XV<sup>e</sup> siècle (E. Deschamps). — Altération, par substitution de suffixe, de *loriol*, issu d'*oriol*, *orieul* par agglutination de

l'article, latin *aureolus* « d'or, de couleur d'or », qui a été pris pour désigner le loriot dans la langue populaire, à cause de son plumage; [de même ancien provençal *auriol*. — Assez peu répandu en dehors du gallo-roman.]

Comp. : **Compère-loriot**, 1845, à la fois « loriot » et « orgelet »; emprunté du picard au sens de « loriot »; *compère-loriot* est né lui-même à la suite d'une série d'accidents qui ont fait se succéder *merle-(l)oriot*, *mère-loriot*, *père-loriot*, *compère-loriot*. Mais, en se substituant à une forme *leurieul* « loriot », attestée au XV<sup>e</sup> siècle, a gardé le sens d' « orgelet » que *leurieul* devait à une collision ancienne *d'orieul* « loriot » et *d'orieul*, latin *hordeolum* « orgelet », voir ce mot; on trouve déjà au IX<sup>e</sup> siècle une forme latine *auriola* « orgelet » [qui manifeste cette collision].

W. von Wartburg, qui, en 1928, dans le FEW 1, 178b, avait rapporté, à vrai dire avec certaines réserves, la théorie de Gilliéron sur *compère-loriot*, a pourtant maintenu, sauf les deux passages mis ci-dessus entre crochets, l'article de la première édition du Bloch-Wartburg, jusqu'à la troisième édition de ce dictionnaire (1960).

La construction de Gilliéron a connu un long succès, non seulement à cause de Bloch et de Wartburg, mais grâce à d'autres auteurs <sup>(1)</sup>.

(1) Parmi ces auteurs, il faut citer Albert Dauzat, qui, dans *La géographie linguistique* (1922), p. 123, écrivait :

L'histoire du *compère-loriot* prend naissance aux environs de Malmedy ... On savait qu'il y avait eu confusion ancienne entre l'*orgeol* (petit grain d'orge [*hordeolus*], nom primitif du bouton [*orgelef*]), et l'*oriol* (*auriolum*, jaune d'or), nom primitif de l'oiseau. Cela est très clair, mais l'entrée en scène du *compère* est plus curieuse. Son origine est wallonne.

Dauzat racontait ensuite, avec beaucoup de conviction, comment on était passé de *merloriot* à *compère-loriot*.

Dans une conférence sur « L'évolution de la géographie linguistique » publiée par le Bull. du dict. wallon 12 (1923), pp. 73-141, le walloniste J. Feller avait eu beau jeu de montrer que *compère-loriot* ne pouvait être d'origine wallonne :

Dans le *Nouveau dictionnaire étymologique* de Dauzat, Dubois et Mitterand (1964), on lit encore, à l'article *loriot* :

**compère-lriot** 1606, Nicot, mot picard, dû à la confusion de *merle lriot*, pris pour *mère lriot*, d'où *père lriot*. Le sens de « orgelet » vient d'une confusion entre l'anc. fr. *oriol*, *-eul* et *orjol*, *-eul*.

Dans la première édition de l'*Etym. Wört. der franz. Sprache* (1928), Gamillscheg résumait aussi la théorie de Gilliéron pour expliquer *compère-lriot*, et il a conservé cette explication dans la deuxième édition, datée de 1969.

L'appendice XII de l'*Abeille* a pourtant fait l'objet d'attaques en règle. Il y avait eu, en 1935, une étude de L. Sainéan, à laquelle je reviendrai. Il y a eu, plus récemment, un grand article de Paul Falk intitulé « L'appellation 'compère' du français *compère-lriot* et l'allemand *pirol* ont-ils la même origine — grecque? » (*Acta universitatis upsalensis, Acta Soc. Ling. Ups.*, nova series 1:2, 1963, pp. 17-48).

Il n'y a nulle part [en Belgique romane], écrivait-il p. 121, de *merle orio* ni de *merloriot*, ce qui coupe absolument la possibilité d'une création d'un *père* ou d'un *compère lriot* en Wallonie. — Il n'y a pas non plus, ajoutait-il, de confusion possible avec *oriou*, *orioul*, *ourioû*, orgelet.

Pour comprendre cette dernière impossibilité, voir ci-après, p. 122, l'onomasiologie du lriot en Belgique romane (avec la carte).

En fait, Gilliéron ne situait nullement « aux environs de Malmedy » ou en Wallonie l'origine de *compère-lriot* : « c'est en Picardie, et non en Wallonie (—), écrivait-il dans l'*Abeille*, p. 301, qu'est né COMPÈRE-LRIOT, — ».

Plus près de nous, citons J.M. Labbé, qui, dans un articulet intitulé « Les surprises de l'étymologie. Du merle à l'orgelet », *Vie et langage* 1952, pp. 42-43, n'hésitait pas à écrire : « L'explication [de *compère-lriot* = orgelet] que nous allons donner est rigoureusement vraie ». Il s'agit des deux phases bien connues : collision *hordeolus* — *aureolus*, puis passage de *merle-oriot* à *compère-lriot*, selon Gilliéron.

Après un examen critique de la théorie de Gilliéron — examen sévère, dont je ne dirai rien de plus ici —, Falk présente sa propre solution, qui a été adoptée par Wartburg et résumée dans la quatrième édition du Bloch-Wartburg (1964), puis maintenue dans la cinquième (1968). Le début de l'article *loriot* est légèrement écourté, comme on l'a vu plus haut; mais la partie qui concerne *compère-loriot* est maintenant ceci :

Comp. : COMPÈRE-LORIOT, 1838 à la fois « loriot » et « orgelet » (mais dès 1564 *compère-loriot* est donné comme cri de cet oiseau); il n'est pas, comme on l'a cru empr. du picard au sens de « loriot »; il est plutôt empr. du lyonnais, où il vit sous des formes comme *piglorieu*, *pirlorieu*, *pilouriou*, etc., mais aussi *gloriou* tout court. Il est fort probable que les deux noms d'oiseaux ici accouplés viennent du grec de Marseille. *Pir-* représente le grec *pyrrós* « couleur de feu »; *gloriou* est une transformation du grec *chlōriōn*, nom du même oiseau, qui lui a été donné à cause de la couleur d'une partie de son plumage, *chlōriōn* étant un dérivé de *chlōros* « vert jaunâtre ». Par la suite, *pir-* a été confondu avec *père*, d'où la variante lyonnaise *perloryo*; cette forme a voyagé vers le nord et en route il [sic] a été allongé en *compère-loriot*. En se substituant à une forme *leurieul* « loriot », attestée au xv<sup>e</sup> s., il a gardé le sens d' « orgelet » que *leurieul* devait à une collision ancienne d'*orieul* « loriot » et d'*orjeul*, lat. *hordeolum* « orgelet »; on trouve déjà au ix<sup>e</sup> s. une forme latine *auriola* « orgelet ».

La nouvelle étymologie de Falk devait séduire Wartburg, qui avait écrit une étude fameuse sur la colonisation grecque dans le sud de la Gaule et son influence linguistique dans le roman occidental (*Von Sprache und Mensch*, 1956, pp. 61-126). Elle a été admise aussi dans le *Grand Larousse de la Langue française*. Mais si nous adoptons la thèse hellénique, où en arrivons-nous? Après avoir fait descendre *compère-loriot* du nord, voilà qu'on le fait monter du midi, et, tandis qu'on assigne une origine latine à *loriot*, on rattache *gloriou* au grec...

L'étude de Falk a été attaquée avec vigueur par G. Colón dans un article intitulé « *El griego masaliota y los ornitónimos acerca del francés compère-loriot y del alemán Pirol 'oropéndola'* » (Zeitsch. für roman. Philologie 80, 1964, pp. 269-282) (1a). Falk faisait appel à trois mots grecs : *pyrrós* (formes franco-provençales en *pir-/per-*); *chlōriōn* (Rhône *glorycē*; fr. *lorion*); *sykophágos* (Rhône *figolorio*). De ces trois hellénismes, G. Colón n'est disposé à admettre que le second, parce que « la base grecque *chlōriōn* existe réellement » (p. 276). Encore cette étymologie donne-t-elle prise à des objections, notamment d'ordre phonétique, qu'on peut considérer comme graves (on ignore, par exemple, si le *chl-* grec a pu aboutir à *gl-*, comme le *cl-* latin dans *\*classum* > *glas* et *\*claria* > *glaire*) (1b).

A propos de l'allemand *Pirol* 'loriot', qui occupe le sud de l'Allemagne et la Rhénanie, P. Falk et G. Colón ont encore des vues absolument divergentes. Alors que le premier identifie *Pirol* à une forme gallo-romane *piro*, issue du grec *pyrrós*, qui serait montée du midi de la France vers le nord, le second le rattache à des dénominations dialectales italiennes de la région vénitienne (Vérone, Padoue...), qui contiennent le nom de personne *Piero* 'Pierre' : *Barbapiero*, *Comparepiero*.

En terminant son étude, G. Colón rappelle les importants problèmes qu'il a rencontrés (je traduis ses formules en ajoutant une numérotation) :

(1a) Dans la suite de l'article, le titre de cette revue est abrégé en « *Z* ».

(1b) Chr. Schmitt, *Z* 95, 1979, p. 69, signale que cette étymologie grecque se trouvait déjà dans L. Trippault, *Celt'-Hellenisme, ou, etymologic* [sic] *des mots francois tirez du graec*, 1580, p. 193 : « *LORIOT*, oiseau, *chlōriōn* ... ».

1<sup>o</sup> Coïncidence du catalan (*mussol*) et du français (*loriot*) qui désignent par un même mot l'orgelet et un oiseau, et possibilité que cette double application repose sur une croyance populaire.

2<sup>o</sup> Rencontre formelle dans le fr. *loriot* des représentants de \*AUREOLUS et de HORDEOLUS, encore que le résultat ne soit pas celui qu'on attendrait de l'évolution normale des deux bases latines.

3<sup>o</sup> Existence dans des domaines linguistiques différents d'un nom de parenté qui s'applique au loriot, et caractère de ce nom : plaisant, affectif ou bien simplement d'origine phonétique avec une réinterprétation correspondante.

4<sup>o</sup> Origine septentrionale (picarde, normande) de l'appellatif fr. *compère* de *compère-loriot*.

5<sup>o</sup> Explication du nom propre *Piero* appliqué au loriot en Italie septentrionale.

6<sup>o</sup> Origine « nord-italienne » du terme allemand *Pirol*, qui a supplanté le nom ancien *witewal*.

Voilà beaucoup de questions. Mais je me demande — avec une grande naïveté, peut-être — si on ne les résoudrait pas en les abordant par des voies qui ont été tracées depuis longtemps, mais qu'on a délaissées (2).

G. Colón considère naturellement qu'il n'a pas résolu le problème de *compère-loriot*, ainsi qu'en témoignent ces phrases sur lesquelles se termine sa « contre-réponse » qui a clôturé sa discussion avec P. Falk (Z 80, 290) :

(2) L'article de G. Colón dans la Z. für roman. Philol. 80 est suivi d'une réponse de P. Falk, « Encore une fois *compère-loriot* et allem. *Pirol* » (pp. 283-7), puis d'une contre-réponse de G. Colón, « Une fois de plus *compère-loriot* et allem. *Pirol* » (pp. 288-290). Je ne résumerai pas ici ces articles complémentaires; j'en citerai seulement à l'occasion certains passages.

M. Falk demande une étymologie meilleure que la sienne. Malheureusement je n'en ai aucune à lui proposer. Mais pour abandonner une étymologie, il suffit de reconnaître qu'elle est inexacte (3).

S'il faut rejeter l'explication de Gilliéron, que le Bloch-Wartburg avait acceptée, puis celle de Falk, que le même dictionnaire a admise ensuite, voilà notre *compère-loriot* sans étymologie. C'est ce qui apparaît bien maintenant lorsqu'on lit la notice étymologique du *Trésor de la langue française* (t. 5, 1168-9), où l'on cite, en indiquant leurs positions, Gilliéron, Falk et Colón, sans critiquer le dernier. Faut-il laisser *compère-loriot* dans cette triste situation?

Dans la discussion que je viens de rappeler, personne — sauf erreur — ne cite l'ouvrage de Lazare Sainéan, *Autour des sources indigènes. Etudes d'étymologie française et romane*, paru en 1935 (Bibl. dell' « Archivum Romanicum », série II, Ling., vol. 20), et le rédacteur de la notice étymologique du TLF ne le cite pas non plus. La chose est regrettable, même si on peut l'expliquer.

Dans les pages 1 à 21 de son livre, qui sont intitulées « I. Question de méthode. *Compère-loriot* », Sainéan étudie les dénominations du loriot et celles de l'orgelet, mais en posant le problème sur le plan de la méthode et en appliquant, bien entendu, les mêmes principes que dans *Les sources indigènes de l'étymologie française* (3 vol; 1925-30).

(3) Pour les données bibliographiques et autres, je renvoie aux articles de P. Falk et G. Colón, qui sont tous deux abondamment documentés et dont la lecture est très intéressante et très enrichissante à divers points de vue. On m'excusera de ne pas reprendre ici par le menu les multiples éléments de problèmes onomasiologiques et étymologiques qui ont provoqué depuis des siècles des réflexions, des recherches, des explications.

Pour Sainéan, la formation de nombreux mots reposerait sur une métaphore ou une onomatopée. Ces types d'explication ont pu être traités autrefois avec un certain mépris; mais ils regagnent aujourd'hui de la considération. Sainéan ne ménageait Antoine Thomas et ses émules, ni Gilliéron; mais son œuvre indépendante et originale mérite sans aucun doute d'être respectée et même admirée. On aurait tort de condamner sa méthode en bloc ou a priori; le problème de *compère-loriot* permet de l'observer et de la juger sur un cas concret, — un cas privilégié peut-être.

Tout comme l'aurait fait J. Jud, Sainéan examine d'abord la « chose », c'est-à-dire l'oiseau, le loriot. Il cite l'ouvrage fameux de Brehm, *Thierleben*, 2<sup>e</sup> partie, *Vögel* (1879), d'après la traduction française, *Oiseaux*, t. 1, p. 264 :

Partout le *loriot* est un oiseau aimé, partout il est le bienvenu. C'est un des meilleurs chanteurs de nos forêts. On l'entend sans cesse depuis le lever du soleil jusqu'à midi; et il recommence à chanter quand le soleil baisse à l'horizon. Il se fait même entendre par les jours sombres. Une paire de *loriots* anime toute une forêt --.

Cette nature joyeuse du loriot, ajoute Sainéan, et la gaieté qu'il répand autour de lui l'ont rendu sympathique au forestier et expliquent la familiarité qui s'est établie entre eux. De là, le nom d'amitié *compère-loriot* --.

Sainéan consulte ensuite les naturalistes à propos des chants et cris du loriot (pp. 2-3). Les notations sont nécessairement approximatives, « chacun ayant entendu son cri à sa manière ». Voici ce que dit Brehm :

Son cri d'appel est *jack! jack!* ou *kraek!* Quand il est effrayé, il fait entendre un son rauque : *querr!* ou *ehrr!* Son cri d'amour est *bulow!* Le chant du mâle est harmonieux, les noms latin (*galgulus* [ou *galbulus*]) et allemand (*Prol*) en sont une onomatopée. Naumann le note *ditleol* ou *gidaditleol*; mais je crois qu'on peut le rendre plus simplement par *piripirio!*

Deux citations intéressantes de naturalistes :

Il [le loriot] a gaigné ce nom [compère-loriot] en Francois de ce qu'en criant à haulte voix, semble prononcer *compere-loriot* (Pierre Belon, *Histoire de la nature des oyseaux*, 1555, p. 294);

Wir haizen in ze däutsch *Pruoder* [Bruder] *Pirol* nach seiner Stimm : wan er san [chante], er sprech *prouder piro!* (Conrad von Megenberg, *Livre de la nature* [env. 1349-50]).

Ces deux remarques sont vénérables : elles datent de quatre ou cinq siècles. On peut contester leur valeur. Les adversaires de l'explication par l'onomatopée observent que le peuple a tendance à reconnaître le nom de l'oiseau dans ses cris ou dans ses chants. Mais on sait, d'autre part, que les oiseaux, comme d'ailleurs les animaux en général, ont souvent été désignés d'après leurs cris. Et, dans le cas présent, il faut admettre que, si un naturaliste allemand note le chant du loriot *ditleo!* ou *gidaditleo!*, il ne semble pas avoir été influencé par le nom allemand de l'oiseau, qui est *Pirol*.

Passant aux appellatifs régionaux du loriot, Sainéan distingue deux grandes catégories et dix catégories secondaires, en se fondant notamment sur la *Faune populaire* d'Eugène Rolland :

A. Noms imitatifs (onomatopées) : 1<sup>o</sup> *biloriot*, *pi-*, *fi-*; patois allemands *Bülow*, *Püloh*; — 2<sup>o</sup> *biröiou*, *pirlorio*, *tir-*; all. *Pyrold*, *Pirol*; — 3<sup>o</sup> *Rocopirot* Bas-Maine; *chante-lirou* Poitou...

B. Autres sources : 4<sup>o</sup> *loriot*, du lat. vulg. *aureolus*, doré; afr. *orieul*, *-ol*, *leurieul*, *-ol*; variante *lorion*; — 5<sup>o</sup> *mange-figue*, *figo-louriou*, *beco-figo*, *bec-figue*, « d'après la nourriture préférée de ces oiseaux »; — 6<sup>o</sup> *miron* Yonne, chat, d'après le cri des vieux loriot, qui se termine parfois par une sorte de miaulement; all. *Regenkatte* 'chatte de pluie', parce que le siflement de l'oiseau annonce d'abondantes pluies; — 7<sup>o</sup> *garde beufs* Berry, *curobuoù* Aveyron, *delargobuoù* ibid., *gardo lou biou* Creuse, litt. qui garde ou élargit les bœufs; « Quand le loriot chante,

dans la belle saison, on enferme les brebis pendant le jour et on élargit les bœufs pendant la nuit» (Mistral); — 8<sup>e</sup> *rougiron, rougeron* Vosges et Somme, « où l'on chante au loriot, friand de cerises : 'Elles rougiront, elles rougiront à la saison! '»; — 9<sup>e</sup> *monte-haut* Meuse, « autre interprétation de son chant»; — 10<sup>e</sup> *compère-loriot*, appellatif auquel Sainéan s'attache ensuite.

D'après Sainéan, *compère-loriot*, comme nom de l'oiseau, figure chez Pierre Belon en 1555 (v. plus haut); il se trouve en 1564 chez Robert Estienne, au mot *lorion*, et en 1606 chez Jean Nicot. Ménage reproduit l'explication étymologique de Belon. Quant à l'application du mot à l'orgelet, elle apparaît seulement en 1845 chez Bescherelle (d'après le TLF, on l'a un peu plus tôt, en 1838, dans Dict. Acad. Compl. 1842).

Comment Sainéan explique-t-il ce phénomène sémantique?

On a tiré de bonne heure, écrit-il p. 7, une application métaphorique du nom de l'oiseau pour désigner le petit bouton *jaune* qui vient par suite d'inflammation au bord de la paupière. L'image intermédiaire est « *jaune* », couleur commune à l'oiseau et à la tumeur.

Le transfert apparaît dès le 15<sup>e</sup> s. dans l'*Evangile des quenouilles* (« Le mal des yeuz qu'on appelle le *leurieul* »). Le rapport symbolique de couleur est attesté par le folklore. « Le *loriot*, dit Sébillot [Le folkl. de la France 3, 197], est censé guérir rien que par son regard ceux qui ont la *jaunisse* ». D'après Aristote, cité par P. Belon, p. 295, « les Grecs ont nommé le *loriot icterus*, à cause de sa couleur jaulne, et -- si un homme *ictérique*, ayant la jaulnisse, le regarde, l'oyseau meurt et l'homme en guerit ». Sainéan souligne, à ce sujet, l'universalité de certaines croyances populaires. Enfin, il rappelle que *auriola* apparaît dès le 7<sup>e</sup> s. avec le sens 'orgelet' [en réalité, au début du 9<sup>e</sup> s.].

*auriola* : *stigu* 'orgelet', dans le glossaire d'Epinal : FEW 1, 178b], alors que cette forme féminine d'*aureolus* « semble désigner la femelle du loriot ».

Le transfert ainsi expliqué, il reste à justifier l'addition de *compère* à *loriot*. Mais on sait déjà comment Sainéan va s'y prendre.

Cet oiseau, écrit-il, est très sympathique au forestier qu'il égale de son chant joyeux. Une certaine intimité s'est établie entre les deux habitués de la forêt, et la langue en porte des traces évidentes.

Ce sont des « noms d'amitié » comme *Nicolas Tuyaut* Maine-et-Loire, *Haut Pierrot* Metz, *Colas Tuot* Cambrai, et surtout les appellatifs « familiers » *père loriot*, *grand-père loriot* et *compère-loriot*. « Cette familiarité entre le forestier et l'oiseau n'est pas confinée à la France ». C'est elle qui explique le *compare Piero* du vénitien et les *Bruder Pirol*, *Bruder Berolf* et *Bruder Tyrold* des patois allemands. De l'avis de Sainéan, « ces rapprochements mettent hors de doute la provenance familière de l'appellatif *compère-loriot* ».

Dans le reste de son étude (pp. 9-21), Sainéan démolit la construction « généalogique » édifiée par Gilliéron. Mais il semble bien que ni la partie positive ni la partie négative de son travail n'ont touché les étymologistes, ni en 1935, ni dans la suite.

Son explication des noms du loriot me paraît cependant reposer sur des fondements solides. Elle tient compte des cris et du chant de l'oiseau, et des rapports qui existent entre celui-ci et l'homme : quoi de plus normal? quoi de plus naturel? N'avons-nous pas là une simple application, dans un domaine particulier, d'une méthode bien connue, déjà ancienne, mais toujours valable : celle des « *Wörter und Sachen* »?

Demandons-nous donc si, par hasard, l'étude de Sainéan n'apporterait pas une solution aux six problèmes formulés par G. Colón dans la conclusion de son article.

1<sup>o</sup> Que le catalan, d'une part, et le français, d'autre part, désignent par un seul et même mot le loriot et l'orgelet, la coïncidence est normale, et elle peut s'expliquer par une croyance folklorique. Il est naturel qu'elle se rencontre dans des régions différentes, puisque cette croyance est largement répandue (cp. grec *ikteros*, 1. jaunisse, 2. loriot).

2<sup>o</sup> D'après le Bloch-Wartburg, qui suit Gilliéron, Abeille 299-301, une « collision ancienne » (de caractère phonétique, naturellement) entre *orieul* 'loriot' et *orjeul* 'orgelet', lat. *hordeolum*, aurait produit *leurieul* 'orgelet', d'où finalement *compère-loriot* 'loriot' et 'orgelet'. Mais G. Colón observe avec raison que « le résultat [de la collision] n'[est] pas celui qu'on attendrait de l'évolution normale des deux bases latines ». Dans le FEW 1, 178b, Wartburg, après avoir rappelé que, selon Gilliéron, le nom de l'oiseau avait été appliqué à la maladie à cause de la quasi-homonymie de \**orjeul* et de \**orieul*, remarquait déjà que, pour se prononcer sur ce point, il fallait attendre l'étude détaillée promise par Gilliéron. Cette étude n'a pas paru. La difficulté reste, et nous y reviendrons.

3<sup>o</sup> Que des noms de parenté (compère, frère) aient été ajoutés au nom du loriot dans des domaines linguistiques différents, la chose ne doit pas étonner. Comme l'écrit Sainéan, p. 18, l'addition pouvait se produire « n'importe dans quelle région où il y a des bois et des loriots, aussi bien en France, en Allemagne qu'en Italie et ailleurs », étant donné que le loriot est partout un oiseau sympathique. Dans les mêmes circonstances ou les mêmes conditions de base, il s'opère tout naturellement des innovations linguistiques parallèles.

4<sup>o</sup> Pour ce qui est de l'origine septentrionale du *compère* de *compère-loriot*, on peut sans doute l'admettre, mais il n'est pas nécessaire de supposer que l'expression a accompli, au niveau dialectal, de longs déplacements géographiques.

5<sup>o</sup> Le *Piero* de l'Italie du nord ne fait plus difficulté si l'on admet que, dans leur texture phonique, les dénominations du loriot sont souvent une reproduction ou une interprétation (un mimologisme) du chant de l'oiseau. On a cité un *Haut Pierrot* de Metz, le *Bruder Pirol* allemand; il y a, nous le verrons, *colôpirô*, *colôbriyô* en Wallonie. Va-t-on chercher laquelle de ces formes a donné naissance aux autres? On observera, par ailleurs, qu'il ne faut peut-être pas vouloir expliquer *Piero* seul, mais toute l'expression *compare Piero*.

6<sup>o</sup> Quant à l'allemand *Pirol*, on se rappellera que Conrad von Megenberg voyait déjà, vers 1350, dans *Pruoder Pirol* une interprétation mimologique du cri *prouder pirol* de l'oiseau. Mais, ce qu'il convient de noter ici, c'est que *Pirol* ne ressemble pas seulement au *Piero* italien, mais au *Pierrot* de Metz, et qu'il a la même succession de voyelles que le *-pirô* et le *-briyô* des formes wallonnes : cet ensemble de coïncidences s'expliquerait aisément par une convergence naturelle d'origine onomatopéique.

Faut-il, dès lors, laisser *compère-loriot* sans étymologie, comme on le fait dans le TLF?

Certes, la construction de Gilliéron a été démolie à deux reprises, et les hypothèses grecques de Falk ont été, à leur tour, efficacement critiquées par G. Colón. Mais l'explication de Sainéan, qui est fondée sur des documents linguistiques et folkloriques, qui est réellement en contact avec la vie, et qui, au surplus, est applicable à des domaines linguistiques divers, me paraît posséder une clarté et

une simplicité qui achèvent de la rendre plausible, et même probable, sinon évidente.

Avant de clôturer cette étude, je voudrais m'arrêter encore à quelques points.

1° Bien que Wartburg, dans le Bloch-Wartburg, ait adopté la théorie de Falk, il a maintenu la phrase relative à la collision *orieul 'loriot'* — *orjeul 'orgelet'*, collision à la suite de laquelle, selon Gilliéron, *compère-loriot* aurait fini par signifier 'orgelet'. Or, Sainéan explique ce changement de sens par une croyance folklorique : pour lui, l'expression serait simplement passée d'une « chose » à l'autre, c.à.d. de l'oiseau à la pustule, sans que la ressemblance phonique des signifiants mis en cause ait joué aucun rôle (4).

Dans ce cas, l'hypothèse de la collision homonymique devient donc superflue. Ainsi qu'on l'a fait remarquer, celle-ci ne produisait d'ailleurs pas la forme attendue : on aurait dû avoir *lorieul*. Si *loriot* vient de (*l*)*orieul*, lat. *aureolus*, il y a eu, selon Bloch-Wartburg, « substitution de suffixe ». Mais ne faut-il pas plutôt faire intervenir, pour expliquer l'irrégularité formelle, une interprétation du chant de l'oiseau ? Il est frappant, en effet, de constater que les mimologismes du loriot se terminent souvent par un o; en wallon liégeois, par exemple, où le loriot s'appelle *órimièle* (v. ci-après), on lui fait dire : *as' dès piouls, Pièrot? — dj'ènn'a wêre, mins sont gros!* 'as-tu des poux, Pierrot? — je n'en ai pas beaucoup, mais ils sont gros !' (DL 443a), avec un o ouvert bref à la fin de la question et de la réponse.

(4) Sur l'aspect folklorique, v. notamment P. Falk, pp. 42-44.

2<sup>o</sup> Pour appuyer la collision *orieul* — *orgelet*, on invoque la glose *auriola* : *stigu 'orgelet'* du 9<sup>e</sup> s. (FEW 1, 178b; Bloch-W. *loriot*). Sainéan, p. 8, considère, de son côté, que le bas-latín *auriola* 'orgelet' « achève de confirmer la connexion du nom de l'oiseau et de l'orgelet », et il ajoute en note que « cette forme bas-latine du classique *aureolus* (cf. le bas-latín *oriolus*) semble désigner la femelle du loriot et, métaphoriquement, l'orgelet ».

Que faut-il penser de tout cela? N'est-il pas possible que *aureola* ait désigné d'emblée l'orgelet sans s'être jamais appliqué au loriot? En wallon liégeois, comme je l'ai dit, le loriot porte le nom *órimièle*, qui paraît être ancien, et l'orgelet s'appelle *orioû*, masculin, ou *orioûle*, féminin, c.à.d. *aureolus* ou *aureola*<sup>(5)</sup>. Dans ces conditions-là, comment savoir si, en Wallonie liégeoise tout au moins, *aureolus* ou *aureola* se sont jamais appliqués au loriot?

3<sup>o</sup> Sans vouloir étudier dans le détail, comme elle le mériterait, l'onomasiologie du loriot en Wallonie, je crois utile de m'y arrêter un moment. Voici un bref aperçu des principaux types :

A. Le type *órimièle*<sup>(6)</sup> (*aurea merula* FEW 6/2, 37a et 38a) occupe, en gros, la province de Liège, plus quelques points des arrondissements de Dinant (30, 34, 46), de Marche (2, 3, 4, 9) et de Nivelles (ici, type

(5) Sur l'onomasiologie et le folklore de l'orgelet en Wallonie, v. J. Haust, Bull. Top. et Dialectol. 2 (1928), 292-301 (avec carte). — A Liège et aux environs, et dans une région au nord-ouest de cette ville, l'orgelet s'appelle *pokrè*, dér. de *poke* (qui s'applique notamment aux pustules de la petite vérole), inséré dans FEW 16, 637b, sous moy. néerl. *pocke*. G. Colón, Z 80, 276, se demande, mais d'une façon purement hypothétique, si le 'compère' (orgelet) de Picardie et de Normandie ne serait pas une métathèse de *pokrè*; une telle supposition est invraisemblable.

« *ôrmièle* » à 19, 20, 29, de même qu'à Waremme 3). Dans six points dispersés (Waremme 1, 42, 66; L 4 [sens fig. : espiègle], 43 [id.]; My 1), on a une variante *ôrémièle* (°).

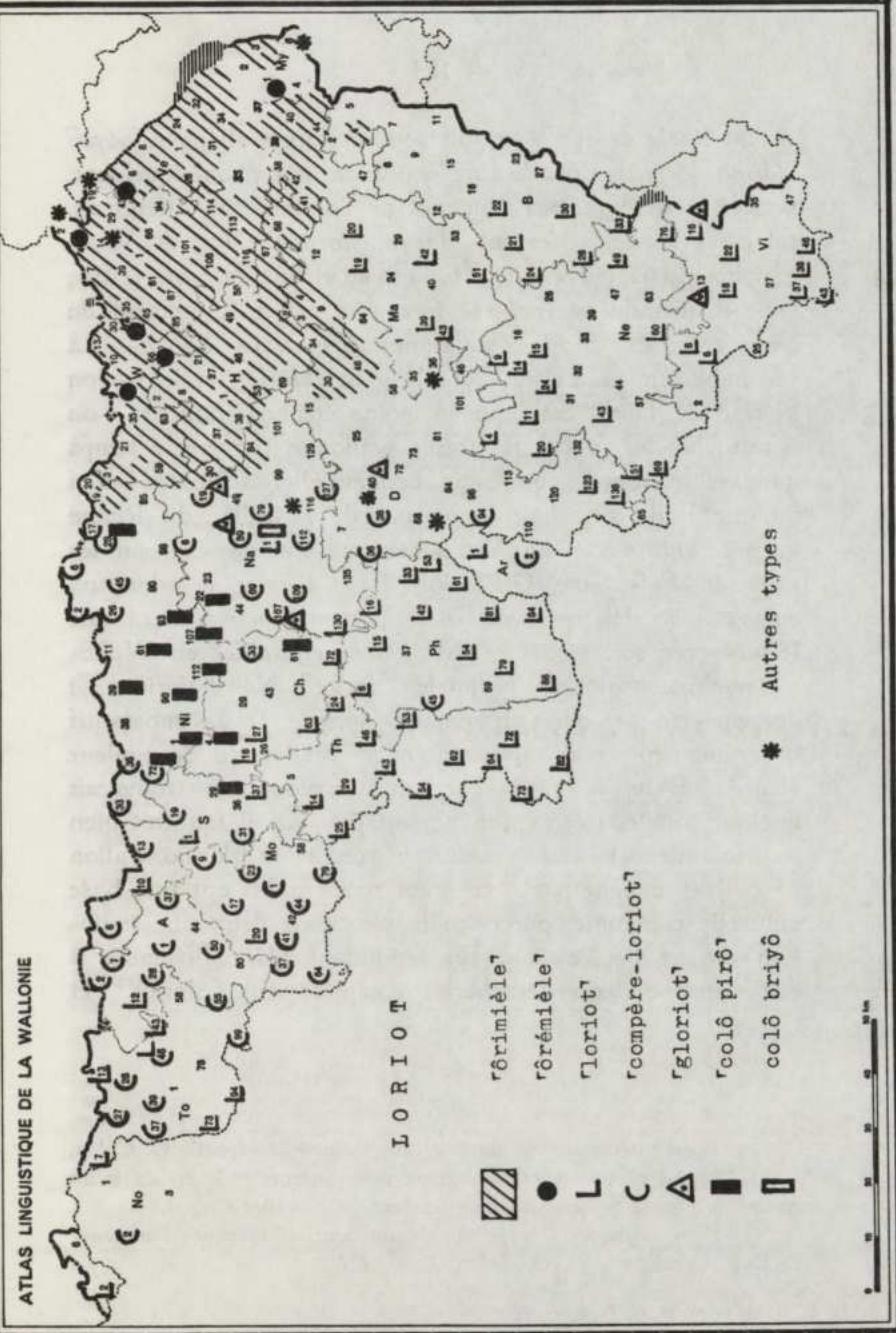
B. En dehors de cette zone, on a généralement *loriot* (*lôryô* et variantes) ou *compère-lriot* (Tournai, Mons, Ath, Soignies, Nivelles-est, plus quelques points dispersés du domaine namurois). La finale de *'loriot'* est assez souvent *-iyô* ou *-iyô* (*loriyo*, *lôriyô*...). En quelques points isolés, on a une initiale *gl-* : *compère gloriyo* Na 19, *môrtén glôryo* (Martin --) Na 59, *gloryo* Na 107, *glôriyô* D 40, *gloryô* Vi 13, *gloryos'* Vi 17.

C. Enfin, dans une zone continue et dans deux points isolés, on relève un type très différent : *côlô pirô* S 29; Ch 4, 61 (— *pirô*); Ni 1, 28, 39, 61, 72, 90, 93, 107, 112; Na 22; — noter la variante de Namur *colaubriau* (Pirsoul).

La forme et la position du type *« ôrimièle »*, qui contient *aureus* (ou *« or-é »*) et qui est entouré par *« (compère) lriot »*, plaident pour l'explication de celui-ci par *aureolus*. Mais dans quelle mesure cet étymon mérite-t-il notre confiance?

(°) Gilliéron voyait dans les formes picardes *ermel* et *ormel* (pts 277 et 255 de l'ALF) un *« oire merle »* venant de *aurea merula*. Pour P. Falk, p. 20, le type *ôrimièle* paraît dériver « d'un \*aurimerula (cf. *aurifex*) ». Wartburg, FEW 6/2, 38a, n. 14, reconnaît dans le premier élément des formes wallonnes et picardes (*ôrimièle*, *ormèl*...) l'adjectif *aureus*.

L'i intérieur du w. *ôrimièle* ne peut guère, à première vue, remonter à l'i du lat *auri-*; il ne s'expliquerait pas non plus aisément à partir de *aurea*. Ne serait-il pas trop téméraire de voir dans la forme *ôrimièle* une altération de *ôrémièle*, dont les cinq localisations représenteraient donc des survivances et dont le déterminant équivaut simplement à *'or + -é'* (= *'doré'*), avec *mièle* masc.? Cp. malm. *ôré mazindje* *'mésange dorée'* (Villers; à Malmedy, comme dans les environs, les adj. en *'-é'* ont la même forme aux deux genres).



La finale *‑oryo*<sup>7</sup>, surtout sous la forme allongée *‑iyo*<sup>8</sup> (*loriyo*, *lōriyō*), dont le *i* ne se justifie pas phonétiquement, semble bien se référer au chant de l'oiseau : on attendrait, selon les régions, *\*loryoū*, *\*loryū*, *\*loryeu...* (cf. ALW 1, c. 4 boeuf, 65 moyeu) (7). Quant au début du mot, (*l*)or-, vient-il bien de *aur(eolus)*? Peut-être est-ce le moment de considérer les formes wallonnes dispersées en *gl-*. La ressemblance qui existe entre le grec *chlōriōn* et le wallon *glōriyō* de D 40 est pour le moins étrange. Songera-t-on à rattacher au grec cette forme wallonne (en même temps que ses analogues, qui sont, comme elle, isolées)? On a vu que Falk rattachait le *glorycē* de la vallée du Rhône au grec *chlōriōn* et que cet hellénisme était le seul, sur les trois de Falk, que G. Colón était disposé à admettre, encore avec des réserves. Mais personne n'imaginera que le mot grec soit monté du Midi pour éparpiller en Wallonie quelques *gloriot*<sup>7</sup> parmi les *loriot*<sup>7</sup>. Nos *gloriot*<sup>7</sup> ne doivent être que des variantes de *loriot*<sup>7</sup> (8). Le substantif grec, lui, peut se rattacher aisément à l'adjectif de couleur *chlōrós*. Dans le cas où cette étymologie se trouverait quelque jour contestée (on ne sait jamais), il faudrait bien se demander alors si le *chlōriōn* grec et le *glōriyō* wallon ne se ressemblent pas à ce point parce qu'ils ont une base naturelle commune, parce qu'ils sont tous deux une imitation du cri de l'oiseau. En répondant affirmativement à cette question, on détacherait complètement *gloriot*<sup>7</sup>, et

(7) Il est intéressant de noter ici que, comme le rappelle G. Colón, Z 80, 280, les observateurs s'accordent pour interpréter le cri du loriot comme une suite de sons où interviennent les voyelles *i* — *o*.

(8) Pour expliquer le type en *gl-*, on pourrait invoquer l'influence de l'adj. *'glorieux'*. Cf. G. Colón, Z 80, 277.

en même temps "loriot", du lat. *aureolus*; mais on n'en viendra probablement pas à cette extrémité (9).

Dans le type *colô pirô*, qui est surtout nivellois, le premier élément, *colô*, signifie couramment 'pigeon', mais il s'emploie à Nivelles (d'après le *Dict. aclot* de Coppens) et à Namur (d'après le dict. de Pirsoul et le lexique de Léonard 323) comme un terme d'affection, d'amitié, en particulier lorsqu'on s'adresse à un enfant : Nivelles *venez d'lé mi, m pêtit colau!* A La Louvière (d'après le dict. de Deprêtre-Nopère), *colau*, qui, dans cette zone, signifie 'coq', s'emploie aussi comme vocatif avec la même valeur. L'élément *colô* porte donc des connotations affectives analogues à celles du fr. *compère*, du vénitien *compare* ou de l'all. *bruder*. Quant à *pirô*, il ressemble au *Pièrot* du mimologisme liégeois, mais aussi au *Piero* du vénitien et au *Pirol* de l'allemand (qui est accentué sur la finale) (10). Or, ces quatre formes, presque identiques, sont très éloignées l'une de l'autre dans l'espace. Au lieu de chercher entre elles des rapports de caractère historique, on admettra qu'elles reposent sur une même donnée de base, à savoir

(9) Ce ne serait pourtant pas une nouveauté, comme le montre ce texte d'Albert le Grand (env. 1193-1280) de Cologne, cité par P. Falk, p. 44 : « *Oryoli aves sunt a sono vocis vulgariter sic vocati ut dicit Plinius ...* ».

(10) Dans le type wallon *colô-pirô*, le terme *colô* me paraît appartenir au même registre affectif que fr. *compère*, etc. Mais, comme l'observe J. Lechanteur, *colô* pourrait être aussi en nivellois un nom de personne du type 'Col-ard' (de *Nicolas*; comp. *Nicolas Tuyaute* Maine-et-Loire et *Colas Tuot* Cambrai, chez Sainéan), et, d'autre part, *pirô* (ou du moins *pirô*, avec *i* long) s'interprète aisément comme un nom de personne 'Pierr-ard' (de *Pierre*), apposé de *colô*, de sorte qu'il faudrait l'écrire avec une majuscule (comme it. *Piero*, etc.). A ce propos, il est curieux de noter que personne (sauf erreur) n'a suggéré d'écrire *compère Loriot*, avec *l* majuscule.

le chant de l'oiseau (11). Cette conclusion nous ramène à l'explication de *compère-loriot* proposée par Sainéan, qui était déjà celle des anciens naturalistes.

Tout considéré, je résumerais comme suit les conclusions prudentes qui seraient les miennes à la fin de cette étude trop rapide et que les dictionnaires étymologiques pourraient, s'ils les trouvaient acceptables, introduire dans les articles *loriot* et *compère-loriot*.

Le fr. *loriot* remonte peut-être au lat. *aureolus*, mais sa forme irrégulière s'explique probablement par une influence onomatopéique plutôt que par un changement de suffixe.

Le composé *compère-loriot* doit son premier élément aux rapports qui unissent l'homme et le loriot, mais il est possible qu'il représente, en bloc, une interprétation mimologique du chant de l'oiseau (12).

Enfin, ce serait pour une raison qui tiendrait à des croyances populaires que *compère-loriot* se serait appliqué à l'orgelet.

(11) H. Suolahti, *Die deutschen Vogelnamen*, 1909, p. 172, explique le bavarois *piro* comme une onomatopée (cf. P. Falk, p. 45), G. Colón, Z 80, 280, admet qu'on voie dans le *Piero* du vénitien (*comparepiero...*) « une interprétation du cri de l'oiseau », mais il rappelle en note que les noms des oiseaux peuvent aussi reposer sur des noms propres.

Pour l'allemand, cf. Grimm, *pirol*, m., « mhd. *piro*, die nach ihrem Gesange so benannte gold- oder kirschdrossel, *oriolus galbula* », et Kluge-Götze, Etym. Wtb., *Pirol*, mha. (*bruder*) *Piro*, onomatopée, comme les « *Spielformen (bruder) Pirolf, Berolft...* » (« Der lautmalende Name wird gedeutet zu *Bierholer, Biereule, herr von Bülau, ..., Koch von Kulau, ...* »).

(12) L'explication mimologique de *compère-loriot* est ancienne : on a vu plus haut la citation de Pierre Belon (1555). Cf. aussi Z 80, 275, la note 14, où G. Colón rappelle que le dict. français-latin de Thierry (1564), v° *lorion*, signale que le loriot, comme « *aucuns dient, ... semble prononcer Compere loriot* ».

Ces conclusions accordent un rôle important à l'onomatopée et au folklore; mais ces deux éléments interviennent trop souvent, à propos de l'oiseau en question, dans les croyances et l'onomasiologie, pour qu'on redoute d'envisager leur action lorsqu'il s'agit de l'étymologie de *loriot* et de *compère-lriot* (¹³).

Louis REMACLE

(¹³) Mes conclusions ne comportent rien de neuf : il s'agissait simplement, pour moi, de choisir, entre les diverses solutions proposées, celle qui me paraissait mériter la préférence.

P. Falk croyait que G. Colón admettait l'explication par l'onomatopée. Il commençait sa réponse par cette phrase (Z 80, 283) :

Au fond, ce qui fait la différence entre mon point de vue dans cette question et celui de M. Colón, c'est que lui part du chant de l'oiseau pour expliquer le nom, moi pas.

A quoi G. Colón réplique (Z 80, 288) :

— je n'ai pas prétendu expliquer le nom de l'oiseau [= *compère-lriot*] en partant du chant. Dans mon raisonnement il n'était question que de l'origine de l'allemand. *Pirol* et non pas des formes gallo-romaines. J'ai dit que les germanistes pensent que *Pirol* est de nature onomatopéique --. La preuve la plus concluante que, malgré tout, je ne partage pas leur avis, c'est que j'ai proposé une autre étymologie pour l'allemand. *Pirol*, mais elle n'a pas eu l'heure de plaire --.

En ce qui me concerne, je crois préférable de partager leur avis, — jusqu'à nouvel ordre.

NOTE TARDIVE. — Dans *El léxico catalán en la Romania*, 1976, p. 111. G. Colón parle des noms du loriot et de la coïncidence entre les deux sens du fr. *compère-lriot* et du cat. *mussol*; mais il se contente de renvoyer à son grand article de la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 80 (1964).

## MÉLANGES

### liég. *guèridon*

Sauf erreur de ma part, le wall. *guèridon* n'est pas repris dans le *FEW*, qui pourtant devait connaître au moins la mention de *Paysans*, III, v. 15 (v. ci-dessous). Le terme a été bien connu en liég. au 17<sup>e</sup> s., et en quelques endroits, il a subsisté jusqu'à l'époque contemporaine. Bien que son sens ne soit pas facile à préciser dans les exemples anciens que l'on a réunis, on a jugé qu'il n'était pas inutile de constituer le dossier provisoire d'un terme (ou d'un sens) qui paraît propre à notre dialecte, et qui, sans doute lancé par une mode vestimentaire assez récente, ne laisse pas de poser un problème étymologique.

*L'Entre-jeux de paysans...* (1636) est, semble-t-il, de tous les anciens textes publiés, le seul où le terme apparaît. Un des personnages se plaint des pillages auxquels les soldats se sont livrés: ils m'ont volé, dit-il.

[...]mès norêts, mès mapes èt linçoûs,  
mès guèridons, mès tchâsses di fête,  
mi cou-d'-tchâsses à grossès bouflètes [...]

L'éditeur, J. Haust, p. 68, note : « *guèridon*, mot inconnu, qui désigne prob' une pièce d'habillement (justaucorps?) ».

La glose, fondée sur ce seul contexte, est juste dans sa définition générale, à reprendre peut-être pour la précision (d'aillleurs donnée comme hypothétique).

Alors que le mot n'a pas été rencontré par des dépouilleurs d'archives actifs et attentifs, E. Renard, J. Herbillon,

L. Remacle..., je l'ai noté une bonne douzaine de fois chez les notaires de la ville de Liège dans le courant du 17<sup>e</sup> siècle. Ceci pourrait laisser supposer qu'il s'agit d'un mot et d'un vêtement citadins, ou, du moins, d'une forme particulière, propre à la ville, d'un vêtement qui à la campagne aurait porté un autre nom. Rappelons que le 3<sup>e</sup> dialogue de *Paysans* est considéré, lui aussi, comme proprement liégeois. Cependant, le fait que le terme, dans un sens un peu différent, ait été noté au 20<sup>e</sup> s. dans des villages assez éloignés de Liège ne plaide pas pour cette supposition. La discordance constatée ne s'explique sans doute que par les hasards de la documentation.

Voici les exemples que j'ai rassemblés :

1626 luy donner quatre aulnes de toile de lin et pour le denier Dieu un queridon une fois (J. Depreit 37 v<sup>o</sup>);

1627 Item quattres barettes de nuict. It. deux simples queridons. It. une templette [*timplète*, bonnet de nuit de femme qui encadre la figure, DL]. It. trois stendeurs [*ſtrindeū*, litt<sup>e</sup> étreignoir, bonnet serrant]. It. ung blanc devantrain [*d(i)vantrin*, tablier]. It. septs retappes<sup>(1)</sup> de femme (N. Rolloux 556);

1628 [parmi des vêtements] Item 9 queridons d'enfant (N. Rolloux 115);

1629 Item une gorlette [*gor'lète*, collarette] et ung queridon. Item ung queridon (N. Rolloux 471);

1630 troys serviettes, troys geridons, sept à huyt mouchoirs (R. Gagel 123);

1630 ung queridon à passemens ung aultre simple queridon trois chemises de femme (A. Etten 159v<sup>o</sup>);

(1) Ce t. apparaît dans la *Pasquête novèle* (1650?), v. 36 ét dès r'tapes à cinquante picètes. Haust, *Pièces*, p. 44, ne le traduit pas, mais reproduit la glose de l'éditeur anonyme de 1868 (BSW 11, p. 250) : « il paraît qu'il faut entendre par là les deux extrémités du bonnet, tenant lieu de rubans et garnies de nombreux plis sur leur pourtour ». Les notaires du 17<sup>e</sup> s. confirment, ici encore, cet hapax. Le sens me paraît être 'rabat'.

5-12-1636 ung chaudron de fer, une petite teinne [*tène, tine, cuvier*], deux gueridons, ung bonneit de drap (J. Sauveur 38v<sup>o</sup>);

2-6-1637 Item des linges comme gueridons (S. Damblève 58); 12-6-1637 des linges, hardes, savenées ou guridons (Id. 60);

1638 Item deux vieux gueridons et une mauvaise serviette (N. Roloux 470);

19-5-1643 huictz rabatz d'home [...] et ung gueridon d'enffant (T. Pauwea 86v<sup>o</sup>);

1644 Item quatres gueridons de rollet, deux à dentels et deux sans dentels (J. Ruffin 36);

28-8-1659 quatres gueridons, onses serviettes, sept ticques [*tike, taie*] d'oreilliers (T. Pauwea 354v<sup>o</sup>);

5-5-1694 un iustacorps et une camisolle et un haudechause de drap brun, un gueridon, un petit coffre (H. Léonard).

De cette liste qui montre bien de quel secours peuvent être les archives pour éclairer tel hapax de notre ancienne littérature, que peut-on tirer quant au sens du mot?

Il est clair, comme Haust le disait, que le *guèridon* est une pièce d'habillement. Si les exemples de 1636 et de 1694, dans lesquels le terme s'insère dans une double série (vêtements et ustensiles), ne permettraient pas, à eux seuls, de décider, la régularité de la présence de vêtements dans *tous* les exemples ne laisse guère de doute. Mais s'agit-il bien d'un justacorps? Je ne le pense pas.

La mention de 1637, qui établit une équivalence avec *savenées*, sera la première à retenir notre attention. La *sav'nêye, sam'-* (2), litt. savonnée, désignait fréquemment au 17<sup>e</sup> siècle le petit linge (pas nécessairement en lessive, semble-t-il); des nombreux exemples que j'ai recueillis, je reproduis ceux qui sont les plus intéressants pour cerner la signification :

(2) V. not<sup>t</sup> *Pièces*, 2, v. 136 il y en a beaucoup *qui pwèrtèt tortote leù sav'nêye*, qui portent [sur elles] tout leur linge. Pour Xhoffer, BDW 10, 66 *savenêye*, linges en lessive. Cf. *FEW* 17, 5a.

- 1636 ses fins linges nomez comunement sauvenées (N. Rolloux 445);  
14-7-1670 tout son petit linge ditte savenaye (M. Heussen 159);  
13-5-1672 tous ses habits, parures, robes qui sont appartenants à  
son corps, ses chemises et sauvenées (G. Dufresne);  
23-11-1682 deux scrin ou coffre de bois remplis de linges sy come  
chemises et delle savenée (M. Louvrix 180);  
2-2-1692 toute ses savenées et habits (A. Thonnart 37).

Les définitions données par certains exemples (fin  
linge, petit linge) s'accordent avec les oppositions mar-  
quées par d'autres : un justaucorps (que, d'ailleurs, la  
mention 1694 de *guèridon* incite également à exclure) ne  
rentrerait pas plus que les robes, habits et chemises dans  
ce qui portait nom *sav'néye*.

Le malmédien et l'ardennais ont connu une variante  
(qui manque à FEW) « savonn-ure », de sens identique :  
Villers « *savnorre*, le petit linge ». L. Remacle, *Notaires de  
Malmedy, Spa et Verviers...*, p. 225, en a relevé quelques  
attestations, dont la suivante, particulièrement intéressante  
pour notre propos :

Spa 16-12-1784 4 bonets ou pieces de savenure.

On ne conclura pas trop vite, malgré tout, que le  
*guèridon* était une sorte de bonnet (aussi bien d'homme  
que de femme ou d'enfant), même si les bonnets, tout  
comme les collarlettes, rabats, manchettes, et s.d. aussi  
chemisettes, caleçons..., faisaient partie de ce que l'on  
nommait, de façon générale, des *guèridons*.

Au singulier, le mot a dû désigner, cependant, une pièce  
d'habillement particulière. L'entourage du mot dans les  
listes d'inventaires n'est pas toujours significatif — les  
objets les plus disparates se côtoient quelquefois —, mais  
c'est pour ainsi dire le seul élément qui puisse nous aider  
à situer un objet inconnu. On constate que le *guèridon*,  
souvent cité en même temps que des serviettes, des mou-

choirs, l'est également à côté de rabats et de bonnets (1636 et surtout 1627). Compte tenu de la mention spadoise de *savenure*, on trouvera p.é. qu'il y a là un argument, qui est certes loin d'être décisif, pour appuyer l'hypothèse *guèridon* = s. de bonnet. Un autre indice vient la renforcer, qui pourra paraître plus probant : les rares mentions contemporaines — extérieures à Liège, rappelons-le — s'accommodent bien d'un sens premier 'bonnet'. En effet, à Laroche [Ma 42], le *guèridon* est la coiffe du *babeû* (³), c.à.d. du chapeau à bavoyer (Enq. Haust. q. 1023); à Nadrin [B 12], c'est le rideau de la cheminée (*ALW* 4, p. 124), et on sait que plusieurs des noms du rideau de cheminée ne sont que des applications figurées du nom du chapeau à bavoyer ou de son volant (*rabat*, *barada*, *bavolèt*, *volant*).

Pour *guèridon*, on manque, bien sûr, des documents qui établiraient à coup sûr que l'évolution sémantique est bien celle que l'on suppose et non l'inverse (⁴). Tout ce que l'on sait est que, dès le début du 18<sup>e</sup> s., à Liège, *guèridon* est attesté une fois comme désignation d'une sorte de rideau de lit, chez un notaire où, quinze ans auparavant (v. 1694), il a été noté avec son sens premier (pièce d'habillement, p.é. bonnet). Voici cette intéressante mention, unique, mais qu'un dépouillement systématique des notaires du 18<sup>e</sup> s. permettra s. d. de renforcer :

17-10-1709 Dans la sallette [...] un lict, deux travers [...] un mattlat de crein et cousins de crein, deux pieces de gordinne et une brayr, deux ridau blan et le gueridon pareille (H. Léonard).

(³) Sur ce mot et d'autres noms du volant du chapeau à bavoyer, v. L. Remacle, *EMVW* 4, 324 sv.

(⁴) L'inverse paraît beaucoup plus rare : à Jalhay et à Sart, le chapeau à bavoyer s'appelle *tchapê à gordine* (*EMW* 4, 325).

Ce texte qui décrit l'équipement d'un lit est doublement intéressant, parce qu'il est le premier à révéler un nouveau sens de *guèridon*, mais aussi parce qu'il marque entre les types 'rideau' et 'courtine' (liég. *gordène*) une distinction qui n'est plus actuelle<sup>(5)</sup> et qui n'a pas été signalée non plus pour le passé. Si je comprends bien, le lit devait être pourvu d'une double garniture : à l'extérieur, deux rideaux s.d. lourds et opaques, les *gordènes* et un tour de ciel, un lambrequin, la *brâyire*<sup>(6)</sup>; à l'intérieur, leurs équivalents, plus légers, les rideaux et le *guèridon*.

Tout lacunaire qu'il est, ce petit dossier, qui peut-être aura chance de susciter des compléments, aura montré, je pense, que le liég. *guèridon* est bien attesté au 17<sup>e</sup> s., et qu'il devrait figurer en bonne place dans le *FEW*; il aura permis d'avancer un peu dans l'élucidation de ses sens, qui paraissent très originaux, et de poser les premiers jalons pour dater les évolutions sémantiques; il aura servi aussi à rappeler — ce qui n'est jamais inutile — la difficulté d'interpréter certains termes anciens, malgré une documentation relativement abondante, et le danger qu'il y a à les glosier trop vite de façon trop précise. C'est une étude détaillée du vocabulaire de l'habillement aux différentes époques qui permettra d'apporter les précisions indispensables.

\*\*

L'étymologie du mot n'est pas sûre, et elle ne nous retiendra pas longuement, la documentation dont on dispose

(5) Auj., le type *gordène*... arch., ne se conserve, surtout dans le n.-e., que dans des emplois particuliers : rideau de lit ou de cheminée, alors que le néol. 'rideau' a un sens général (cf. *ALW* 4, c. 39).

(6) V. *DL* *brâyire* ou *brâye* : volant de cheminée ou tour d'un ciel de lit. Cf. aussi *ALW* 4, p. 123.

ne permettant pas d'avancer une proposition assez solide.

Il n'est pas rare qu'un terme dont l'apparition est récente (ici le 17<sup>e</sup> s.) et donc, en théorie, plus facile qu'un autre, très ancien, à éclaircir, résiste à l'analyse. Le cas de *guéridon* est d'autant plus irritant qu'il s'agit à l'évidence d'un emprunt, comme le montre sa structure phonétique (*guè-*, *-i-*), et qu'on s'attend à rencontrer dans une autre langue un mot très proche par le sens et par la forme.

Or, les rapprochements possibles — nous nous bornerons ici à chercher du côté du français — sont toujours insatisfaisants sous l'un des aspects. Dans l'*ALW* 4, p. 124b, n. 8, je notais, s.d. trop rapidement : « Absent avec ce sens de *FEW* 4, 304 ». L'article *Guéridon* du *FEW* est, il est vrai, celui qui offre la plus grande similitude formelle avec notre mot, et sous lequel on pense presque naturellement à le ranger. Mais la différence des sens et le décalage des datations sont tels qu'il est impossible, dans l'état actuel, de confirmer un tel rattachement : comment admettre que le sens 'pièce d'habillement', attesté à Liège dès 1626, procède du fr. *guéridon* attesté en 1650 seulement, et dans un sens tout différent ('petite table ronde...') (?)?

(<sup>7</sup>) Chez les notaires liégeois, les mentions au sens 'meuble' sont plus rares et plus tardives : Liège, 5-6-1723 un demy gueridon à mettre pot de chambre (Ch. Frérart, 53v<sup>o</sup>); 4-3-1738 deux gueridons, une mande, une table de cadre (Caverenne, 2v<sup>o</sup>). V. de même chez A. A. J. Masset, de Herve : 1-5-1752 trois grands pots chandelier dits gueridons bruns. S'il s'agissait du meuble dans l'exemple suivant, ce serait la première apparition de ce sens, mais le contexte est trop peu éclairant pour qu'on puisse trancher : Liège, 1647 Item un vieux gueridon 'Item un pot à boeure de pierre (F. Rouveroy, 30).

Notons qu'on perçoit mal aussi le rapport entre le sens 'meuble' et le sens 'écope pour épuiser l'eau, mouiller les voiles, etc', attesté en fr. à partir de Trévoux 1721. Fritz Nies, dans une étude détaillée du

L'histoire du fr. *guéridon* est curieuse et elle réserve p.ê. encore des surprises : nom propre issu prob' des refrains (ó) *gué* + *laridon*, *Guéridon* a d'abord désigné un personnage de farce tenant un flambeau pendant que d'autres dansaient; de là, devenu nom commun, un petit meuble, souvent en forme de Maure, porteur de flambeau, puis une petite table (V. FEW, *Picoche*, Dauzat, TLF, Fr. Nies, art. cit. dans la n. 7).

L. Spitzer (critiqué par Wartburg, *l.c.*, n. 1) pensait que le fr. *guéridon* pouvait venir de *guerredon* 'récompense'. Sans entrer dans la discussion à propos du fr. (car il n'est pas sûr que le fr. et le wall. aient la même origine), on peut se demander si le liég. *guéridon* n'a rien à voir, lui, avec le terme avancé par Spitzer pour expliquer le fr. *guéridon*. L'afq. \**widarlōn* (FEW 17, 577) n'a pas donné chez nous de forme vraiment wall. (en *w-*), mais la f. fr. (en *gu-*) est utilisée, ce qui n'a rien d'étonnant, dans des textes anciens de notre région. Plus intéressant est de constater l'existence chez nous de formes (manquant à FEW) ayant subi une adaptation wallonne et présentant un *i* (non caduc) à la place du *e* muet prétonique (⁸).

mot fr., étude à laquelle on renvoie le lecteur (*Zum Ursprung von fr. guéridon und seiner Geschichte in 17. Jahrhundert*, in Germanisch-Romanische Monatsschrift, Neue Folge, XVII, 4, Okt. 1967, pp. 353-364), suppose, p. 357, que cela s'explique par le fait que le personnage de Guéridon était souvent représenté en homme du peuple tenant dans la main une serpe ou une bêche. On pourrait de même supposer que le sens wallon fait allusion à une particularité vestimentaire du même personnage. Dans un cas comme dans l'autre, l'explication me paraît rester très aléatoire.

(⁸) Quelques ex. : *Wisimus*, *Dictionn. verviétois anciénité, onérité*, avec un *i* qui n'est à coup sûr pas la voy. caduque (*u* en *verv.*). Chez le Liégeois Thiriart, *Ine rivindje di galands*, 3<sup>e</sup> éd., p. 30 : *dès grossièrités*. — Ex. anciens (notaires liég.) : *"anchienité, "sallitez, "Anglîter*.

St. Bormans et A. Body, dans leur *Glossaire roman-liégeois* (partie manuscrite), consacrent au mot l'article suivant :

*guerdon*, loyer, récompense : « et ment rent tel guerdon » (H 122), et m'en rend pareille récompense; son garidon (S 142) ...; ilh en rent le gueridon (D III, 33); « je vos voray donneir le garidon à chu affe-  
rant » (D III, 128).

Ainsi, phonétiquement, l'afr. *guerredon* 'récompense' pourrait expliquer le liég. *guèridon*. Mais il faut supposer qu'un changement sémantique, dont on ne trouve pas trace en fr., se serait produit chez nous au début du 17<sup>e</sup> s. Un tel changement, que rien n'atteste, est cependant plausible, si *guèridon* désignait bien, comme on l'a supposé, une coiffe, un bonnet. Serait-il tellement étonnant d'avoir à faire à une évolution 'gratification > coiffe', alors que l'évolution inverse se rencontre fréquemment? De cette dernière j'ai recueilli plusieurs exemples chez les notaires liégeois du 17<sup>e</sup> s., avec bonnet, chapeau, couvrechef<sup>(9)</sup> :

18-6-1644 il luy promis six pattacons pour ung *bonnet* moyennant qu'il voullust donner la parole et signer en faveur de... (T. Pauwea 115).

1622 parmy gangnant huit fl. bb. et ung *chapea* de denier Dieu (Oupie 87v<sup>o</sup>); 14-5-1645 Item encor pour le beuvraige et courtaige et pour ung chapeau diex pattacons une fois (Ph. Hennin); 1661 que sy il vouloit faire cela, il ne luy seroit point ingrate d'un beau chapeau (H. Etten 23)...

17-2-1611 et pour ung vin de stuyt ou *couverchez* de la femme dudit Hubar rendeur donnera audit Hubar deux livra [anc. unité de poids, FEW 5, 306] de laine (G. Milemans); 1649 at encor ludit Bertrand Simon prendeur compté à ladite Jehenne pour ung couverchier cinqquante fl. bbant une fois (R. Gangelt 12); 24-12-1654 Item at donné ludit S<sup>r</sup> preneur à la femme du susdit S<sup>r</sup> Dolhen pour un courchez un ducat

(9) Ce terme désigne une coiffe, et aussi une sorte de toile. Cf. L. Remacle, *DRo*; FEW 2, 1143b.

en or (G. Milemans): 6-3-1655 quattorses aulnes de finne toile de Hollande pour courchier (H. Detignée)...

Le premier exemple (1626) de *guèridon* cité ci-dessus apparaît dans un contexte très proche de ceux que l'on vient de passer en revue, ce qui appuierait l'hypothèse. Mais cela reste une hypothèse, aussi séduisante cependant, à mes yeux, que celle du rattachement au fr. *guéridon*.

Les autres rapprochements auxquels j'ai été amené à songer en parcourant le *FEW* ne peuvent guère se prévaloir que de ressemblances de sens; les difficultés phonétiques qu'ils soulèveraient sont telles que je renonce à les examiner ici (10).

Peut-être est-ce une autre langue que le français qui détient le secret de notre mystérieux *guèridon*. Le propos de cette petite note était d'attirer l'attention sur un mot méconnu; espérons qu'il se trouvera des lecteurs pour en éclairer l'origine (11).

Jean LECHANTEUR

(10) J'ai examiné not<sup>t</sup> les articles *\*gero* (16, 33), *kodde* (16, 341), *\*waron* (17, 535), *qatran* (19, 90b)...

(11) Un article tout récent nous montre que le terme, mais dans quel sens, a été utilisé comme surnom. Gaston Remacle relève des «filles le gueridon» dans un dénombrement non daté (fin du 17<sup>e</sup> s.) des manants de Lierneux (*Glain et Salm. Haute Ardenne*, 11, déc. 1979, p. 9).

## *Li vi Hinri, surnom liég. de Dieu*

Les dictionnaires wallons n'attestent pas pour Dieu de dénominations plaisantes, au moyen de prénoms, comparables à celles que nous avons relevées pour le diable (v. DW 8). A en croire les lexicographes, et pour autant que des mentions ne nous aient pas échappé en les parcourant, Dieu ne porte en wallon qu'un seul nom, sous des formes diverses (*Dièw, Diè, Diu...*), souvent accompagné de l'adj. *bon* (et parfois de *'vieux'*).

On comprend bien que dans une société chrétienne et cléricale une simplicité austère et respectueuse ait été jugée de mise pour parler de la divinité, alors que l'ironie ou même la bonhomie était réservée au démon. Cependant, l'imagination populaire ne renonce jamais tout à fait à ses droits. Unique, et relativement rare, un sobriquet de Dieu a échappé à tous les enquêteurs : c'est l'expression liégeoise (au sens large) *li vi Hinri*, le vieux Henri.

Le FEW 16, 192a (*Heinrich*) ne relève rien de semblable. Ce n'est pas étonnant, car il n'est pas douteux que le surnom tire son origine d'une interprétation plaisante de l'inscription I.N.R.I. (Iesus de Nazareth Roi des Juifs) qui figure sur la croix. Le jeu de mots n'est possible que dans les parlers qui, comme le liégeois, conservent pour la voyelle initiale du prénom le timbre *in*.

J'ai noté l'expression à Soumagne [L 95] : *djèl dirè à vi Hinri; c'est l' vi Hinri ki s' mâveure*, qui se fâche (quand il tonne).

Jean-Louis Prévot, dans son mémoire de licence *Les carrières du Condroz oriental*, Univ. Liège, 1979, p. 60, l'a également relevée à Comblain-au-Pont : quand les morceaux de pierres sont difficiles à sortir du gisement, *li râyeû*, l'arracheur, dit, par plaisanterie : « *Quand l' vi Hinri lès-a épilé châl, i saveût bin qu'i n' lès râyereût nin* »

*lu-minme* », quand le vieux Henri les a empilés ici, il savait bien qu'il ne les arracherait pas lui-même.

Un exemple littéraire dans *Vûsions* (1901) du Liégeois Victor Carpentier, à la p. 38 : *on nos fa sèpi qui nos poliz r'mète noste âme à vi Hinri dè Paradis, nosse dièrin.ne mi nute aléve pèter à l' catèdrâle di Sint-Lambiè*, on nous fit savoir que nous pouvions remettre notre âme à Dieu, notre dernière minute allait sonner à la cathédrale de Saint-Lambert.

J.L.

## In memoriam

Charles Gaspar (1919-1978)

Né à Grand-Halleux, le 24 mai 1919, Charles GASPAR fit ses études primaires à la petite école du village de Saint-Jacques (près de la maison familiale de Dairomont), ses études secondaires à l'Athénée de Stavelot et de brillantes études à l'Université de Liège où il obtint avec la plus grande distinction son diplôme de licencié en Philosophie et Lettres (section de Philologie romane) en 1941, avec un mémoire qui concernait sa région : *Les lieux-dits de la Commune de Fosse* (publié par la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie en 1955).

Professeur bienveillant, exigeant, mais toujours disponible, il enseigne le français — parfois le latin — dans les Athénées de Stavelot et de Malmedy, et finalement à l'Institut St-Joseph de Trois-Ponts. A côté de son activité professionnelle, Charles Gaspar trouve du temps à consacrer, avec la même rigueur et le même enthousiasme, à ses chères études de dialectologie et de toponymie : il était membre titulaire de la Société de Langue et de Littérature Wallonnes et de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie. Le *Centre Interuniversitaire de Dialectologie Wallonne* l'avait fait détacher de l'enseignement moyen de 1956 à 1958 et l'avait chargé d'achever les enquêtes de l'*Atlas Linguistique de la Wallonie* dans la province de Luxembourg, la région de Givet ainsi que le Tournaisis et le Nord de la France.

Durant de nombreuses années, inlassablement, il rassemble une importante documentation qui lui permet de publier des études étymologiques sur *Cligneval*, *Hok'gné*, puis le nom de localité *Malmedy* (conférence donnée à la Société de Langue et de Littérature Wallonnes). Cette dernière étude a paru, en 1962, dans *Le Pays de saint Remacle*, nouvelle revue qu'il avait fondée avec son grand ami Elisée Legros et quelques Malmédiens — et où il devait publier ses derniers travaux sur les noms de *Waimes*, *Bévercé*, *Xhoffraix*, *Chôdes*, *Diflot*, *Lamonrière*, *Lasnenville*, *Ligneuville*.

Un autre aspect de sa personnalité fut son engagement dans la Résistance pendant la guerre où il devint chef de groupe du Maquis de Dairomont, en 1942. Pendant des mois et des mois, avec son frère Georges et ses amis, il harcelait implacablement l'ennemi, et aidait tous les réfractaires compatriotes ou soldats alliés. Malheureusement, il fut arrêté, emprisonné, torturé — il en avait gardé des marques — pour finalement être condamné à mort par les Allemands. A la libération du pays, en septembre 1944, il fut libéré par ses compagnons d'armes de Liège.

Voulant toujours servir, Charles Gaspar fut volontaire lors de l'offensive d'hiver 1944, pour une dangereuse mission spéciale dans la région de Recht alors occupée par l'ennemi.

Ses exploits lui valurent de nombreuses distinctions : *Croix de Guerre avec Palmes, Médaille Commémorative 1940-45 avec 2 éclairs entrecroisés, Médaille de la Résistance, Médaille Militaire avec Palmes, Médaille de Volontaire de Guerre 1940-45, Croix en Bronze avec Quartier étoilé de l'A.S., Médaille de l'A.W.A.C.* ; en outre, il reçut des remerciements personnels de Général en Chef Dwight D. Eisenhower.

C'est en 1947 qu'il épousa Ghislaine Mottet, avec qui il fonda une famille accueillante et généreuse. Les peines ne lui furent pas épargnées, car son épouse devait le quitter en 1968 après une longue maladie.

Entouré de ses quatre enfants, Charles continua courageusement à se consacrer au bonheur des siens et de tous avec une confiance et une espérance inébranlables : sa porte, toujours ouverte, voyait passer l'ami, le voisin, l'étudiant, le chercheur, soit qu'ils fussent en quête de renseignements, qu'ils aient le désir de se raconter ou simplement de causer.

Le mardi 31 octobre 1978, nous étions nombreux à apporter notre sympathie à ses enfants et à sa famille douloureusement éprouvés par cet arrachement subit. Les amis de près ou de loin étaient là, communiant dans le souvenir du Charles de toujours..

Au premier rang, le drapeau de l'A.S., sa délégation et son vice-président M. Albert Thill ; le drapeau des *Anciens Combattants* et M. Henri Binot, président de la Section de Malmedy ; son instituteur, M. Jean Colinet ; M. Lucien Léonard, président de la *Société de Langue et de Littératures wallonnes* et délégué de la *Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie* ; ses élèves et collègues de l'Institut St-Joseph de Trois-Ponts ; M. le Préfet Watrin, des professeurs et anciens collègues de l'Athénée de Malmedy ; M. le directeur régional du Cadastre du Luxembourg ; M<sup>me</sup> Paulus, directrice de l'école de

Rencheux ; les établissements d'Outreloux ; M. le Bourgmestre Cerexhe, et combien d'autres... Un tout dernier adieu fut encore exprimé par *Le Pays de saint Remacle*.

Nous souhaitons terminer par les exhortations que Charles Gaspar nous livrait en 1952, à la fin du récit de ses faits de guerre, car il nous semble qu'il les aurait encore écrites en 1978 : « *La Résistance n'a pas pris fin avec la guerre. Elle se présente sous une autre forme et elle est tout aussi nécessaire. Elle réclame plus de courage, plus de ténacité, plus de sacrifice personnel. Résistance contre l'esprit matérialiste et bourgeois de notre après-guerre, résistance contre l'injustice, contre la vie facile, contre l'égoïsme, en un mot contre toutes les forces du mal. Triomphe de la Charité, sens du devoir professionnel et de l'honneur. Respect des traditions, des hiérarchies. Humilité, et surtout la mission que nous incombe d'entretenir dans nos familles, dans notre jeunesse, l'idéal des belles causes, la joie de servir et la foi dans les destinées de notre Pays.* »

Albert LELOUP.

## Chronique

### Thèses de doctorat.

TOUSSAINT Régine, *Les dénominations de quatre essences forestières dans la toponymie des provinces de Liège et de Luxembourg*.  
*Problèmes de toponymie et de phonétique*; Univ. de Liège, 1978.

FRANCARD Michel, *Le parler wallon de Tenneville*; Univ. Catholique de Louvain, 1979.

**Mémoires universitaires 1979** (et additions aux années antérieures).  
Mém. de licence en Philologie Romane, sauf indication contraire.

*Université de Liège* :

ETIENNE Brigitte, *Toponymie du Grand Fleurus* [Brye Ch 13, Heppignies Ch 31, Lambusart Ch 38, Saint-Amand Ch 22, Wagnelée Ch 12, Wanfercée-Baulet Ch 39, Wangenies Ch 32, et Fleurus Ch 33].

MARCHAL Marguerite, *Le vocabulaire du jardinage dans la région hutoise*.

MASEREEL Christiane, *Le phénomène Masson : un auteur et son public*.

MATHY Sylvianne, *Le vocabulaire des activités ménagères au début du siècle dans la vallée du Viroin*.

OGER Evelyne, *Toponymie des communes de Soy-lez-Durbuy* [Ma 18] et de *Grand-Han* [Ma 14].

PREVOT Jean-Louis, *Les carrières du Condroz oriental*.

RICHARD Fabienne, *Toponymie de deux communes gaumaises : Chasse-pierre* [Vi 5], *Fontenoille* [Vi 4].

*Université de Louvain* :

BAILLIEUX Geneviève, *Les chansons populaires de Wallonie. Les chansons d'amour*.

BALLEZ Thérèse, *Les jeux populaires des enfants à Dour*; Institut d'Education Physique.

BAUSIER Colette, *Etude toponymique de Tellin* [Ne 7], *village d'entre-cours*.

BAUWIN Jean-Claude, *Toponymie de la commune d'Opprebais* [Ni 64].

DAUBRESSE Jean-Luc, *Le vocabulaire du charbonnage d'après dix romanciers de langue française (1866-1943)*.

DERAVET Jean-Marie, *Evolution de la balle pelote pour que celle-ci ait droit de cité dans les activités sportives d'aujourd'hui*; Institut d'Education Physique.

ERNOULD Françoise, *De voornaamgeving te Namen : een sociolinguistisch onderzoek (periode 1960-1975)*; Philologie Germanique, 1977.

- HENAUT Chantal, *Toponymie des communes de Grand-Reng* [Th 25] et *Rouveroy* [Th 17].  
HENRY Bernadette, *Seconde génération et comportement linguistique. Les enfants immigrés italiens en Belgique francophone.*  
LALOUX Bernadette, *Chansons sociales de la province de Namur.*  
MILLCAMPS Françoise, *Aspects sociologiques et linguistiques des chansons de carnaval de Mouscron-Tourcoing (1868-1911).*  
MONAUX Magali, *Le parler des anciens verriers de Beignée* [Ham-sur-Heure Th 34].  
RUCHE Arlette, *Ethnotextes concernant l'enfance recueillis en Ardenne. Arrondissements de Bastogne, Marche et Verviers.*  
TELLIER Martine, *Le vocabulaire contemporain de la confiserie en Belgique d'après catalogues et enquêtes.*  
*Université de Bruxelles :*  
DELPLAIN Jean, *L'expression du temps chronologique dans le patois de La Bouverie.*  
PENNINCK Véronique, *Les plantes médicinales et leur exploitation artisanale à Lessines.*

#### TABLE DES MATIÈRES

Documents oraux . . . . .	5
Christiane WUIDAR, <i>Textes dialectaux d'Ardenne liégeoise</i> . . . . .	7
Jules HERBILLON, <i>Les noms de famille Sanspoux, Soxhelet, Stiernet, Taminiaux, Tonglet</i> . . . . .	23
Lucien LÉONARD, <i>Comparaisons traditionnelles en namurois (suite et fin)</i> . . . . .	31
Jean LECHANTEUR, <i>Chanson nouvelle (Soiron, 1975). Édition d'une paskéye récemment découverte</i> . . . . .	43
Régine TOUSSAINT, <i>La vigne dans la toponymie des provinces de Liège et de Luxembourg</i> . . . . .	68
Victor GEORGE, <i>Trois jeux condruziens</i> . . . . .	81
† Elisée LEGROS, <i>w. crincî (le van) et emplois figurés</i> . . . . .	98
Louis REMACLE, <i>A propos du fr. compère-loriot</i> . . . . .	107
<b>Mélanges</b>	
Jean LECHANTEUR, <i>liég. guéridon</i> . . . . .	128
J.L., <i>Li vi Hinri, surnom liégeois de Dieu</i> . . . . .	138
<b>In memoriam</b>	
Albert LELoup, <i>Charles Gaspar (1919-1978)</i> . . . . .	140
<b>Chronique</b> . . . . .	143

SOCIÉTÉ DE LANGUE  
ET DE LITTÉRATURE WALLONNES LIÈGE

**Cotisations** : Pour faire partie de la Société et recevoir les publications ordinaires de l'année, il suffit de s'inscrire en versant la cotisation annuelle de *membre affilié* (400 F) ou de *membre protecteur* (minimum 500 F) au C.C.P. 000-0102927-10 de la S.L.W.

**Vente des publications** : s'adresser exclusivement à Roger Pinon, quai de Rome 10, B<sup>te</sup> 031, 4000 Liège. Une liste complète des publications est disponible à la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie.

**Extrait du catalogue :**

*Les Dialectes de Wallonie*, le tome . . . . . 300 F

*Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes* (76 tomes parus, la plupart encore disponibles) :

tome 75 (1974) : A. LALOUX, *Mi p'tit viyadje dès-ans au long*; J. MASSONNET, *Lexique du patois gaumais de Chassepierre et de la région (A-C)*, 356 pp. . . . . 500 F  
tome 76 (1975) : J. MASSONNET, *Lexique...* (fin) . . . . . 500 F

*Bulletin du Dictionnaire wallon*, 23 tomes } s'informer auprès de  
*Annuaire de la Société*, 34 tomes } M. Pinon

*Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes* :

J. FELLER, *Traité de versification wallonne*, 1928, 400 pp. . . . . 1.000 F  
R. DASCOTTE, *Etude dialectologique... sur l'élevage dans le Centre*, 1978, 158 pp. . . . . 350 F

*Collection littéraire wallonne* :

1. J. CLASKIN, *Airs di flûte et autres poèmes wallons*, éd. critique par Maurice Piron, 1956, 156 pp. . . . . 250 F
2. W. BAL, *Fauves d'el Tâye-aus-Fréjes et Contes dou Tiène-al-Bije*, 1956, 110 pp. . . . . 200 F
3. G. WILLAME, *Sonnets*, éd. critique par Jean Guillaume, 1960, 78 pp. . . . . 125 F
4. F. DEWANDELAER, *Œuvres poétiques*, éd. critique par Jean Guillaume, 1970, 222 pp. . . . . 350 F

*Collection « Littérature Dialectale d'Aujourd'hui » :*

1. J.-D. BOUSSART, *Li Rodje Dame* (\*). — 2. E. GILLIARD, *Li Dérène saison*. — 3. M. DUSSAUSSOIS, *Et l'iviér qui va v'ni*. — 4. J. D'INVERNO, *On neûr vêvi qu'on nome amoûr...* — 5. J. RATHMES, *L'èfant so l' teút*. — 6. Ch. GEERTS, *Lès-eûres d'après*. — 7. V. GEORGE, *Rècinèges : le volume* . . . . . 100 F

(\*) Ne se vend plus qu'avec la collection complète.



Imprimé en Belgique

BD. 27.157